

BULLETIN OFFICIEL DU CNRS

cnrs
édipasser les frontières

www.cnrs.fr

N°4

AVRIL 2017

BULLETIN OFFICIEL DU CNRS

CNRS
3, rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16

Directeur de la publication
Christophe Coudroy

Pour consulter le BO et ses archives
<http://www.dgdr.cnrs.fr/bo/>

Dépôt légal à parution
Avril 2017
ISSN 1148-4853

Table des matières

02. L'organisation générale du CNRS

02.04 La direction du CNRS

02.04.02. La direction générale déléguée à la science : organisation, nomination des directeurs

02.04.02.08. Autres

- Décision portant modification de rattachement de l'UPS76 Institut de l'information scientifique et technique (INIST) - 14/04/2017 - - DEC170989DAJ

02.08 Le CNRS en région

02.08.02 Compétence des délégués régionaux

- Décision portant délégation de signature à M. Jean-Jacques Guilleminot, délégué régional par intérim de la circonscription Ile-de-France Sud - 22/04/2017 - - DEC171435DAJ

02.08.03 Nomination des délégués régionaux

- Décision portant nomination de M. Jean-Jacques Guilleminot aux fonctions de délégué régional par intérim de la circonscription Ile-de-France Sud - 22/04/2017 - - DEC171433DAJ

- Décision portant nomination de Mme Clarisse Lefort-David aux fonctions de déléguée régionale par intérim de la circonscription Bretagne et Pays-de-la-Loire - 19/04/2017 - - DEC171125DAJ

04. Personnels

04.02 Recrutement

04.02.01 Personnels fonctionnaires

- Décision portant nomination de M. Jacques Maleval aux fonctions de directeur du bureau du CNRS de Tokyo (DERCI) - 04/05/2017 - - DEC171462DERCI

04.02.03 Personnels contractuels de droit public

04.02.03.02 CDD accompagnement de la recherche

- Décision portant renouvellement de M. Pascal Dayez-Burgeon aux fonctions de directeur du bureau du CNRS de Bruxelles (DERCI) - 31/05/2018 - - DEC171416DERCI

07. Mesures particulières du CNRS

07.01. Décisions de nomination, cessation de fonction

07.01.02. DR2

07.01.02.09. 2017

- Décision portant cessation de fonctions de Mme Bénédicte André, directrice, et nomination de Mme Cécile Maréchal aux fonctions de directrice de l'UMS3558 Progedo - 07/04/2017 - - DEC170820INSHS

- Portant nomination de Monsieur Louis FENSTERBANK aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n° UMR8232 intitulée « Institut Parisien de Chimie Moléculaire » (IPCM) - 03/04/2017 - - DEC171068INC

07.01.04. DR4

07.01.04.09. 2017

- Décision portant nomination de M. Alexis ARCHAMBEAU, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7642 intitulée Laboratoire de synthèse organique - 08/03/2017 - - DEC170895DR04

- Décision portant nomination de Madame Myriam TAVERNA aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche UMR8612 intitulée « Institut Galien Paris Sud » (IGPS) - 02/05/2017 - - DEC171113INC

07.01.05. DR5

07.01.05.09. 2017

- Décision portant nomination de Madame Nadine CATTAN, en qualité de chargée de mission - 07/03/2017 - - DEC170542DERCI

07.01.06. DR6

07.01.06.09. 2017

- Décision portant nomination de M. Sébastien Chevalier aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche UMR6303 intitulée Laboratoire Interdisciplinaire Carnot de Bourgogne (ICB) - 12/04/2017 - - DEC170650INP

- Décision portant cessation de fonctions de M. Francis Aubert, directeur, et nomination de M. Jean Vigreux aux fonctions de directeur par intérim de l'USR3516 (MSH de Dijon). - 07/04/2017 - - DEC170970INSHS

- Décision portant nomination de M. Sébastien Bully, de M. Régis Labeaune et de Mme Pascale Chevalier aux fonctions de directeurs adjoints par intérim de l'UMR6298 ARTeHIS, à compter du 1er janvier 2017 - 07/04/2017 - - DEC170075INSHS

07.01.07. DR7

07.01.07.09. 2017

- Décision portant nomination de M. Ivan WAWRZYNIAK aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR6023 intitulée « Microorganismes : génome et environnement » - 28/03/2017 - - DEC170919DR07

- Décision portant nomination de M. Eric SAHUC aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR6533 intitulée "Laboratoire de Physique Corpusculaire" - 08/03/2017 - - DEC170898DR07

- Décision portant nomination de M Grégoire Rota-Graziosi directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°UMR6587 "Centre d'Etudes et de Recherches sur le développement International-CERDI" - 07/04/2017 - - DEC170782INSHS

- Décision portant cessation de fonctions de M. Mathieu Poux et nomination de Mme Cécile BATIGNE-VALLET, directrice par intérim de l'unité mixte de recherche n°UMR5138 pour la période du 27 janvier au 31 août 2017 - 07/04/2017 - - DEC170293INSHS

- Décision portant nominations de Mme Florence Garrelie aux fonctions de directrice et de M. Marc Sebban aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR5516 intitulée "Laboratoire Hubert Curien" - 10/03/2017 - - DEC162769INSIS

- Décision portant nomination de M. Olivier VOLDOIRE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR6042 intitulée "Laboratoire de géographie physique et environnementale" - 14/03/2017 - - DEC170896DR07

- Décision portant nomination de M. Guy CONDEMINÉ aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR5240 intitulée "Microbiologie, Adaptation et Pathogénie" - 13/04/2017 - - DEC171308DR07

07.01.08. DR8

07.01.08.09. 2017

- Décision portant nomination de Mme Véronique DAELE aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UPR3021 intitulée « Institut de Combustion Aérodynamique Réactivité et Environnement » - ICARE - 07/04/2017 - - DEC171351DR08

07.01.09. DR10

07.01.09.09. 2017

- Décision portant nomination de Monsieur Ludovic Georges aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7550 intitulée Observatoire astronomique de Strasbourg - 13/03/2017 - - DEC170926DR10

- Décision portant nomination de M. Cedric Leuvrey aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR7504 intitulée Institut de Physique et Chimie des Matériaux de Strasbourg

(IPCMS) - 07/04/2017 - - DEC171275DR10

- Décision portant nomination de M. Jean-Louis TECQUERT aux fonctions de chargé de mission - 04/05/2017 - - DEC171406CNPS

- Décision portant nomination de M. Guillaume FLEITH aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UPR22 intitulée Institut Charles Sadron (ICS) - 13/03/2017 - - DEC170931DR10

07.01.10. DR11

07.01.10.08. 2016

- Décision portant nomination de M. Christian SEGUY aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5217 intitulée LIG - 22/06/2016 - - DEC160914DR11

- Décision portant nomination de Mme Emeline LAMBERT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°UMR5309 intitulée IAB - 19/10/2016 - - DEC162411DR11

- Décision portant nomination de Mme. LAMBERT Emeline aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR5309 intitulée IAB - 11/01/2017 - - DEC162478DR11

- Décision portant nomination de M. Jacques COUTIN aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5217 intitulée LIG - 22/06/2016 - - DEC160911DR11

- Décision portant nomination de M. Jean-Philippe GUILBAUD aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5217 intitulée LIG - 22/06/2016 - - DEC160912DR11

- Décision portant nomination de Mme. Christiane PLUMERE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5217 intitulée LIG - 22/06/2016 - - DEC160913DR11

07.01.11. DR12

07.01.11.09. 2017

- Décision portant nomination de M. Patrice BELLOT aux fonctions de chargé de mission - 14/04/2017 - - DEC170818INS2I

- Décision portant nomination de M. Olivier Theodoly, directeur de l'unité mixte de recherche intitulée Adhésion et inflammation (LAI) - UMR7333 - 10/03/2017 - - DEC162616INP

07.01.12. DR13

07.01.12.09. 2017

- Décision portant nomination de M. Julien Cau aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de service n°UMS3426 intitulée « BioCampus Montpellier » - 10/03/2017 - - DEC170861INSB

- Décision portant nomination de M. Pierre Galand aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'UMR8222-LECOB - 18/04/2017 - - DEC170985INEE

07.01.13. DR14

07.01.13.09. 2017

- Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Nicolas Valdeyron directeur par intérim de l'UMR5608-TRACES - 18/04/2017 - - DEC170348INEE

07.01.14. DR15

07.01.14.08. 2016

- Décision portant nomination de M. Roland LEFEVRE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5629 intitulée Laboratoire de Chimie des Polymères Organiques (LCPO) - 12/12/2016 - - DEC162763DR15

07.01.15. DR16

07.01.15.09. 2017

- Décision portant cessation de fonction et nomination de M. Beomjoon Kim aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte internationale UMI2820 intitulée "laboratory for Integrated Micro Mechatronics Systems (LIMMS)" - 10/04/2017 - - DEC170979INSIS

- Décision portant cessation de fonction et nomination de M. Gaël SEBALD aux fonctions de directeur de l'unité mixte internationale UMI3757 intitulée "Science & Engineering Lyon, Tohoku Materials & systems under eXtreme conditions (ELyTMaX)" - 10/04/2017 - - DEC170990INSIS

07.01.16. DR17

07.01.16.09. 2017

- Décision portant nomination de Mme Anamaria Falas directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche n°UMR6310 intitulée laboratoire de Linguistique de Nantes - 07/04/2017 - - DEC170937INSHS
- décision portant nomination de M. Vincent HOLEVAQUE, M. David MASCLET, Mme Isabelle LEBON, directeurs adjoints par intérim de l'unité mixte de recherche n°UMR6211 intitulée Centre de Recherche en Economie et Management-CREM - 07/04/2017 - - DEC170129INSHS
- Décision portant nomination de Madame Gabrielle Inguscio à la délégation régionale de Bretagne Pays-de-Loire (DR17) - 27/04/2017 - - DEC171380DAJ

07.01.17. DR18

07.01.17.09. 2017

- Décision portant nomination de Mme Virginie LAMBERTYN aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité FR3580 intitulée Génie Enzymatique et Cellulaire. Reconnaissance Moléculaire et Catalyse - 16/03/2017 - - DEC170971DR18
- Décision portant cessation de fonctions de Mme Josèphe BROUTIN aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR8529 intitulée Institut de Recherche Historique du Septentrion - 06/03/2017 - - DEC170881DR18

07.01.19. DR20

07.01.19.09. 2017

- Décision portant nomination de Mme Lucile Chanquoy directrice par intérim de l'unité mixte de recherche n°UMR7320 intitulée Bases, Corpus, langage-BCL - 07/04/2017 - - DEC170980INSHS
- Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Nelson Christensen aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7250 intitulée "Astrophysique Relativiste, Théories, Expériences, Metrologie, Instrumentation, Signaux (ARTEMIS)" - 10/04/2017 - - DEC170996INSIS

07.01.20. Administration centrale

07.01.20.09. 2017

- Décision portant nomination de Mme Virginie Charpentier aux fonctions de responsable du Pôle Responsabilité pénale et Maîtrise des Risques de la direction des affaires juridiques - 13/04/2017 - - DEC171230DAJ
- Décision portant nomination de M. Bernard Jollans aux fonctions de directeur de l'audit interne par intérim - 22/04/2017 - - DEC171434DAJ
- Décision portant nomination de Mme Ophélie Robin aux fonctions de directrice adjointe au directeur de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion - 19/04/2017 - - DEC171305DAJ
- Décision portant nomination de Mme Véronique MATHET aux fonctions de chargé de mission - 30/03/2017 - - DEC170967MINT
- Décision portant nomination par de Mme Anne-Marie Capellan aux fonctions de responsable du service budget et optimisation des ressources - 19/04/2017 - - DEC171304DAJ

07.01.21. Nomination autres instances

- Décision portant nomination des membres de la commission d'équivalence pour les concours externes (annule la décision DEC131972DRH) - Session 2017 - 19/04/2017 - - DEC171337DRH

07.01.22. Instituts

07.01.22.08. 2016

- Décision portant fin de fonctions et nomination de M. Martin Giard aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut national des sciences de l'Univers (INSU) - 13/12/2016 - - DEC162217DAJ

07.01.22.09. 2017

- Décision portant nomination de M. Benoît Devindre aux fonctions de délégué scientifique de l'Institut de physique (INP) - 02/05/2017 - - DEC171298DAJ

07.02. Décisions - délégations de signature

07.02.01. DR1 - Paris-Villejuif

07.02.01.09. 2017

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Marcel SALANOUBAT, Directeur de l'unité UMR8030 intitulée Génomique métabolique, par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnatrice secondaire - 01/04/2017 - - DEC171111DR01

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Pierre LE BER, directeur de l'unité UMS3628 intitulée France génomique, par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/02/2017 - - DEC171243DR01

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Jean-Paul GAUDILLERE, directeur de l'unité UMR8211, intitulée Centre de Recherche Médecine, Sciences, Santé, Santé Mentale, Société (CERMES3), par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/02/2017 - - DEC171241DR01

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Salah NAILI, directeur de l'unité UMR8208, intitulée Modélisation et simulation multi-échelles, par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/02/2017 - - DEC171240DR01

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Philippe LOUBATON, directeur de l'unité FR3522 intitulée Fédération de recherche Bézout, par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/02/2017 - - DEC171239DR01

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Philippe BERNARDI, Directeur de l'unité UMR8589 Laboratoire de médiévistique occidentale de Paris (LAMOP), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/02/2017 - - DEC171236DR01

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Thierry HEIDMANN, Directeur de l'unité UMR9196 Physiologie et pathologie moléculaire des rétrovirus endogènes et infectieux, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/02/2017 - - DEC171205DR01

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Christophe MARTIN, Directeur de l'unité UMR8599 Centre d'étude de la langue et des littératures françaises (CELLF), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/02/2017 - - DEC171202DR01

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Jean-Yves SALPIN, Directeur de l'unité UMR8587 Laboratoire Analyse et Modélisation pour la Biologie de l'Environnement, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/02/2017 - - DEC171200DR01

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Pierre CAYE, Directeur de l'unité UMR8230 Centre Jean Pépin, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/02/2017 - - DEC171196DR01

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Karam SAB, Directeur de l'unité UMR8205 Unité de recherche NAVIER, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/02/2017 - - DEC171191DR01

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Malcolm BUCKLE, Directeur de l'unité UMR8113 Laboratoire de biologie et pharmacologie appliquée, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/02/2017 - - DEC171185DR01

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Stéphane DEMRI, directeur de l'unité UMR8643 intitulée Laboratoire Spécification et Vérification (LSV), par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/02/2017 - - DEC170485DR01

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Pierre-Benoît JOLY, directeur de l'unité UMR9003 intitulée Laboratoire Interdisciplinaire Sciences, Innovations, Sociétés (LISIS), par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire

- 01/02/2017 - - DEC170769DR01

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Redouane DJAMOURI, directeur de l'unité UMR8563 intitulée « Centre de recherches linguistiques sur l'Asie orientale (CRLAO), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/02/2017 - - DEC170956DR01

- Décision portant délégation de signature ponctuelle à Mme Clarisse Lefort-David, déléguée régionale de la circonscription Paris-Villejuif - 06/04/2017 - - DEC171093DAJ

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Pascal CROZET, Directeur de l'unité UMR7219 intitulée Sciences - Philosophie - Histoire (SPHERE), par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnatrice secondaire - 01/04/2017 - - DEC171097DR01

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Philippe SAVARIN, Directeur de l'unité UMR7244 intitulée Laboratoire de Chimie, Structures, Propriétés de Biomatériaux et d'Agents Thérapeutiques (CSPBAT), par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnatrice secondaire - 01/04/2017 - - DEC171100DR01

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Nicolas LEULLIOT, Directeur de l'unité UMR8015 intitulée Laboratoire de cristallographie et RMN biologiques, par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnatrice secondaire - 01/04/2017 - - DEC171108DR01

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Cyril NICAUD, Directeur de l'unité UMR8049 intitulée Laboratoire d'informatique Gaspard Monge (LIGM), par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnatrice secondaire - 01/04/2017 - - DEC171112DR01

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Stéphane SABOURAU, Directeur de l'unité UMR8050 intitulée Laboratoire d'analyse et de mathématiques appliquées (LAMA), par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnatrice secondaire - 01/04/2017 - - DEC171114DR01

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Jean-baptiste GOURINAT, Directeur de l'unité UMR8061 intitulée Centre Léon Robin de recherche sur la pensée antique, par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnatrice secondaire - 01/04/2017 - - DEC171126DR01

- Décision portant délégation de signature à Madame Patricia-laila KANNOUCHE, Directrice de l'unité UMR8200 intitulée Stabilité génétique et oncogenèse, par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnatrice secondaire - 01/04/2017 - - DEC171142DR01

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Frédéric CHARBONNIER, Directeur de l'unité FR3567 Centre Interdisciplinaire Chimie Biologie - Paris (CICB-Paris), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/02/2017 - - DEC171177DR01

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Patrice COLL, Directeur de l'unité UMR7583 Laboratoire inter-universitaire des systèmes atmosphériques (LISA), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/02/2017 - - DEC171180DR01

07.02.02. DR2

07.02.02.08. 2016

- Décision donnant délégation de signature à M. Alexandros Tsoukias, directeur de l'unité GDR3720, intitulée Aide à la décision dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques, par la Déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 26/10/2016 - - DEC162846DR02

- Décision donnant délégation de signature à M. Stéphane Zaleski, directeur de l'unité UMR7190 intitulée Institut Jean Le Rond d'Alembert, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 08/12/2016 - - DEC162728DR02

- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7534 intitulée Centre de Recherches en Mathématique de Décision (CEREMADE - 08/12/2016 - - DEC162732DR02

- Décision donnant délégation de signature à M. Pascal Buresi, directeur de l'unité UMS2000, intitulée Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman, par la Déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 21/12/2016 - - DEC162858DR02

- Décision donnant délégation de signature à Mme Edwards Aurélie, directeur de l'unité ERL8228 intitulée Métabolisme et Physiologie Rénale, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 23/08/2016 - - DEC162859DR02

- Décision donnant délégation de signature à M. Pascal Mamassian, directeur de l'unité UMR8248 intitulée Laboratoire des Systèmes Perceptifs (LSP), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 26/08/2016 - - DEC162880DR02

- Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité ERL8228 intitulée Métabolisme et Physiologie Rénale - 23/08/2016 - - DEC162860DR02

07.02.02.09. 2017

- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR144 intitulée Compartimentation et Dynamique Cellulaire. - 25/04/2017 - - DEC171449DR02

- Décision portant délégation de signature à M. Jean-Noël AQUA, directeur de l'unité GDR3576 intitulée GDR Processus ULtimes en épitaxie de SEMiconducteurs (PULSE), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 21/04/2017 - - DEC171408DR02

- Décision portant délégation de signature à Mme Cécile Maréchal, directrice de l'unité UMS3558 intitulée UMS QUETELET-PROGEDO, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 12/04/2017 - - DEC171307DR02

07.02.04. DR4

07.02.04.09. 2017

- Décision portant délégation de signature aux responsables de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Jacques GUILLEMINOT, délégué régional par intérim de la délégation Ile-de-France Sud - 22/04/2017 - - DEC171431DR04

- Décision portant délégation de signature aux responsables de la délégation pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés - 22/04/2017 - - DEC171432DR04

07.02.05. DR5

07.02.05.09. 2017

- Décision portant délégation de signature à M. Franck Le Petit, M. Jean-Hugues Fillion, Mme Valérie Audon, Mme Viviane Bigot et Mme Dominique Lopes, pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8112 intitulée Laboratoire d'Etudes du Rayonnement et de la Matière en Astrophysique et Atmosphères. - 13/04/2017 - - DEC171317DR05

- Décision portant délégation de signature à Mme Isabelle Reynier et Mme Delphine Robuchon pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UPS2841 intitulée CNRS Images

- 03/05/2017 - - DEC171484DR05

- Décision portant délégation de signature à M. Darek Lis, directeur de l'unité UMR8112 intitulée Laboratoire d'Etudes du Rayonnement et de la Matière en Astrophysique et Atmosphères, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

- 13/04/2017 - - DEC171314DR05

07.02.06. DR6

07.02.06.09. 2017

- Décision portant délégation de signature à M. François Pierre Tourneux et à M. Jean-Philippe Antoni pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6049 intitulée Théoriser et Modéliser pour Aménager. - 02/01/2017 - - DEC170187DR06

- Décision portant délégation de signature à M. Jean-Christophe Foltete, directeur de l'unité UMR6049 intitulée Théoriser et Modéliser pour Aménager, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire. - 02/01/2017 - - DEC170186DR06

07.02.07. DR7

07.02.07.09. 2017

- Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Frédéric Faure, délégué régional de la circonscription Rhône-Auvergne - 19/04/2017 - - DEC171258DAJ

- Décision portant délégation de signature à M. Guy Chanfray, directeur de l'unité UMR5822 intitulée Institut de Physique Nucléaire de Lyon, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/04/2017 - - DEC171300DR07

- Décision portant délégation de signature à Mme Cécile Batigne-Vallet, directrice par interim de l'unité UMR5138 intitulée Archéologie et Archéométrie, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 18/04/2017 - - DEC171348DR07

- Décision portant délégation de signature ponctuelle au sein de l'unité UMR6016 intitulée Laboratoire de météorologie physique (LAMP), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 14/04/2017 - - DEC171318DR07

- Décision portant délégation de signature à Mme Catherine Chevallier, directrice de l'unité UMR5270 intitulée Institut des Nanotechnologies de Lyon, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/04/2017 - - DEC171356DR07

07.02.11. DR12

07.02.11.09. 2017

- Décision portant délégation de signature à M. Jean-Paul BORG, directeur de l'unité UMR7258 intitulée Centre de recherche en cancérologie de Marseille, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 17/03/2017 - - DEC171024DR12

- Décision portant délégation de signature à M. Alexis COPALLE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité GDR2684 intitulée Feux de compartiments et végétation. Modélisation de la propagation et optimisation de la lutte (Feux) - 03/04/2017 - - DEC171253DR12

- Décision portant délégation de signature à M. Paul SANTONI, directeur de l'unité GDR2684 intitulée Feux de compartiments et végétation. Modélisation de la propagation et optimisation de la lutte (Feux), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 03/04/2017 - - DEC171252DR12

- Décision portant délégation de signature à M. Vincent GELI pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7258 intitulée Centre de recherche en cancérologie de Marseille - 17/03/2017 - - DEC171026DR12

- Décision portant délégation de signature à Mme Sandrine MAGNETTO pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7330 intitulée Centre européen de recherche et d'enseignement des géosciences de l'environnement - 01/03/2017 - - DEC170855DR12

- Décision portant délégation de signature à M. Nicolas THOUVENY, directeur de l'unité UMR7330 intitulée Centre européen de recherche et d'enseignement des géosciences de l'environnement, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 01/03/2017 - - DEC170854DR12

07.02.12. DR13

07.02.12.09. 2017

- UMR5221 - Délégation de signature PRM de M. Pierre LEFEBVRE - 01/03/2017 - - DEC170590DR13

- UPS3248 - Délégation de signature PRM de M. Jacques ROY - 01/03/2017 - - DEC170804DR13

07.02.13. DR14

07.02.13.09. 2017

- Décision portant délégation de signature à M. Vincent Guedj, directeur de l'unité mixte de recherche n°UMR5219 intitulée Institut de Mathématiques de Toulouse, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 30/03/2017 - - DEC171117DR14

- Décision portant délégation de signature à M. Jean-Marc Bouclet, M. Bertrand Toën et à Mme Céline Rozier pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité mixte de recherche n°UMR5219 intitulée Institut de Mathématiques de Toulouse - 03/04/2017 - - DEC171118DR14

07.02.14. DR15

07.02.14.09. 2017

- Décision portant délégation de signature à M. Gaëtan Jacob pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'UMS2567 intitulée Pluridisciplinarité au service de l'observation et de la recherche en environnement et astronomie (POREA) - 28/03/2017 - - DEC171110DR15

- Décision portant délégation de signature à M. Ricardo Etxepare, directeur de l'UMR5478 intitulée Centre de recherches sur la langue et les textes basques (IKER), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 03/04/2017 - - DEC171244DR15

- Décision portant délégation de signature à M. Urtzi Etxeberria pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'UMR5478 intitulée Centre de recherches sur la langue et les textes basques (IKER) - 03/04/2017 - - DEC171249DR15

- Décision portant délégation de signature à Mme Sandrine Guit pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'UMR5234 intitulée Laboratoire de Microbiologie Fondamentale et Pathogénicité (MFP) - 07/04/2017 - - DEC171274DR15

- Décision portant délégation de signature à M. Michael Kann, directeur de l'UMR5234 intitulée Laboratoire de Microbiologie Fondamentale et Pathogénicité (MFP), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 07/04/2017 - - DEC171273DR15

- Décision portant délégation de signature à Mme Marie-Lise Dubernet, directrice de l'UMS2567 intitulée Pluridisciplinarité au service de l'observation et de la recherche en environnement et astronomie (POREA), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 28/03/2017 - - DEC171085DR15

07.02.16. DR17

07.02.16.09. 2017

- Décision portant délégation de signature à M. Pascal Jaouen, directeur de l'unité UMR6144 intitulée Laboratoire de génie des procédés - environnement - agroalimentaire, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 31/03/2017 - - DEC171148DR17

- Décision portant délégation de signature à M. Pascal Jaouen pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6144 intitulée Laboratoire de génie des procédés - environnement - agroalimentaire - 04/04/2017 - - DEC171150DR17

- Décision portant délégation de signature à M. Gilles Carron pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6629 intitulée Laboratoire de mathématiques Jean Leray - 13/04/2017 - - DEC171311DR17

- Décision portant délégation de signature à M. Gilles Carron, directeur de l'unité UMR6629 intitulée Laboratoire de mathématiques Jean Leray, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 12/04/2017 - - DEC171310DR17

07.02.19. DR20

07.02.19.09. 2017

- Décision portant délégation de signature à M. Michel BERLINGUER, responsable du service technique et logistique, en cas d'absence ou d'empêchement de Benoît DEBOSQUE, délégué régional de la délégation Côte d'Azur - 03/05/2017 - - DEC171478DR20

- Décision portant délégation de signature à Mme Caroline DAIRE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7320 intitulée Bases, Corpus et Langage (BCL) - 20/04/2017 - - DEC171354DR20
- Décision donnant délégation de signature à Mme Lucile CHANQUOY, directrice par intérim de l'unité UMR7320 intitulée Bases, Corpus et Langage, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 20/04/2017 - - DEC171353DR20
- Décision portant délégation de signature à M. Marc DE MICHELI pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de la fédération de recherche intitulée Institut Wolfgang Döblin (IWD) - 17/03/2017 - - DEC170977DR20
- Décision portant délégation de signature à M. Michel BERLINGUER pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés - 03/05/2017 - - DEC171479DR20
- Décision donnant délégation de signature à M. Thomas FRISCH directeur par intérim de la fédération de recherche FR2800 intitulée Institut Wolfgang Döblin (IWD), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 17/03/2017 - - DEC170976DR20

07.02.20. Administration centrale

07.02.20.09. 2017

- Décision portant modification de la décision DEC151189DAJ du 20 mai 2015 portant délégation de signature à M. Jean-Marc Oléron, directeur de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion (DSFIM) - 19/04/2017 - - DEC171306DAJ
- Décision modifiant la décision DEC152294DAJ du 21 octobre 2015 modifiée portant délégation de signature (direction des affaires juridiques) - 13/04/2017 - - DEC171231DAJ
- Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Jean-Noël Verpeaux, Directeur de la direction d'appui à la structuration territoriale de la recherche (DASTR) - 18/04/2017 - - DEC171034DAJ

07.02.21. Instituts

07.02.21.09. 2017

- Décision donnant délégation de signature ponctuelle à M. Christoph Sorger, Directeur de l'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI) - 24/04/2017 - - DEC171320DAJ
- Décision donnant délégation de signature ponctuelle à M. Michel Bidoit, Directeur de l'Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I) - 24/04/2017 - - DEC171313DAJ

07.03. Décisions - création et renouvellement de structures

07.03.15. DR16

07.03.15.09. 2017

- Portant modification de la décision DEC151295DGDS du 18 décembre 2015 portant création et renouvellement des unités mixtes internationales - UMI3175 - 04/05/2017 - - DEC171379INS2I

07.03.20. Administration centrale

07.03.20.09. 2017

- Décision portant renouvellement de l'unité propre de service n° UPS2841 intitulée « CNRS Images » - 28/04/2017 - - DEC170692DAJ

07.06. Autres décisions

07.06.02. DR2

07.06.02.09. 2017

- Décision portant modification du rattachement du GDR3576 à « Processus ULtimes en épitaxie de SEmiconducteurs (PULSE) » à la délégation régionale du CNRS Paris B - 12/04/2017 - - DEC170903INP
- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8548 intitulée Département d'Informatique de l'Ecole Normale Supérieure (DI ENS) - 21/04/2017 - - DEC171414DR02

07.06.04. DR4

07.06.04.09. 2017

- Décision portant création du secrétariat général de la délégation Ile-de-France Sud et nomination de la secrétaire générale - 21/04/2017 - - DEC171402DR04
- Décision portant création du service de prévention et de sécurité de la délégation Ile-de-France Sud et nomination de son responsable - 21/04/2017 - - DEC171418DR04
- Décision portant modification du rattachement de la FR2004 à « Fédération Française de Diffusion Neutronique (2FDN) » à la délégation régionale du CNRS Ile-de-France Sud - 12/04/2017 - - DEC170961INP
- Décision portant création du service de médecine de prévention de la délégation Ile-de-France Sud et nomination de son responsable - 21/04/2017 - - DEC171417DR04

07.06.06. DR6

07.06.06.09. 2017

- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité USR3516 intitulée Maison des Sciences de l'Homme de Dijon. - 18/04/2017 - - DEC171336DR06
- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR6298 intitulée ARCHELOGIE, TERRE, HISTOIRE, SOCIETES (ARTeHIS) - 14/04/2017 - - DEC171316DR06

07.06.07. DR7

07.06.07.09. 2017

- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR6158 intitulée Laboratoire d'Informatique, de Modélisation et d'Optimisation des Systèmes (LIMOS) - 03/04/2017 - - DEC171260DR07

07.06.10. DR11

07.06.10.09. 2017

- Décision portant modification de la décision DEC161217DGDS portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées - 12/04/2017 - - DEC171017INP

07.06.11. DR12

07.06.11.09. 2017

- Décision portant ajout de partenaire de l'unité mixte de recherche n°UMR7288 intitulée "Institut de Biologie du Développement de Marseille" - 18/04/2017 - - DEC170688INSB

07.06.20. Administration centrale

07.06.20.09. 2017

- Décision relative à la création d'un jury d'admission commun aux concours de recrutement des chargés de recherche du CNRS ouverts au titre des commissions interdisciplinaires, organisés au titre de l'année 2017. - 31/03/2017 - - DEC171263DRH
- Décision de constitution auprès de chacun des instituts du CNRS d'un jury d'admission pour les concours de recrutement des chargés de recherche ouverts au titre de l'année 2017. - 20/04/2017 - - DEC171262DRH
- Décision portant nomination de Mme Francesca Grassia aux fonctions de chargée de mission (CPEI) - 02/05/2017 - - DEC171027DAJ
- Décision relative à la création d'un jury d'admission commun aux concours de recrutement des directeurs de recherche du CNRS organisés au titre de l'année 2017. - 20/04/2017 - - DEC171264DRH

07.06.21. Instituts

07.06.21.09. 2017

- Décision fixant les situations d'emplois et/ou activités pouvant ouvrir droit à l'indemnisation et/ou à la compensation des sujétions et astreintes au titre de l'année 2017 dans les unités de l'Institut des sciences biologiques (INSB). - 07/02/2017 - - DEC170484INSB

DEC170989DAJ

Décision portant modification de rattachement de l'unité propre de service (UPS) n° 76 intitulée « Institut de l'information scientifique et technique » (INIST)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°65-88 du 30 mars 1988 portant création d'une unité propre de service intitulée « Institut de l'information scientifique et technique » ;

Vu la décision DEC100148DAJ du 8 juillet 2010 portant organisation de la direction du CNRS ;

Vu la décision DEC105314DAJ du 6 janvier 2011 portant modification de rattachement de l'UPS INIST et de l'UPS CCSD ;

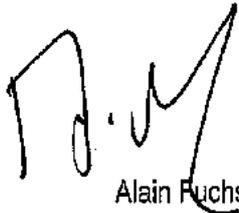
DECIDE :

Art. 1^{er} – L'unité propre de service n° 76 intitulée « Institut de l'information scientifique et technique » (INIST) est rattachée à la direction générale déléguée à la science à compter du 16 mars 2017.

Art. 2 – Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **14 AVR. 2017**



Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC171435DAJ

Décision portant délégation de signature à M. Jean-Jacques Guillemot, délégué régional par intérim de la circonscription Ile-de-France Sud

LE PRESIDENT,

Vu le code de la santé publique ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques ;

Vu le décret n° 84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires du CNRS ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté du 28 février 2002 modifié fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche au CNRS ;

Vu l'arrêté du 24 août 2004 relatif aux examens professionnels de sélection pour l'accès à certains grades des corps d'ingénieurs et de personnels techniques et d'administration de la recherche du CNRS ;

Vu la décision n°159/87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC02A149DR04 du 1er octobre 2002 nommant Mme Françoise BARRIERE aux fonctions de responsable du service des affaires générales ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC08A028DR04 du 20 mars 2008 nommant M. Laurent BEAUCHET aux fonctions de responsable du service des ressources humaines ;

Vu la décision DEC100263DAJ du 20 octobre 2010 portant sur les recherches impliquant une expérience sur l'homme menées au CNRS ;

Vu la décision DEC160208DAJ du 1^{er} février 2016 portant modification des délégations de signature permanentes consenties aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC171433DAJ portant nomination de M. Jean-Jacques Guillemot aux fonctions de délégué régional par intérim de la circonscription Ile-de-France Sud

Vu l'instruction n° INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu la délibération du conseil d'administration du CNRS du 4 février 2010 modifiée donnant délégation de pouvoir au président du CNRS,

DÉCIDE :

Art. 1^{er} - Délégation permanente est donnée à M. Jean-Jacques Guillemot, délégué régional par intérim de la circonscription Ile-de-France Sud, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS et dans la limite de ses attributions, les arrêtés, actes, décisions et conventions relevant des domaines suivants :

1.1 - Gestion des personnels

- les décisions relatives au recrutement et à la gestion des personnels chercheurs ainsi que celles relatives aux ingénieurs, personnels techniques et d'administration de la recherche ;
- les décisions de désignation des jurys de concours de recrutement des ingénieurs, personnels techniques et d'administration de la recherche conformément aux dispositions du décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié susvisé ;
- les décisions fixant pour chaque concours, la date et le lieu de déroulement des épreuves, ainsi que la liste des candidats admis à

concourir, conformément aux dispositions de l'article 2 de l'arrêté du 28 février 2002 susvisé ;

- les décisions d'ouverture des concours externes d'accès aux corps d'ingénieurs et de personnels techniques et d'administration de la recherche, prises en application de décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié susvisé ;
- les sanctions disciplinaires du premier groupe ;
- les conventions de mise à disposition à l'exception de celles impliquant une exonération totale ou partielle de la prise en charge de la rémunération et des charges sociales afférentes à la mise à disposition des personnes du CNRS auprès d'une entreprise ;
- les arrêtés interministériels de détachement des fonctionnaires du CNRS ainsi que les décisions de nomination dans le corps relevant de l'établissement des fonctionnaires qui y sont détachés ;
- les décisions de désignation des jurys d'examens de sélection professionnelle conformément aux dispositions du décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié susvisé ;
- les conventions et décisions relatives aux actions de formation permanente.

1.2 - Organisation et fonctionnement des services

- les décisions de nomination des correspondants fonctionnels et des responsables de la Délégation, à l'exception de l'adjoint(e) au délégué régional et des chargés de mission scientifique ou résidents ;
- les décisions de nomination de l'ingénieur régional de prévention et de sécurité et des agents chargés de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité ;
- les décisions relatives aux conseils de laboratoire et de service ;
- les conventions fixant les modalités d'acquisition et de fonctionnement des matériels communs au CNRS et à d'autres organismes ;
- les baux d'immeubles donnés ou pris à loyer d'une durée inférieure ou égale à neuf ans dont le montant annuel est inférieur ou égal à 125 000 euros ;
- les conventions d'occupation précaire, conventions d'hébergement et concessions de logement ;
- les actes d'administration relatifs aux biens mobiliers et immobiliers.

1.3 - Relations avec les partenaires

- les contrats de recherche impliquant une ou plusieurs unités de la circonscription ;
- les contrats de collaboration impliquant une ou plusieurs unités de la circonscription prévoyant des clauses explicites d'exploitation ou des options de cession des droits du CNRS sur les résultats communs ;
- les contrats conclus dans le cadre de l'Union européenne, ainsi que les actes et accords y afférents ;
- les conventions de collaboration pour une unité propre de recherche hors contractualisation ;
- les conventions d'association des unités de recherche hors contractualisation ;
- les conventions destinées à assurer le bon fonctionnement des unités et notamment celles relatives à l'hygiène et à la sécurité, à la restauration et au suivi médical, en application notamment du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 susvisé et de l'instruction n° INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;
- les conventions avec les universités relatives à la délivrance des ordres de mission ;
- les conventions avec les collectivités locales de la circonscription ;
- les conventions d'adhésion à des associations « loi 1901 », lorsque la cotisation annuelle est inférieure à 3 000 euros ;
- les accords de partenariat dont la coordination est assurée par une unité de la circonscription et qui impliquent des unités relevant d'autres circonscriptions ;
- les contrats ou conventions conclus dans les domaines de l'édition et de l'audiovisuel et notamment, les contrats d'édition ou de co-édition, de production et de coproduction, de diffusion, de cession et d'achat de droits d'auteur ou de droits voisins, pour le compte des unités relevant de sa circonscription ;
- les conventions de délégation de gestion des unités conclus avec les établissements d'enseignement supérieur et les actes qui leur sont afférents.

1.4 - Les dons et legs

- les actes consécutifs à l'acceptation de ceux-ci dans les conditions prévues aux dispositions testamentaires, les actes conservatoires,

d'administration, de disposition, les actes donnant pouvoir avec faculté de substituer.

1.5 - Déclarations diverses

- les déclarations, demandes et autres formalités en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement ;
- le visa des demandes d'autorisation des lieux de recherches biomédicales du CNRS, en tant que responsable des lieux, en application de l'article L. 1121-13 du code de santé publique ;
- les demandes d'autorisation relatives à l'importation à des fins de recherche de cellules souches embryonnaires, aux protocoles d'études et de recherche et à la conservation de ces cellules ;
- les demandes d'autorisation d'activité d'importation et/ou d'exportation d'organes et de cellules issus du corps humain et de leurs dérivés à des fins scientifiques, en application des articles R.1235-7 et R.1235-8 du code de la santé publique.

1.6 - Subventions

- l'attribution de subventions en espèces d'un montant, par subvention, inférieur ou égal à 125 000 euros et dont l'objet est limité aux aides à la recherche, à l'aide à la diffusion des résultats de la recherche, au soutien aux réunions et colloques scientifiques, au financement des prix attribués aux scientifiques et au soutien à des institutions scientifiques et aux associations liées aux CNRS ;
- l'attribution de subventions en nature pour un montant, par bénéficiaire et par an, inférieur ou égal à 125 000 euros ;
- l'attribution de subventions pour l'exécution des programmes pluridisciplinaires entrant dans le cadre de la programmation scientifique approuvée par le conseil d'administration dont le montant, par an et par programme, est inférieur ou égal 375 000 euros ;
- les décisions de versement de subventions aux établissements d'enseignement supérieur pour les unités dont la gestion leur est déléguée au titre d'une convention de délégation de gestion ;
- les conventions de subvention d'un montant inférieur ou égal à 300 000 euros et dont l'objet est limité au financement de projets scientifiques au titre des contrats de plan Etat-Région.

1.7 - Tarification, facturation et budgétisation de ventes de produits

- les décisions fixant le montant des redevances et rémunérations dues au CNRS entrant dans le champ de compétences déterminé par l'instruction

de procédure relative à la tarification, la facturation et la budgétisation de ventes de produits.

1.8 - Poursuites pénales engagées par le CNRS

- les dépôts de plaintes contre X ou contre des personnes physiques qui ne sont pas agents du CNRS, par courrier ou par déposition, relatives aux atteintes portées aux biens matériels et immatériels, excepté les dépôts de plainte avec constitution de partie civile, la citation directe et les dépôts de plaintes contre des personnes physiques qui sont des agents du CNRS.

Art. 2 - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Jacques Guilleminot, délégué régional par intérim, délégation est donnée à Mme Françoise Barrière, responsable du service des affaires générales, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'ensemble des actes visés à l'article 1^{er}, à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe énumérés au 1.1, dans la limite de ses attributions.

Art. 3 - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Jacques Guilleminot, délégué régional par intérim et de Mme Françoise Barrière, responsable du service des affaires générales, délégation est donnée à M. Laurent Beauchet, responsable du service des ressources humaines, et à Mme Annabelle Alves, responsable du service partenariat et valorisation, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'ensemble des actes visés à l'article 1^{er}, à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe énumérées au 1.1, dans la limite de leurs attributions.

Art. 4 - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Jacques Guilleminot, délégué régional par intérim, de Mme Françoise Barrière, responsable du service des affaires générales et de M. Laurent Beauchet, responsable du service des ressources humaines, délégation est donnée à Mme Lucette Vayn, adjointe au responsable du service des ressources humaines, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'ensemble des actes visés à l'article 1^{er}, à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe énumérés au 1.1, dans la limite de ses attributions.

Art. 5 - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 avril 2017

Alain Fuchs

DEC171433DAJ

Décision portant nomination de M. Jean-Jacques Guilleminot aux fonctions de délégué régional par intérim de la circonscription Ile-de-France Sud

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret du 21 avril 2017 portant nomination (inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche) ;

Vu la décision DEC161059DAJ du 17 juin 2016 portant nomination de M. Bertrand Minault aux fonctions de délégué régional de la circonscription Ile-de-France Sud ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – A compter du 22 avril 2017, M. Jean-Jacques Guilleminot est nommé délégué régional par intérim de la circonscription Ile-de-France Sud, en remplacement de M. Bertrand Minault, appelé à d'autres fonctions.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 22 avril 2017

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC171125DAJ

Décision portant nomination de Mme Clarisse Lefort – David aux fonctions de déléguée régionale par intérim de la circonscription Bretagne et Pays-de-la-Loire

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Mme Clarisse Lefort – David, déléguée régionale, est nommée déléguée régionale par intérim de la circonscription Bretagne et Pays-de-la-Loire, à compter du 1^{er} juin 2017.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 19 avril 2017

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC171462DERCI

Décision portant nomination de M. Jacques Maleval aux fonctions de directeur du bureau du CNRS à Tokyo (DERCI)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100148DAJ du 8 juillet 2010 portant organisation de la direction du CNRS ;

Vu la décision DEC100175DAJ du 1^{er} octobre 2010 portant organisation de la direction de l'Europe de la recherche et de la coopération internationale (DERCI) ;

Sur proposition de la directrice générale déléguée à la science ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – M. Jacques Maleval, ingénieur en chef de l'armement, est nommé directeur du bureau du CNRS à Tokyo à compter du 1^{er} juin 2017 pour une durée de deux ans.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC171416DERCI

Décision portant renouvellement de M. Pascal Dayez-Burgeon aux fonctions de directeur du bureau du CNRS de Bruxelles (DERCI)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100148DAJ du 8 juillet 2010 portant organisation de la direction du CNRS ;

Vu la décision DEC100175DAJ du 1^{er} octobre 2010 portant organisation de la direction de l'Europe de la recherche et de la coopération internationale (DERCI) ;

Vu la décision DEC150018DAJ du 16 mars 2015 portant cessation de fonctions et nomination de M. Pascal Dayez-Burgeon aux fonctions de directeur du bureau du CNRS de Bruxelles ;

Sur proposition de la directrice générale déléguée à la science ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – M. Pascal Dayez-Burgeon, administrateur civil hors classe, est renouvelé aux fonctions de directeur du bureau du CNRS à Bruxelles, à compter du 1^{er} avril 2017 pour une durée de deux ans.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC170820INSHS

Décision portant cessation de fonctions de Mme Bénédicte André, directrice, et nomination de Mme Cécile Maréchal aux fonctions de directrice de l'unité mixte de service n° 3558 intitulée UMS QUETELET - PROGEDO

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151298DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de service n° 3558 intitulée UMS QUETELET - PROGEDO et nommant Mme Bénédicte André directrice de cette unité ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

- I. Il est mis fin aux fonctions de Mme Bénédicte André, directrice de l'unité mixte de service n° 3558 intitulée UMS QUETELET – PROGEDO, appelée à d'autres fonctions, à compter du 15 avril 2017.
- II. A compter de cette même date, Mme Cécile Maréchal, ingénieur d'études au CNRS, est nommée directrice de l'unité mixte de service susvisée, pour la durée fixée dans la décision DEC151298DGDS portant notamment renouvellement de l'unité mixte de service n°3558 intitulée UMS QUETELET-PROGEDO.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 7 avril 2017

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la science
Anne Peyroche



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC171068INC

Portant nomination de Monsieur Louis FENSTERBANK aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n° 8232 intitulée « Institut Parisien de Chimie Moléculaire » (IPCM)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8232 intitulée Institut Parisien de Chimie Moléculaire (IPCM) et nommant Mme Corinne AUBERT directrice de cette unité ;

Vu l'accord de l'université Pierre et Marie Curie ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Louis FENSTERBANK, Professeur des universités de classe exceptionnelle à l'université Pierre et Marie Curie, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la période du 1^{er} avril au 30 juin 2017.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 3 avril 2017

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la science
Anne Peyroche

DEC170895DR04

Décision portant nomination de Monsieur Alexis ARCHAMBEAU, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7652 intitulée Laboratoire de synthèse organique

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR7652, intitulée Laboratoire de synthèse organique ;

Vu la décision DEC161263INC nommant Monsieur Laurent EL KAÏM directeur de l'unité à compter du 01/07/2016 ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Ile-de-France Sud ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Alexis ARCHAMBEAU, CR2, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR7652 à compter du 08/03/2017.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 8 mars 2017

Pour le président et par délégation,
Le directeur d'unité
Laurent EL KAÏM



DEC171113INC

Portant nomination de Madame Myriam TAVERNA aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche UMR8612 intitulée « Institut Galien Paris Sud » (IGPS)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC142119DGDS en date du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8612 intitulée Institut Galien Paris Sud (IGPS) et nommant M. Elias FATTAL directeur de cette unité ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

Vu l'accord de l'université Paris Sud ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Madame Myriam TAVERNA, Professeure des universités de classe exceptionnelle à l'université Paris Sud, est nommée directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la période du 1^{er} mai au 31 décembre 2017.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 2 mai 2017

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la science
Anne Peyroche

DEC170542DERCI

Décision portant nomination de Mme Nadine CATTAN, aux fonctions de chargée de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Nadine CATTAN, Directrice de recherche en géographie au CNRS (DR1, DRT1C) Directrice de l'UMR Géographie-cités à Paris (UMR8504) est nommée chargée de mission auprès de la directrice générale déléguée à la science pour la Direction Europe de la Recherche et coopération internationale (DERCI), direction rattachée à la DGDS, du 1^{er} février 2017 au 31 décembre 2017.

Sa mission a pour objet le suivi de dossiers relatifs à l'Espace Européen de la Recherche.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Nadine CATTAN demeure affectée à l'UMR Géographie-cités, 13 rue du Four 75006 PARIS.

Article 2

Du 1^{er} février 2017 au 31 décembre 2017, Mme Nadine CATTAN percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Ile-de-France Ouest et Nord.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Alain Fuchs

DEC170650INP

Décision portant nomination de M. Sébastien Chevalier aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche UMR6303 intitulée Laboratoire Interdisciplinaire Carnot de Bourgogne (ICB)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC161216DGDS en date du 16 décembre 2016 portant création des unités mixtes de recherche contractualisées ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2017, Monsieur Sébastien Chevalier, professeur des Universités à l'Université de Bourgogne est nommé directeur-adjoint par intérim de l'Unité Mixte de Recherche n°6303, en remplacement de Monsieur Frédéric Bernard.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 12 avril 2017

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la
science
Anne Peyroche

DEC170970INSHS

Décision portant cessation de fonctions de M. Francis Aubert, directeur, et nomination de M. Jean Vigreux aux fonctions de directeur par intérim de l'unité de service et de recherche n° 3516 intitulée Maison des Sciences de l'Homme de Dijon (MSHDijon)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC161226DGDS en date du 16 décembre 2016 portant renouvellement de l'unité de service et de recherche intitulée Maison des Sciences de l'Homme de Dijon (MSHDijon) ;

Vu l'avis émis par le conseil de laboratoire de l'unité ;

Vu l'accord de l'organisme partenaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

- I. Il est mis fin aux fonctions de M. Francis Aubert, directeur de l'unité de service et de recherche n° 3516 intitulée Maison des Sciences de l'Homme de Dijon (MSHDijon), démissionnaire, à compter du 1^{er} avril 2017.
- II. A compter de cette même date, M. Jean Vigreux, professeur à l'Université de Bourgogne-Franche-Comté, est nommé directeur par intérim de l'unité de service et de recherche n° 3516 intitulée Maison des Sciences de l'Homme de Dijon (MSHDijon), jusqu'au 31 juillet 2017.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le 7 avril 2017

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la science
Anne Peyroche



DEC170075INSHS

Décision portant nomination de M. Sébastien Bully, Mme Pascale Chevalier et M. Régis Labeaune comme directeurs adjoints par intérim de l'unité mixte de recherche n°6298 intitulée *Archéologie, terre, histoire, sociétés (ARTeHIS)*

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC161216DGDS en date du 16 décembre 2016 portant renouvellement des unités mixtes de recherche et notamment de l'UMR n°6298 ARTeHIS, et nommant Mme Sabine Lefèbvre, directrice de cette unité ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire du 15 décembre 2016 ;

Vu l'accord des partenaires ;

DECIDE :

Article 1^{er} - nominations

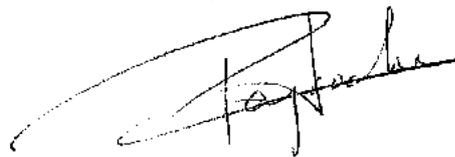
M. Sébastien Bully, chargé de recherche au CNRS, Mme Pascale Chevalier, maître de conférences à l'Université Blaise Pascal et M. Régis Labeaune, ingénieur d'étude à l'INRAP, sont nommés directeurs adjoints par intérim de l'unité mixte de recherche n°6298 susvisée pour la période du 1^{er} janvier au 31 juillet 2017.

Article 2 - publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **7 - AVR. 2017**

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la
science



Anne Peyroche



www.cnrs.fr

Campus Gérard Méglie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 99 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC170919DR07

Décision portant nomination de M. Ivan WAWRZYNIAK aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR6023 intitulée « Microorganismes : génome et environnement »

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC161216DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° UMR6023 intitulée « Microorganismes : génome et environnement » et nommant M. Téléphore SIME-NGANDO en qualité de directeur;

Vu l'avis du conseil de l'UMR6023 ¹ en date du 28/03/2017;

Considérant que **M. Ivan WAWRZYNIAK** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Rhône Auvergne du CNRS les 18 et 19 octobre 2012 et du 14 au 16 novembre 2012.

DECIDE :

Article 1^{er} : **M. Ivan WAWRZYNIAK**, assistant ingénieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR6023 intitulée «Microorganismes : génome et environnement», à compter du 01/01/2017

M. Ivan WAWRZYNIAK exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **M. Ivan WAWRZYNIAK** est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Aubière, le 28/03/2017

Le directeur de l'unité

Visa du délégué régional du CNRS

Visa du partenaire
Université Clermont-Auvergne



¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

DEC170898DR07

Décision portant nomination de M. Eric SAHUC aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR6533 intitulée « Laboratoire de physique corpusculaire »

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC161216DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° UMR6533 intitulée « Laboratoire de physique corpusculaire » et nommant M. Dominique PALLIN en qualité de directeur;

Vu l'avis du conseil de l'UMR6533 ¹ en date du 16/02/2017 ;

Considérant que **M. Eric SAHUC** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Centre Auvergne Limousin du 04 au 06 juin et du 18 au 20 novembre 1997.

DECIDE :

Article 1^{er} : **M. Eric SAHUC**, technicien classe exceptionnelle, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR6533 intitulée «Laboratoire de physique corpusculaire», à compter du 16/02/2017.

M. Eric SAHUC exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **M. Eric SAHUC** est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Clermont-Ferrand, le 08/03/2017

Le directeur de l'unité

Visa du délégué régional du CNRS

Visa du partenaire
Université Clermont-Auvergne



¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

DEC170782INSHS

Décision portant nomination de M. Grégoire Rota-Graziosi aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n° 6587 intitulée Centre d'Etudes et de Recherches sur le Développement International-CERDI

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC161216DGDS en date du 16 décembre 2016 portant renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées et notamment l'unité mixte de recherche n° 6587 intitulée Centre d'Etudes et de Recherche sur le Développement International et nommant M. Vianney Dequiedt directeur de cette unité ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Grégoire Rota-Graziosi, Professeur des universités, à l'université de Clermont Ferrand est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée pour la période du 15 février 2017 au 31 juillet 2017 en remplacement de M Vianney Dequiedt appelé à d'autres fonctions.

Article 2

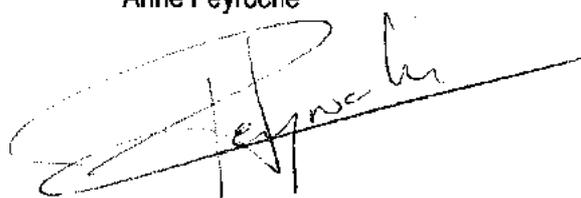
La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

7 - AVR. 2017

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la
science

Anne Peyroche



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75784 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC170293INSHS

Décision portant cessation de fonctions de M. Mathieu POUX et nomination de Mme Cécile BATIGNE-VALLET, directrice par intérim de l'unité mixte de recherche n°5138 intitulée Archéologie et Archéométrie

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5138 intitulée Archéologie et Archéométrie et nommant M. Mathieu Poux directeur de cette unité ;

Vu l'accord des partenaires ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Mathieu POUX, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaire, à compter du 27 janvier 2017.

II. A compter de cette même date, Mme Cécile BATIGNE-VALLET, chargée de recherche au CNRS, est nommée directrice par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 août 2017.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la
science

Anne Peyroche



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC162769INSIS

Décision portant nomination de Mme Florence Garrelie aux fonctions de directrice et de M. Marc Sebban directeur adjoint de l'unité mixte de recherche UMR5516 intitulée « Laboratoire Hubert Curien »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5516 intitulée « Laboratoire Hubert Curien » et nommant M. Florent Pigeon directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC162028INSIS en date du 28 juillet 2016 portant nominations de Mme Florence Garrelie, directrice par intérim et de M. Marc Sebban, directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n°5516 intitulée « Laboratoire Hubert Curien » ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} mars 2017 :

I. Mme Florence Garrelie, professeur à l'université Jean Monnet de Saint-Etienne, est nommée directrice de l'unité mixte de recherche susvisée, en remplacement de M. Florent Pigeon, appelé à d'autres fonctions, jusqu'au terme du mandat de l'unité.

II. M. Marc Sebban, professeur à l'université Jean Monnet de Saint-Etienne, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche pour la même période.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 10 mars 2017

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la
science
Anne Peyroche

DEC170896DR07

Décision portant nomination de M. Olivier VOLDOIRE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR6042 intitulée « Laboratoire de géographie physique et environnementale »

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC161216DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° UMR6042 intitulée « Laboratoire de géographie physique et environnementale » et nommant M. Johannes STEIGER en qualité de directeur;

Vu l'avis du conseil de l'UMR6042 ¹ en date du 10/02/2017 ;

Considérant que **M. Olivier VOLDOIRE** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS les 22 et 23 mars 2010 et les 26, 27 et 28 avril 2010.

DECIDE :

Article 1^{er} : **M. Olivier VOLDOIRE**, Assistant Ingénieur, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR6042 intitulée «Laboratoire de géographie physique et environnementale », à compter du 10/02/2017.

M. Olivier VOLDOIRE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **M. Olivier VOLDOIRE** est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Clermont-Ferrand, le 14/03/2017

Le directeur de l'unité

Visa du délégué régional du CNRS

Visa du partenaire
Université Clermont-Auvergne



¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

DEC171308DR07

Décision portant nomination de M. Guy CONDEMINE aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR5240 intitulée « Microbiologie, Adaptation et Pathogénie »

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n°82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation ;

Vu l'instruction n°122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

[Le cas échéant insérer] Vu l'instruction de l'établissement partenaire en matière de santé et sécurité au travail ;

Vu la décision n°DEC151290DGDS du 18/12/2015 nommant M. Henri William NASSER, directeur de l'unité UMR5240 intitulée « Microbiologie, Adaptation et Pathogénie » ;

Vu le certificat de formation de personne compétente en radioprotection niveau 2 dans le secteur industrie option sources radioactives non scellée délivré à M. Guy CONDEMINE le 17/03/2017 par l'APAVE ;

Vu l'avis du comité, du conseil de laboratoire 30-03-2017

DECIDE :

Article 1er : Nomination

M. Guy CONDEMINE, directeur de recherche, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 15/03/2017.

Article 2 : Missions¹

M. Guy CONDEMINE exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de M. Guy CONDEMINE sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Villeurbanne le 13/04/2017

Le directeur d'unité

Visa du délégué régional du CNRS

Visa du président de l'UCBL



¹ [Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations de la PCR avec ce service. Le détail des missions, du temps et des moyens mis à la disposition de la PCR sont à préciser dans une annexe. Si plusieurs PCR sont désignées, l'étendue de leurs missions respectives est à préciser]

DEC171351DR08

Décision portant nomination de Mme Véronique DAELE aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UPR3021 intitulée « Institut de Combustion Aérothermique Réactivité et Environnement » - ICARE.

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n°82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation ;

Vu l'instruction n°122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision DEC161925INSIS du 27 juillet 2016 nommant M. Philippe DAGAUT, directeur de l'unité UPR3021 intitulée « Institut de Combustion Aérothermique Réactivité et Environnement » ;

Vu le certificat de formation de personne compétente en radioprotection niveau 2 dans le secteur industrie option « *sources radioactives scellées* » délivré à Mme Véronique DAELE le 4 avril 2016 par l'université de Caen Normandie ;

Vu l'avis du CHSCT du laboratoire du 14 novembre 2006 ;

DECIDE :

Article 1er : Nomination

Mme Véronique DAELE, CR1, est nommée personne compétente en radioprotection à partir du 28 novembre 2016 jusqu'au 6 avril 2021.

Article 2 : Missions¹

Mme Véronique DAELE exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de Mme Véronique DAELE sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

¹ [Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations de la PCR avec ce service. Le détail des missions, du temps et des moyens mis à la disposition de la PCR sont à préciser dans une annexe. Si plusieurs PCR sont désignées, l'étendue de leurs missions respectives est à préciser]

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Orléans le 07/04/2017

Le directeur d'unité
Philippe DAGAUT

Visa du délégué régional du CNRS

DEC170926DR10

Décision portant nomination de Monsieur Ludovic Georges aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7550 intitulée Observatoire astronomique de Strasbourg

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC170185INSU portant cessation de fonctions de M. Hervé WOZNIAK et nomination de M. Pierre-Alain DUC, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7550 intitulée « Observatoire astronomique de Strasbourg » (ObAS);

Considérant que Monsieur Ludovic Georges a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alsace du CNRS et l'Université de Strasbourg du 13 au 15 mai 2014 et du 11 au 13 juin 2014,

DECIDE :

Article 1^{er} : Monsieur Ludovic Georges, technicien, est nommée aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7550 Observatoire astronomique de Strasbourg à compter du 1^{er} janvier 2017.

Monsieur Ludovic Georges exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Monsieur Ludovic Georges est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 13 mars 2017

Le directeur d'unité
Pierre-Alain Duc



Visa du délégué régional du CNRS
Patrice Soullie



Visa du président de l'Université de Strasbourg
Michel Deneken



Le Président de
l'Université de Strasbourg



Michel DENEKEN

DEC171275DR10

Décision portant nomination de M. Cedric Leuvrey aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR7504 intitulée Institut de Physique et Chimie des Matériaux de Strasbourg (IPCMS)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1er décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision n° DEC122886DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMR7504 intitulée Institut de Physique et Chimie des Matériaux de Strasbourg et nommant M. Stefan Haacke en qualité de directeur ;

Vu le certificat de formation de personne compétente en radioprotection niveau 2 dans le secteur industrie option sources radioactives scellées, générateurs de rayons X et accélérateur de particules délivré à M. Cedric Leuvrey le 14/03/17 par l'APAVE ;

Vu l'avis de l'instance de concertation de l'UMR7504-IPCMS du 04/12/2014 ;

DECIDE :

Article 1er : Nomination

M. Cedric Leuvrey, Ingénieur d'études, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 14 mars 2017.

Article 2 : Missions

M. Cedric Leuvrey exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de M. Cedric Leuvrey sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 7 avril 2017



Le directeur de l'unité
Stefan Haacke

Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué Régional



Patrice SOULLIE

Visa du président de l'Université de Strasbourg

Le Président de
l'Université de Strasbourg



Michel DENEKEN

DEC171406CNPS

Décision portant nomination de M. Jean-Louis TECQUERT aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n°2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Jean-Louis TECQUERT, ingénieur d'étude au CNRS (IE2), ingénieur de prévention au sein du service de prévention et de sécurité de la délégation Alsace, est nommé chargé de mission auprès du directeur général délégué aux ressources pour la coordination nationale de prévention et de sécurité, du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018.

Sa mission a pour objet la prévention des risques liés à la mise en œuvre de rayonnements optiques artificiels.

Pour l'exercice de cette mission, M. Jean-Louis TECQUERT demeure affecté à la délégation Alsace, 23 rue du Loess, 67037 STRASBOURG Cedex.

Article 2

Du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018, M. Jean-Louis TECQUERT percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Alsace.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 4 mai 2017

Alain Fuchs

DEC170931DR10

Décision portant nomination de M. Guillaume FLEITH aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UPR 22 intitulée Institut Charles Sadron (ICS)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n°82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation ;

Vu l'instruction n°122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision n° DEC152446INC portant cessation de fonctions de M. Jean-Michel Guénet et nomination de M. Christian Gauthier aux fonctions de directeur de l'unité propre de recherche UPR22 intitulée « Institut Charles Sadron (ICS) » ;

Vu le certificat de formation de personne compétente en radioprotection niveau 2 dans le secteur industrie option sources radioactives scellées, générateurs de rayons X et accélérateur de particules délivré à M. Guillaume FLEITH le 14/03/17 par l'APAVE ;

DECIDE :

Article 1er : Nomination

M. Guillaume FLEITH, Assistant Ingénieur, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 24/05/2017.

Article 2 : Missions

M. Guillaume FLEITH exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de M. Guillaume FLEITH sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg le 07/04/2017

Le directeur d'unité
Christian Gauthier

Visa du délégué régional du CNRS

DEC160914DR11

Décision portant nomination de M. Christian SEGUY aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte 5217 intitulée LIG

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte 5217 intitulée LIG et nommant M. Eric GAUSSIER en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 14 avril 2016 ;

Considérant que M. Christian SEGUY a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Alpes, 1^{er} module du 29 au 31/03/2011 et le 2^{ème} module du 19 au 21/04/2011,

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Christian SEGUY, AI, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte 5217 intitulée LIG à compter du 14 avril 2016.

M. Christian SEGUY exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Christian SEGUY est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Saint Martin d'Hères, le 22 juin 2016

Le directeur de l'unité

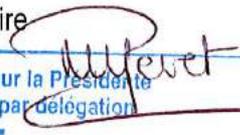

Eric GAUSSIER
Directeur du LIG

Visa du délégué régional du CNRS

Déléguée régionale par intérim


Karine ARGENTO

Visa du chef d'établissement partenaire


Pour la Présidence
et par délégation
La Directrice générale des services adjointe
Martine Perret

DEC170848DR11

Décision portant nomination de Mme Emeline LAMBERT, aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR n°5309 intitulée IAB

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC 151290DGDS du 18 décembre portant création de l'unité mixte n° 5309 intitulée IAB et nommant M. Pierre HAINAUT en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 5309 en date du 06/ 10 / 2016 ;

Considérant que M ou Mme Emeline LAMBERT a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation régionale Côte d'Azur du 12 au 14 mai et du 02 au 04 juin 2004

DECIDE :

Article 1^{er} : M ou Mme Emeline LAMBERT, TCE, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 5309 intitulée IAB, à compter du 1^{er} octobre 2016

Mme Emeline LAMBERT, exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Emeline LAMBERT , est placée sous l'autorité du directeur d'unité.



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T. 04 76 88 10 00
F. 04 76 88 11 61

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble le 19 octobre 2016

Le Directeur d'unité



Pierre HAINAUT

Directeur Institute for Advanced Biosciences
CR UGA / Inserm U 1209 / CNRS UMR 5309

Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional



Jérôme VITRE

Visa du président de l'Université



Pour la Présidente
et par délégation
La Directrice générale des services adjointe
Martine Pevet

DEC162478DR11

Décision portant nomination de Mme. LAMBERT Emeline aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR 5309 intitulée IAB

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction de l'établissement partenaire en matière de santé et sécurité au travail ;

Vu la décision DEC151290DGDS nommant M. Pierre HAINAUT, directeur de l'unité UMR 5309 intitulée IAB ;

Vu l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option sources radioactives scellées et non scellées délivrée à Mme. LAMBERT Emeline le 28 au 30 novembre 2012 par l'APAVE ;

Vu l'avis favorable du CHSCT spécial (à défaut du conseil de laboratoire) du 6 octobre 2016 (Conseil de laboratoire).

DECIDE :

Article 1er : Nomination

Mme. LAMBERT Emeline, TCE, est nommée personne compétente en radioprotection à compter du 6 octobre 2016,

Article 2 : Missions¹

Mme. LAMBERT Emeline exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T 04 76 88 10 00
F 04 76 88 11 61

¹ [Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations de la PCR avec ce service. Le détail des missions, du temps et des moyens mis à la disposition de la PCR sont à préciser dans une annexe. Si plusieurs PCR sont désignées, l'étendue de leurs missions respectives est à préciser]

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de Mme. LAMBERT Emeline sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à La Tronche le 11 janvier 2017

Le directeur d'unité
Pierre HAINAUT



Visa du délégué régional du CNRS



DEC160911DR11

Décision portant nomination de M. Jacques COUTIN aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte 5217 intitulée LIG

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte 5217 intitulée LIG et nommant M. Eric GAUSSIER en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 14 avril 2016 ;

Considérant que M. Jacques COUTIN a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Alpes, 1^{er} module du 08 au 11/11/2005 et le 2^{ème} module du 06 au 08/12/2005,

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Jacques COUTIN, AI, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte 5217 intitulée LIG à compter du 14 avril 2016.

M. Jacques COUTIN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Jacques COUTIN est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

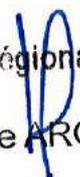
Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Saint Martin d'Hères, le 22 juin 2016

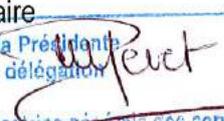
Le directeur de l'unité


Eric GAUSSIER
Directeur du LTG

Visa du délégué régional du CNRS


Déléguée régionale par intérim
Karine ARGENTO

Visa du chef d'établissement partenaire


Pour la Présidente
et par délégation
La Directrice générale des services adjointe
Martine Perret

DEC160912DR11

Décision portant nomination de M. Jean-Philippe GUILBAUD aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte 5217 intitulée LIG

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte 5217 intitulée LIG et nommant M. Eric GAUSSIER en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 14 avril 2016 ;

Considérant que M. Jean-Philippe GUILBAUD a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Alpes, 1^{er} module du 25 au 27/03 et le 2^{ème} module du 14 au 15/04/2003,

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Jean-Philippe GUILBAUD, IR1, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte 5217 intitulée LIG à compter du 14 avril 2016.

M. Jean-Philippe GUILBAUD exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Jean-Philippe GUILBAUD est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Saint Martin d'Hères, le 22 juin 2016

Le directeur de l'unité

Eric GAUSSIER
Directeur du LI6

Visa du délégué régional du CNRS

Déléguée régionale par intérim

Karine ARGENTO

Visa du chef d'établissement partenaire

Pour la présidence
et par délégation
La Directrice générale des services adjointe
Martine Pelet

DEC160913DR11

Décision portant nomination de Mme. Christiane PLUMERE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte 5217 intitulée LIG

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte 5217 intitulée LIG et nommant M. Eric GAUSSIER en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 14 avril 2016 ;

Considérant que Mme. Christiane PLUMERE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Alpes, 1^{er} module du 23 au 25/10/2001 et le 2^{ème} module du 26 au 28/11/2001,

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme. Christiane PLUMERE, IE2, est nommée aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte 5217 intitulée LIG à compter du 14 avril 2016.

Mme. Christiane PLUMERE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mme. Christiane PLUMERE est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Saint Martin d'Hères, le 22 juin 2016

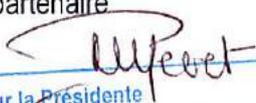
Le directeur de l'unité


Eric GAUSSIER
Directeur du LIG

Visa du délégué régional du CNRS


Déléguée régionale par intérim
Karine ARGENTO

Visa du chef d'établissement partenaire


Pour la Présidente
et par délégation
La Directrice générale des services adjointe
Martine Pezet

DEC170818INS2I

Décision portant nomination de M. Patrice BELLOT aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°090142DAJ du 16 novembre 2009 portant création et organisation des Instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Patrice BELLOT, professeur à l'Université Aix-Marseille, est nommé chargé de mission auprès de la directrice générale déléguée à la science pour l'Institut des Sciences de l'Information et de leurs Interactions (INS2I), direction rattachée à la DGDS, du 1^{er} mars 2017 au 31 août 2018.

Sa mission a pour objet le suivi des activités relevant de « l'Information scientifique et technique – Fouille de données textuelles » (IST-TDM).

Article 2

Du 1^{er} mars 2017 au 31 août 2018, M. Patrice BELLOT percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Provence et Corse.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 14 avril 2017

Le président
Alain Fuchs

DEC162616INP

Décision portant nomination de M. Olivier Theodoly, directeur de l'unité mixte de recherche intitulée Adhésion et inflammation (LAI) – UMR7333

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC122743DSI du 5 Janvier 2012 portant création de l'unité UMR 7333, intitulée « Adhésion et inflammation », dont le directeur est Pierre BONGRAND ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 Décembre 2015 portant prorogation des structures opérationnelles de recherche ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

Vu l'accord des partenaires ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} septembre 2016, Monsieur Olivier Theodoly, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche intitulée Adhésion et Inflammation (LAI) – UMR7333, en remplacement de Monsieur Pierre Bongrand, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 10 mars 2017

Pour le président et par délégation
la directrice générale déléguée à la science
Anne Peyroche

DEC170861INSB

Décision portant nomination de M. Julien Cau aux fonctions de directeur adjoint de l'unité mixte de service n°3426 intitulée « BioCampus Montpellier »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC142126DGDS en date du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité mixte de service n°3426 intitulée « BioCampus Montpellier » et nommant M. Laurent Journot, directeur de cette unité ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

À compter du 1^{er} janvier 2017, Monsieur Julien Cau, ingénieur de recherche au CNRS, est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de service susvisée, jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 10 mars 2017

Pour le président et par délégation,
la directrice générale déléguée à la science
Anne Peyroche



DEC170985INEE

Décision portant nomination de M. Pierre Galand aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche n°8222 intitulée « Laboratoire d'Ecogéochimie des Environnements Benthiques (LECOB) »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC133018DGDS en date du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°8222 intitulée « Laboratoire d'Ecogéochimie des Environnements Benthiques (LECOB) » et nommant Mme Nadine Le Bris directrice de cette unité ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} janvier 2017, M. Pierre Galand, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, jusqu'au 31 décembre 2017.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la
science
Anne Peyroche

DEC170348INEE

Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Nicolas Valdeyron directeur par intérim de l'unité mixte de recherche n°5608 intitulée « Travaux de Recherches Archéologiques sur les Cultures, les Espaces et les Sociétés (TRACES) »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5608 intitulée « Travaux de Recherches Archéologiques sur les Cultures, les Espaces et les Sociétés (TRACES) » et nommant M. François-Xavier Fauvelle directeur et M. Nicolas Valdeyron directeur adjoint de cette unité ;

Vu l'accord des partenaires ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. Il est mis fin aux fonctions de M. François-Xavier Fauvelle, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée, démissionnaire, à compter du 21 janvier 2017.

II. A compter de cette même date, M. Nicolas Valdeyron, professeur à l'Université Toulouse-Jean Jaurès, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 août 2017.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la
science
Anne Peyroche

DEC162763DR15

Décision portant nomination de M. Roland LEFEVRE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5629 intitulée Laboratoire de Chimie des Polymères Organiques (LCPO)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 5629 intitulée Laboratoire de Chimie des Polymères Organiques (LCPO) et nommant M. Sébastien LECOMMANDOUX en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 5629¹ ;

Considérant que M. Roland LEFEVRE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Ile-de-France Ouest & Nord du 7 au 8 décembre 2009 (1^{ère} session) et du 13 au 15 janvier 2010 (2^{ème} session),

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Roland LEFEVRE, ingénieur de recherche, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 5629 intitulée Laboratoire de Chimie des Polymères Organiques (LCPO), à compter du 1^{er} janvier 2017.

M. Roland LEFEVRE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Roland LEFEVRE, est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 12 décembre 2016

Le directeur de l'unité
Sébastien LECOMMANDOUX

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Gaëlle BUJAN

Visa du directeur général des services de l'Université de Bordeaux
Eric DUTIL

Visa du directeur général de Bordeaux INP
François CANSELL

DEC170979INSIS

Décision portant cessation de fonction et nomination de M. Beomjoon Kim aux fonctions de directeur adjoint par intérim de l'unité mixte internationale UMI2820 intitulée "laboratory for Integrated Micro Mechatronics Systems (LIMMS)"

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151295DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte internationale n°2820 intitulée Laboratory for Integrated Micro Mechatronics Systems (LIMMS) et nommant M. Dominique Collard, directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC161960INSIS en date du 27 juillet 2016 portant nomination de M. Eric Leclerc, directeur de l'unité mixte internationale UMI2820 intitulée Laboratory for Integrated Micro Mechatronics Systems (LIMMS) ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} avril 2017 :

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Hideki Kawakatsu, directeur adjoint de l'unité mixte internationale susvisée, appelé à d'autres fonctions.

II. M. Beomjoon Kim, professeur à l'université de Tokyo, est nommé directeur adjoint par intérim de l'unité mixte internationale susvisée jusqu'au 30 septembre 2017.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 10 avril 2017

Pour le président et par délégation,
la directrice générale déléguée à la
science
Anne Peyroche

DEC170990INSIS

Décision portant nomination de M. Gaël Sebald aux fonctions de directeur de l'unité mixte internationale UMI3757 intitulée «Science & Engineering Lyon, Tohoku Materials & systems under eXtreme conditions (ELyTMaX)»

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151295DGDS en date du 18 décembre 2015 portant création de l'unité mixte internationale n°3757 intitulée «Science & Engineering Lyon, Tohoku Materials & systems under eXtreme conditions (ELyTMaX)» et nommant M. Jean-Yves Cavallé directeur de cette unité ;

Vu l'accord du partenaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} avril 2017 :

I. Il est mis fin aux fonctions de M. Jean-Yves Cavallé, directeur de l'unité mixte internationale susvisée, appelé à d'autres fonctions.

II. M. Gaël Sebald, professeur à l'université à l'INSA de Lyon, est nommé directeur de l'unité mixte internationale susvisée, jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 10 avril 2017

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la
science
Anne Peyroche

DEC170937INSHS

Décision portant nomination de Mme Anamaria Falaus aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche n° 6310 intitulée Laboratoire de Linguistique de Nantes-LLING

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC161216DGDS en date du 16 décembre 2016 portant ^{de} renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées et notamment l'unité mixte de recherche n° 6310 intitulée Laboratoire de Linguistique de Nantes-LLING et nommant Mme Sabrina Bendjabaliah directrice de cette unité ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

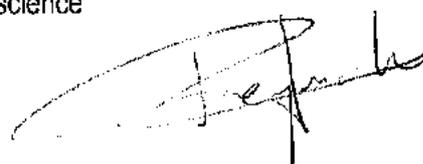
Mme Anamaria Falaus, chargée de recherche 1^{ère} classe au CNRS est nommée directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée pour la période du 1^{er} mars 2017 au 31 juillet 2017.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **7 - AVR. 2017**

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la
science



Anne Peyroche



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC170129INSHS

Décision portant nomination de M. Vincent Hovelaque, M. David Masclat, Mme Isabelle Lebon aux fonctions de directeurs adjoints par intérim de l'unité mixte de recherche UMR n°6211 intitulée Centre de Recherche en Economie et Management-CREM

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC161216DGDS en date du 16 décembre 2016 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°6211 intitulée Centre de Recherche en Economie et Management et nommant M. Franck Moraux directeur de cette unité ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Vincent Hovelaque, professeur des universités à l'Université de Rennes 1, M. David Masclat, professeur des universités à l'Université de Rennes 1 et Mme Isabelle Lebon, professeure des universités à l'Université de Caen Normandie sont nommés directeurs adjoints par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017.

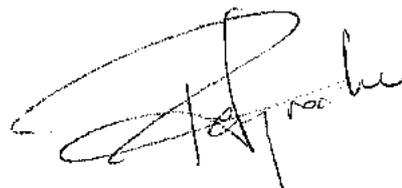
Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

7 - AVR. 2017

Pour le président et par délégation,
la directrice générale déléguée à la science



Anne Peyroche



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC171380DAJ

Décision portant nomination de Madame Gabrielle Inguscio à la délégation régionale Bretagne Pays-de-Loire (DR17)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

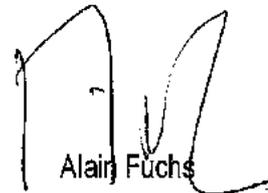
Sur proposition du directeur général délégué aux ressources ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Mme Gabrielle Inguscio exerce les fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Bretagne Pays-de-Loire, à compter du 1^{er} juillet 2017, en remplacement de Mme Clarisse David-Lefort appelée à d'autres fonctions.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **27 AVR. 2017**



Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

01 44 96 40 00
01 44 96 53 90

DEC170971DR18

Décision portant nomination de Mme Virginie LAMBERTYN aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité FR3580 intitulée Génie Enzymatique et Cellulaire, Reconnaissance Moléculaire et Catalyse

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1er décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC142121DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité FRE3580, intitulée Génie Enzymatique et Cellulaire, Reconnaissance Moléculaire et Catalyse, dont le directeur est M. Karsten HAUPT;

Considérant que Mme Virginie LAMBERTYN a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la DR18 les 19 et 22 Mars 2007,

DECIDE :

Article 1er : Mme Virginie LAMBERTYN, TCH, est nommée aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'Unité FR3580 intitulée Génie Enzymatique et Cellulaire, Reconnaissance Moléculaire et Catalyse, à compter du 01/09/2016.

Mme Virginie LAMBERTYN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mme Virginie LAMBERTYN, est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Lille, le 13/03/2017


Le directeur de l'unité
Karsten HAUPT



Délégation
Nord Pas de Calais et Picardie

www.cnrs.fr

Espace Recherche et Innovation
2, rue des Canoniers CS 80009
59046 LILLE Cedex.

Visa de la Déléguée Régionale du CNRS
Françoise PAILLOUS

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and flourishes, positioned below the printed name.

DEC170881DR18

Décision portant cessation de fonctions de Mme Josèphe BROUTIN aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR8529 intitulée Institut de Recherche Historique du Septentrion

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC141659DR18 portant nomination de Mme Josèphe BROUTIN aux fonctions d'A,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité d'assistant(e) de prévention (AP) exercées par Mme Josèphe BROUTIN, dans l'unité du CNRS n° UMR8529, à compter du 01/04/2016

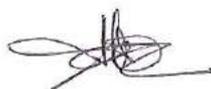
Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Lille, le 06/03/2017

Le directeur de l'unité
MICHONNEAU Stéphane



Visa de la déléguée régionale du CNRS
Françoise PAILLOUS



Visa de la présidente de l'Université de Lille 3
Fabienne BLAISE



Délégation
Nord Pas de Calais et Picardie

www.cnrs.fr

Espace Recherche et Innovation
2, rue des Canonniers CS 60009
59046 LILLE Cedex

DEC170980INSHS

Décision portant nomination de Mme Lucile Chanquoy aux fonctions de directrice par intérim de l'unité mixte de recherche n° 7320 intitulée Bases, Corpus, Langage-BCL

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC151309DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées et notamment de l'unité mixte de recherche n° 7320 intitulée Bases, Corpus, Langage-BCL ;

Vu la décision DEC150658INSHS en date du 10 mars 2015 portant nomination de M. Damon Mayaffre aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche susvisée ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Lucile Chanquoy, Professeure des universités, à l'université de Nice Sophia antipolis est nommée directrice par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée pour la période du 23 mars 2017 au 31 décembre 2017 en remplacement de M. Damon Mayaffre démissionnaire.

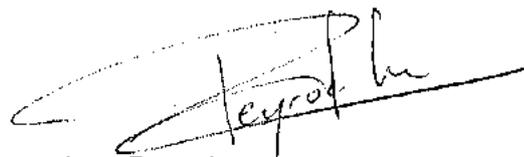
Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

7 - AVR. 2017

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la
science



Anne Peyroche



www.cnrs.fr

Campus Gérard Méglie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC170996INSIS

Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Nelson Christensen aux fonctions de directeur par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7250 intitulée "Astrophysique Relativiste, Théories, Expériences, Metrologie, Instrumentation, Signaux (ARTEMIS)"

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC122743DSI en date du 5 janvier 2012 portant création de l'unité mixte de recherche n°7250 intitulée « Astrophysique Relativiste, Théories, Expériences, Metrologie, Instrumentation, Signaux (ARTEMIS) » et nommant Mme Catherine Man directrice de cette unité ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} janvier 2017 :

I. Il est mis fin aux fonctions de Mme Catherine Man, directrice de l'unité mixte de recherche susvisée, appelée à d'autres fonctions.

II. M. Nelson Christensen, enseignant-chercheur à l'observatoire de la Côte d'Azur, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, jusqu'au 30 juin 2017.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 10 avril 2017

Pour le président et par délégation,
La directrice générale déléguée à la
science
Anne Peyroche

DEC171230DAJ

Décision portant nomination de Mme Virginie Charpentier aux fonctions de responsable du Pôle Responsabilité pénale et Maîtrise des Risques de la direction des affaires juridiques

LE PRESIDENT

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100148DAJ portant organisation de la direction du CNRS ;

Vu la décision DEC100168DAJ modifiée portant organisation de la direction des affaires juridiques ;

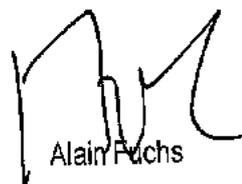
Sur proposition du directeur général délégué aux ressources,

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Mme Virginie Charpentier, ingénieure d'études, est nommée responsable du Pôle Responsabilité pénale et Maîtrise des Risques de la direction des affaires juridiques à compter du 1^{er} mai 2017, en remplacement de Mme Julie Zeler appelée à d'autres fonctions.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **13 AVR. 2017**


Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

☎ 01 44 96 40 00
☎ 01 44 96 53 00

DEC171434DAJ

Décision portant fin de fonctions et nomination de M. Bernard Jollans aux fonctions de directeur de l'audit interne par intérim

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret du 21 avril 2017 portant nomination (inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche) ;

Vu la décision DEC070091DAJ du 9 juillet 2007 portant création de la direction de l'audit interne (DAI) ;

Vu la décision DEC140701DAJ du 20 février 2014 portant nomination de Mme Marie-Caroline BEER aux fonctions de directrice de l'audit interne ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – A compter du 22 avril 2017, Monsieur Bernard Jollans, ingénieur de recherche, est nommé aux fonctions de directeur de l'audit interne par intérim, en remplacement de Mme Marie - Caroline Beer, appelée à d'autres fonctions.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 avril 2017

Alain Fuchs

DEC171305DAJ

Décision portant nomination de Mme Ophélie Robin aux fonctions de directrice adjointe de la direction de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion

LE PRESIDENT

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100148DAJ du 8 juillet 2010 portant organisation de la direction du CNRS ;

Vu la décision DEC100172DAJ du 1^{er} octobre 2010 portant organisation de la DSFIM ;

Sur proposition du directeur général délégué aux ressources ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Mme Ophélie Robin est nommée aux fonctions de directrice adjointe de la direction de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion, à compter du 1^{er} mai 2017.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19 avril 2017

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mègie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC170967MINT

Décision portant nomination de Mme Véronique MATHET aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Véronique Mathet, ingénieur de recherche 1^{ère} classe est nommée chargée de mission auprès de la directrice générale déléguée à la science pour la Mission pour l'interdisciplinarité, direction rattachée à la DGDS, du 01 avril 2017 au 31 décembre 2018.

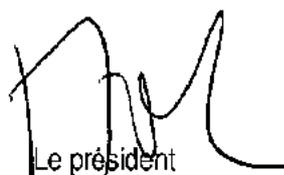
Sa mission a pour objet d'assister la directrice de la MI dans le pilotage du défi Instrumentation aux limites.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Véronique Mathet demeure affectée à la Fédération d'Alembert (ENS Cachan-CNRS, FRE3242).

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **3 0 MARS 2017**


Le président
Alain Fuchs

DEC171304DAJ

Décision portant nomination par de Mme Anne-Marie Capellan aux fonctions de responsable du service budget et optimisation des ressources de la direction de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion (DSFIM)

LE PRESIDENT

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100148DAJ du 8 juillet 2010 portant organisation de la direction du CNRS ;

Vu la décision DEC100172DAJ du 1^{er} octobre 2010 portant organisation de la DSFIM ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Mme Anne-Marie Capellan est nommée aux fonctions de responsable du service budget et optimisation des ressources de la DSFIM, à compter du 1^{er} mai 2017.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19 avril 2017

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

Décision n°DEC171337DRH

LE PRESIDENT DU CNRS

Vu le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques, et notamment les articles 107 et 107-1,

Vu le décret n° 84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires du Centre national de la recherche scientifique,

Vu le décret n°2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État,

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination du président du Centre national de la recherche scientifique

Vu l'arrêté du 1er février 2002 modifié fixant la liste des branches d'activités professionnelles des corps et des emplois types dans les établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel et les établissements publics scientifiques et technologiques,

Vu la décision n°DEC131972DRH du 5 juillet 2013,

DECIDE

Article I : Sont nommés membres de la commission compétente pour l'appréciation de l'équivalence de la qualification professionnelle permettant l'accès aux corps des techniciens de la recherche :

- Madame Dominique LE FUR
- Madame Peggy COLETTA
- Monsieur Olivier PORTE

Article II : Sont nommés membres de la commission d'équivalence en qualité de membres experts scientifiques et techniques du CNRS :

- Madame Sonia BACONNAIS
- Monsieur Gilles N KAOUA

Article III : La présidence de cette commission est assurée par Madame Dominique LE FUR.

Article IV : Cette décision abroge la décision n°DEC131972DRH du 5 juillet 2013.

Article IV : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Paris, le 19 avril 2017

Le Président du Centre National
de la Recherche Scientifique

Alain FUCHS

DEC162217DAJ

Décision portant fin de fonctions et nomination de M. Martin Giard aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut national des sciences de l'Univers (INSU)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision DEC122244DAJ du 31 août 2012 portant nomination de M. Denis Mourard aux fonctions de directeur adjoint scientifique à l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU) ;

Sur proposition de la directrice de l'Institut national des sciences de l'Univers (INSU) ;

DÉCIDE :

Art. 1^{er}. – A compter du 31 août 2016, il est mis fin aux fonctions de M. Denis Mourard, directeur adjoint scientifique de l'INSU, en charge du domaine Astronomie-Astrophysique.

Art. 2. – A compter du 1^{er} septembre jusqu'au 31 décembre 2016, M. Martin Giard, délégué scientifique, exerce les fonctions de directeur adjoint scientifique de l'INSU, en charge du domaine Astronomie-Astrophysique.

Art. 3. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 13 décembre 2016

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mègier
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC171298DAJ

Décision portant nomination de M. Benoît Devincré aux fonctions de délégué scientifique de l'Institut de physique (INP)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Sur la proposition du directeur de l'Institut de physique ;

DÉCIDE :

Art. 1^{er}. – A compter du 1^{er} mars 2017, M. Benoît Devincré, directeur de recherche, est nommé aux fonctions de délégué scientifique de l'INP en charge de la thématique « suivi des projets scientifiques en physique de la matière condensée ».

Art. 2 – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 2 mai 2017

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC171111DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Marcel SALANOUBAT, directeur de l'UMR8030 intitulée « Génomique métabolique », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC162802DAJ du 17 janvier 2017 portant nomination de Madame Clarisse LEFORT-DAVID aux fonctions de déléguée régionale par intérim pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1^{er} avril jusqu'au 31 mai 2017 ;

Vu la décision DEC162803DAJ du 17 janvier 2017 portant nomination de Madame Clarisse LEFORT-DAVID aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1^{er} juin 2017 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'UMR8030, intitulée « Génomique métabolique », dont le directeur est Monsieur Marcel SALANOUBAT ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Marcel SALANOUBAT, directeur de l'UMR8030, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

La décision DEC171182DR01 du 1^{er} février 2017 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 1^{er} avril 2017

La déléguée régionale
Clarisse LEFORT-DAVID



¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC171243DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Pierre LE BER, directeur de l'unité UMS3628 intitulée France génomique, par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE PAR INTERIM,

- Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;
- Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
- Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;
- Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;
- Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;
- Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;
- Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;
- Vu** la décision DEC162802DAJ du 17 janvier 2017 nommant Madame Anne-Françoise DUVAL déléguée régionale par intérim pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1^{er} février jusqu'au 31 mars 2017 ;
- Vu** la décision DEC141544INSB du 19 juin 2014 portant création de l'unité UMS3628, intitulée France génomique, dont le directeur est Monsieur Pierre LE BER ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Pierre LE BER, directeur de l'unité UMS3628, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale par intérim, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du de la déléguée régionale ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 1^{er} février 2017



La déléguée régionale par intérim
Anne-Françoise Duval

DEC171241DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Jean-Paul GAUDILLERE, directeur de l'unité UMR8211, intitulée Centre de Recherche Médecine, Sciences, Santé, Santé Mentale, Société (CERMES3), par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE PAR INTERIM,

- Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;
- Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
- Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;
- Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;
- Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;
- Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;
- Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;
- Vu** la décision DEC162802DAJ du 17 janvier 2017 nommant Madame Anne-Françoise DUVAL déléguée régionale par intérim pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1^{er} février jusqu'au 31 mars 2017 ;
- Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8211, intitulée Centre de Recherche Médecine, Sciences, Santé, Santé Mentale, Société (CERMES3), dont le directeur est Monsieur Jean-Paul GAUDILLERE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Jean-Paul GAUDILLERE, directeur de l'unité UMR8211, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale par intérim, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Paul GAUDILLERE, délégation de signature est donnée à Madame Laurence SIMMAT-DURANT, maître de conférences, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° 141583DR03 du 28 mai 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du de la déléguée régionale ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 1^{er} février 2017



La déléguée régionale par intérim
Anne-Françoise Duval

DEC171240DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Salah NAILI, directeur de l'unité UMR8208, intitulée Modélisation et simulation multi-échelles, par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE PAR INTERIM,

- Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;
- Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
- Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;
- Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;
- Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;
- Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;
- Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;
- Vu** la décision DEC162802DAJ du 17 janvier 2017 nommant Madame Anne-Françoise DUVAL déléguée régionale par intérim pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1^{er} février jusqu'au 31 mars 2017 ;
- Vu** la décision DEC133034DGDS du 20 décembre 2013 portant approuvant le renouvellement de l'unité UMR8208, intitulée Modélisation et simulation multi-échelles, dont le directeur est Monsieur Salah NAILI ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Salah NAILI, directeur de l'unité UMR8208, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale par intérim, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du de la déléguée régionale ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 1^{er} février 2017



La déléguée régionale par intérim
Anne-Françoise Duval

DEC171239DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Philippe LOUBATON, directeur de la FR3522 intitulée Fédération de recherche Bézout, par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE PAR INTERIM,

- Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;
- Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
- Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;
- Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;
- Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;
- Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;
- Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;
- Vu** la décision DEC162802DAJ du 17 janvier 2017 nommant Madame Anne-Françoise DUVAL déléguée régionale par intérim pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1^{er} février jusqu'au 31 mars 2017 ;
- Vu** la décision DEC142124DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de la FR3522, intitulée Fédération de recherche Bézout, dont le directeur est Philippe LOUBATON ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Philippe LOUBATON, directeur de la FR3522, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale par intérim, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Philippe LOUBATON, délégation de signature est donnée à Madame Hajer BAHOURI, directrice de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC151211DR03 du 11 mai 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

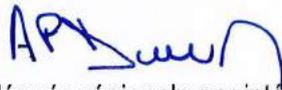
Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du de la déléguée régionale ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 1^{er} février 2017



La déléguée régionale par intérim
Anne-Françoise Duval

DEC171236DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Philippe BERNARDI, directeur de l'unité UMR8589, intitulée Laboratoire de Médiévisiologie Occidentale de Paris (LAMOP), par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE PAR INTERIM,

- Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;
- Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
- Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;
- Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;
- Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;
- Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;
- Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;
- Vu** la décision DEC162802DAJ du 17 janvier 2017 nommant Madame Anne-Françoise DUVAL déléguée régionale par intérim pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1^{er} février jusqu'au 31 mars 2017 ;
- Vu** la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8589, intitulée Laboratoire de Médiévisiologie Occidentale de Paris (LAMOP), dont le directeur est Monsieur Philippe BERNARDI;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Philippe BERNARDI, directeur de l'unité UMR8589, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale par intérim, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Philippe BERNARDI, directeur de l'unité UMR8589, délégation de signature est donnée à Monsieur Laurent JEGOU, maître de conférences, et Madame Françoise BORNES, assistante ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC121040DR03 du 12 mars 2012 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du de la déléguée régionale ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 1^{er} février 2017



La déléguée régionale par intérim
Anne-Françoise Duval

DEC171205DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Thierry HEIDMAN de l'unité UMR9196, intitulée Physiologie et pathologie moléculaires des rétrovirus endogènes et infectieux, par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE PAR INTERIM,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC162802DAJ du 17 janvier 2017 nommant Madame Anne-Françoise DUVAL déléguée régionale par intérim pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1^{er} février jusqu'au 31 mars 2017 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 portant création de l'unité UMR9196, intitulée Physiologie et pathologie moléculaires des rétrovirus endogènes et infectieux, dont le directeur est Monsieur Thierry HEIDMAN ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Thierry HEIDMAN, directeur de l'unité UMR9196, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale par intérim, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du de la déléguée régionale ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 1^{er} février 2017



La déléguée régionale par intérim
Anne-Françoise Duval

DEC171202DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Christophe MARTIN, directeur de l'unité UMR8599, intitulée Centre d'étude de langue et des littératures françaises (CELLF), par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE PAR INTERIM,

- Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;
- Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
- Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;
- Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;
- Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;
- Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;
- Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;
- Vu** la décision DEC162802DAJ du 17 janvier 2017 nommant Madame Anne-Françoise DUVAL déléguée régionale par intérim pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1^{er} février jusqu'au 31 mars 2017 ;
- Vu** la décision DEC150715INSHS du 10 mars 2015 portant cessation de fonctions de Monsieur Christophe MARTIN, directeur par intérim de l'unité mixte de recherche UMR8599, intitulée Centre d'étude de langue et des littératures françaises (CELLF) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Christophe MARTIN, directeur de l'unité UMR8599, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale par intérim, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Christophe MARTIN, délégation de signature est donnée à Madame Claude RETAT, directrice adjointe, et Madame Philibertine MAROLAHY, technicienne de classe normale, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du de la déléguée régionale ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 1^{er} février 2017



La déléguée régionale par intérim
Anne-Françoise Duval

DEC171200DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Jean-Yves SALPIN, directeur de l'unité UMR8587 Laboratoire Analyse et Modélisation pour la Biologie de l'Environnement, par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE PAR INTERIM,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC162802DAJ du 17 janvier 2017 nommant Madame Anne-Françoise DUVAL déléguée régionale par intérim pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1^{er} février jusqu'au 31 mars 2017 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8587 Laboratoire Analyse et Modélisation pour la Biologie de l'Environnement, dont le directeur est Monsieur Jean-Yves SALPIN ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Jean-Yves SALPIN, directeur de l'unité UMR8587, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale par intérim, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Yves SALPIN, délégation de signature est donnée à Monsieur Régis DANIEL, directeur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC151105DR03 du 4 mai 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 1^{er} février 2017



La déléguée régionale par intérim
Anne-Françoise Duval

DEC171196DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Pierre CAYE, directeur de l'unité UMR8230, intitulée Centre Jean Pépin, par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE PAR INTERIM,

- Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;
- Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
- Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;
- Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;
- Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;
- Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;
- Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;
- Vu** la décision DEC162802DAJ du 17 janvier 2017 nommant Madame Anne-Françoise DUVAL déléguée régionale par intérim pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1^{er} février jusqu'au 31 mars 2017 ;
- Vu** la décision DEC142117DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8230, intitulée Centre Jean Pépin, dont le directeur est Monsieur Pierre CAYE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Pierre CAYE, directeur de l'unité UMR8230, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale par intérim, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pierre CAYE, délégation de signature est donnée à Madame Sandrine LAUNEY, assistante ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC150313DR03 du 26 janvier 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du de la déléguée régionale ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 1^{er} février 2017



La déléguée régionale par intérim
Anne-Françoise Duval

DEC171191DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Karam SAB, directeur de l'unité UMR8205, intitulée unité de recherche NAVIER, par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE PAR INTERIM,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC162802DAJ du 17 janvier 2017 nommant Madame Anne-Françoise DUVAL déléguée régionale par intérim pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1^{er} février jusqu'au 31 mars 2017 ;

Vu la décision DEC133034DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8205, intitulée unité de recherche NAVIER, dont le directeur est Monsieur Karam SAB ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Karam SAB, directeur de l'unité UMR8205, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale par intérim, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Karam SAB, délégation de signature est donnée à Monsieur François CHEUVOIR, ingénieur des ponts et chaussées, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC150652DR03 du 2 mars 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du de la déléguée régionale ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 1^{er} février 2017



La déléguée régionale par intérim
Anne-Françoise Duval

DEC171185DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Malcolm BUCKLE, directeur de l'unité UMR8113 intitulée Laboratoire de biologie et pharmacologie appliquée, par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE PAR INTERIM,

- Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;
- Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
- Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;
- Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;
- Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;
- Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;
- Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;
- Vu** la décision DEC162802DAJ du 17 janvier 2017 nommant Madame Anne-Françoise DUVAL déléguée régionale par intérim pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1^{er} février jusqu'au 31 mars 2017 ;
- Vu** la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8113, intitulée Laboratoire de biologie et pharmacologie appliquée, dont le directeur est Monsieur Malcolm BUCKLE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Malcolm BUCKLE, directeur de l'unité UMR8113, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale par intérim, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Malcolm BUCKLE, délégation de signature est donnée à Monsieur Eric DEPREZ, directeur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC142783DR03 du 3 décembre 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

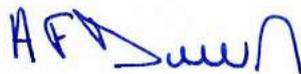
Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du de la déléguée régionale ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 1^{er} février 2017



La déléguée régionale par intérim
Anne-Françoise Duval

DEC170485DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Stéphane DEMRI, directeur de l'unité UMR8643, intitulée Laboratoire spécification et vérification, par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE PAR INTERIM,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC162802DAJ du 17 janvier 2017 nommant Madame Anne-Françoise DUVAL déléguée régionale par intérim pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1^{er} février jusqu'au 31 mars 2017 ;

Vu la décision DEC133034DGDS du 20 décembre 2013 portant création approuvant le renouvellement de l'unité UMR8643, intitulée Laboratoire spécification et vérification, dont le directeur est Monsieur Stéphane DEMRI;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Stéphane DEMRI, directeur de l'unité UMR8643, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale par intérim, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Stéphane DEMRI, délégation de signature est donnée à Madame Patricia BOUYER-DECITRE, directrice de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC143041DR03 du 3 décembre 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 1^{er} février 2017



La déléguée régionale par intérim
Anne-Françoise Duval

DEC170769DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Pierre-Benoît JOLY, directeur de l'unité UMR9003 intitulée Laboratoire Interdisciplinaire Sciences, Innovations, Sociétés (LISIS), par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE PAR INTERIM,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC162802DAJ du 17 janvier 2017 nommant Madame Anne-Françoise DUVAL, déléguée régionale par intérim pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1^{er} février 2017;

Vu la décision DEC161217DGDS du 16 décembre 2016 portant création de l'unité UMR9003, intitulée « Laboratoire Interdisciplinaire Sciences, Innovations, Sociétés (LISIS) », dont le directeur est Monsieur Pierre-Benoît JOLY ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Pierre-Benoît, directeur de l'unité UMR9003, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale par intérim, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



Délégation Paris-Villejuif
www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. JOLY Pierre-Benoit, directeur d'unité, délégation de signature est donnée à Mme RUST. Julie, Ingénieur d'étude, et Madame VALY Dorine Assistant ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC150203DR03 du 16 janvier 2015. donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 23 février 2017



La déléguée régionale par intérim
Anne-Françoise DUVAL



FORMULAIRE DE DEMANDE D'UNE DELEGATION DE SIGNATURE
DE L'ORDONNATEUR SECONDAIRE

Je, soussigné (e), (Nom, prénom) : **Pierre-Benoît JOLY**

Directeur de l'unité (Intitulé et code unité) : **LISIS – UMR 9003 (FRE3705)**

Adresse de l'unité : **5 bd Descartes – Bâtiment Bois de l'Etang – 77454 MARNE LA VALLEE**

Adresse électronique : pierre-benoit.joly@inra.fr

Sollicite une délégation de signature du Délégué régional de la circonscription Paris-Villejuif du CNRS, ordonnateur secondaire, pour signer en son nom et dans la limite des crédits CNRS gérés par l'unité :

- les marchés et commandes nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 134 000 € HT¹ à la date de la signature de la commande, à l'exception des contrats de prestation de service.
- les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant notamment les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents ;

Pour les personnes suivantes ² :

| QUALITE | NOM ET PRENOM | STATUT Titulaire ou contractuel | GRADE |
|---|--------------------|---------------------------------------|-------|
| <u>Délégataire 1</u> – Directeur de l'unité | JOLY Pierre-Benoit | Titulaire | DR |
| <u>Délégataire 2</u> – Secrétaire Générale | RUST Julie | CDI | IE |
| <u>Délégataire 3</u> – Responsable administrative | VALY Dorine | Titulaire | AI |
| <u>Délégataire 4</u> - | | | |

Date : 06 février 2017.....Signature du Directeur d'unité :

Exemplaire original à faire parvenir par courrier postal, accompagné des formulaires d'accréditation dûment complétés et signés par chacun des agents délégataires, à l'adresse suivante :

Délégation Paris Villejuif du CNRS
Service des Affaires Générales
Monsieur Baptiste VILLAIN
7, rue Guy Môquet 94800 VILLEJUIF
Tél : 01 49 58 33 89 - Adresse électronique : baptiste.villain@cnrs.fr

¹ Pour les marchés et commandes supérieurs à 90 000€ HT merci de prendre contact avec le Service financier et comptable de la délégation.

² Chacun des agents figurant dans la liste ci-dessus doit impérativement signer le formulaire d'accréditation



**FORMULAIRE D'ACCREDITATION D'UN DELEGATAIRE
DE L'ORDONNATEUR SECONDAIRE⁽¹⁾⁽²⁾**

NOM DU LABORATOIRE / CODE UNITE : Lisi's - UR 9003 (FRE 3705)

NOM ET PRENOM DU DELEGATAIRE ⁽³⁾: JOLY Pierre - Benoit

(4) Certifié exact, à Champ / Naucou, le 7/2/2017

[Signature]

(Signature du délégataire de l'ordonnateur qui servira de spécimen à l'Agent comptable secondaire pour opérer les contrôles définis par le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique).

CADRE RESERVE A LA DELEGATION PARIS-VILLEJUIF

DATE DE PRISE D'EFFET DE LA DECISION JOINTE DONNANT DELEGATION :

Certifié exact, à Villejuif, le

Déléguée régionale par intérim
Circonscription Paris Villejuif du CNRS

[Signature]
Anne-Françoise DUVAL

(Signature de l'ordonnateur ⁽⁵⁾ attestant du caractère exécutoire de la délégation)

¹ Remplir un formulaire par délégataire

² Renvoyer avec le « Formulaire de demande d'une délégation de signature »

³ Nom, prénom du/ de la Directeur/trice d'unité ou de l'agent désigné pour bénéficier d'une délégation de signature ;

⁴ Signature du délégataire ;

⁵ Signature du Délégué régional de la circonscription Paris-Villejuif du CNRS



**FORMULAIRE D'ACCREDITATION D'UN DELEGATAIRE
DE L'ORDONNATEUR SECONDAIRE⁽¹⁾⁽²⁾**

NOM DU LABORATOIRE / CODE UNITE : LISIS - UDR 9003 (FRE3705)
.....

NOM ET PRENOM DU DELEGATAIRE ⁽³⁾: RUST Julie.....
.....

⁽⁴⁾ Certifié exact, à Champs Elysees le 7/10/2017.....

Julie Rust

(Signature du délégataire de l'ordonnateur qui servira de spécimen à l'Agent comptable secondaire pour opérer les contrôles définis par le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique).

CADRE RESERVE A LA DELEGATION PARIS-VILLEJUIF

DATE DE PRISE D'EFFET DE LA DECISION JOINTE DONNANT DELEGATION :

Certifié exact, à Villejuif, le.....

Déléguée régionale par intérim
Circonscription Paris VIII de Paris - CNRS

AF Duval

Anne-Françoise DUVAL

(Signature de l'ordonnateur ⁽⁵⁾ attestant du caractère exécutoire de la délégation)

¹ Remplir un formulaire par délégataire
² Renvoyer avec le « Formulaire de demande d'une délégation de signature »
³ Nom, prénom du/ de la Directeur/trice d'unité ou de l'agent désigné pour bénéficier d'une délégation de signature ;
⁴ Signature du délégataire ;
⁵ Signature du Délégué régional de la circonscription Paris-Villejuif du CNRS



**FORMULAIRE D'ACCREDITATION D'UN DELEGATAIRE
DE L'ORDONNATEUR SECONDAIRE⁽¹⁾⁽²⁾**

NOM DU LABORATOIRE / CODE UNITE : LISIS-UTR 2003 (FRE 3705)

NOM ET PRENOM DU DELEGATAIRE⁽³⁾: VALY Dorine

⁽⁴⁾ Certifié exact, à Dame la Vallée, le 1 février 2017

(Signature du délégataire de l'ordonnateur qui servira de spécimen à l'Agent comptable secondaire pour opérer les contrôles définis par le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique).

CADRE RESERVE A LA DELEGATION PARIS-VILLEJUIF

DATE DE PRISE D'EFFET DE LA DECISION JOINTE DONNANT DELEGATION :

Certifié exact, à Villejuif, le

Déléguée régionale par intérim
Circonscription Paris Villejuif du CNRS

AF Duval
Anne-Françoise DUVAL

(Signature de l'ordonnateur⁽⁵⁾ attestant du caractère exécutoire de la délégation)

¹ Remplir un formulaire par délégataire

² Renvoyer avec le « Formulaire de demande d'une délégation de signature »

³ Nom, prénom du/ de la Directeur/trice d'unité ou de l'agent désigné pour bénéficier d'une délégation de signature ;

⁴ Signature du délégataire ;

⁵ Signature du Délégué régional de la circonscription Paris-Villejuif du CNRS

DEC170956DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Redouane DJAMOURI, directeur de l'unité UMR8563 intitulée « Centre de recherches linguistiques sur l'Asie orientale (CRLAO), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

- Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;
- Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
- Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;
- Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;
- Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;
- Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;
- Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;
- Vu** la décision DEC162802DAJ du 17 janvier 2017 nommant Madame Anne-Françoise DUVAL, déléguée régionale par intérim pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1^{er} février 2017;
- Vu** la décision DEC133018DGDS du 01 janvier 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8563, intitulée « Centre de recherches linguistiques sur l'Asie orientale (CRLAO), dont le directeur est Monsieur Redouane DJAMOURI;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Redouane Djamouri, directeur de l'unité UMR8563, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



Délégation Paris-Villejuif
www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Redouane DJAMOURI, délégation de signature est donnée à Monsieur Hugues FELER, technicien de classe exceptionnelle, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n°DEC112816DR01 du 08 décembre 2011 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

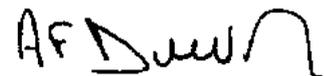
Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 1er février 2017



La déléguée régionale par intérim
Anne-Françoise Duval

DEC171093DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à Mme Clarisse Lefort-David, déléguée régionale par intérim de la circonscription Paris-Villejuif

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le procès-verbal du Conseil d'administration du CNRS du 20 mars 2017 autorisant la signature de la promesse de vente visée ci-après ;

Vu la décision DEC162802DAJ du 17 janvier 2017 portant nomination de Mme Anne-François Duval et de Mme Clarisse David aux fonctions de déléguée régionale par intérim pour la circonscription Paris-Villejuif ;

Vu le projet de promesse synallagmatique de vente de l'unité foncière constituée d'un terrain sis à Thiais (94), « le Fossé Bazin », cadastré section A numéro 165 d'une superficie cadastrale de 20 371 m², et d'un terrain sis à Vitry-sur-Seine (94) « 15 rue Georges Urbain » cadastré section BD numéro 12 d'une superficie cadastrale de 6 457 m² ;

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à Mme Clarisse Lefort-David, déléguée régionale par intérim de la circonscription Paris-Villejuif du CNRS, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la promesse synallagmatique de vente de l'unité foncière constituée d'un terrain sis à Thiais (94), « le Fossé Bazin », cadastré section A numéro 165 d'une superficie cadastrale de 20 371 m², et d'un terrain sis à Vitry-sur-Seine (94) « 15 rue Georges Urbain », cadastré section BD numéro 12 d'une superficie cadastrale de 6 457 m² à la société Eiffage Immobilier Ile-de-France ;

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 6 avril 2017

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mègier
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC171097DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Pascal CROZET, directeur de l'UMR7219 intitulée « Sciences - Philosophie – Histoire » (SPHERE), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC162802DAJ du 17 janvier 2017 portant nomination de Madame Clarisse LEFORT-DAVID aux fonctions de déléguée régionale par intérim pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1^{er} avril jusqu'au 31 mai 2017 ;

Vu la décision DEC162803DAJ du 17 janvier 2017 portant nomination de Madame Clarisse LEFORT-DAVID aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1^{er} juin 2017 ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'UMR7219, intitulée « Sciences - Philosophie – Histoire » (SPHERE), dont le directeur est Monsieur Pascal CROZET ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Pascal CROZET, directeur de l'UMR7219, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pascal CROZET, délégation de signature est donnée à Madame Virginie MAOUCHI, assistante ingénieure, et à Madame Florence BRETTELLE-ESTABLET, directrice de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision DEC170367DR01 du 1^{er} février 2017 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 1^{er} avril 2017

La déléguée régionale
Clarisse LEFORT-DAVID



¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC171100DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Philippe SAVARIN, directeur de l'UMR7244 intitulée « Laboratoire de Chimie, Structures, Propriétés de Biomatériaux et d'Agents Thérapeutiques » (CSPBAT), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC162802DAJ du 17 janvier 2017 portant nomination de Madame Clarisse LEFORT-DAVID aux fonctions de déléguée régionale par intérim pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1^{er} avril jusqu'au 31 mai 2017 ;

Vu la décision DEC162803DAJ du 17 janvier 2017 portant nomination de Madame Clarisse LEFORT-DAVID aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1^{er} juin 2017 ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'UMR7244, intitulée « Laboratoire de Chimie, Structures, Propriétés de Biomatériaux et d'Agents Thérapeutiques » (CSPBAT) dont le directeur est Monsieur Philippe SAVARIN ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Philippe SAVARIN, directeur de l'UMR7244, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Philippe SAVARIN, délégation de signature est donnée à Monsieur Marc LAMY DE LA CHAPELLE, professeur des universités, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision DEC170371DR01 du 1^{er} février 2017 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 1^{er} avril 2017

La déléguée régionale
Clarisse LEFORT-DAVID



¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC171108DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Nicolas LEULLIOT, directeur de l'UMR8015 intitulée « Laboratoire de cristallographie et RMN biologiques », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC162802DAJ du 17 janvier 2017 portant nomination de Madame Clarisse LEFORT-DAVID aux fonctions de déléguée régionale par intérim pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1^{er} avril jusqu'au 31 mai 2017 ;

Vu la décision DEC162803DAJ du 17 janvier 2017 portant nomination de Madame Clarisse LEFORT-DAVID aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1^{er} juin 2017 ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'UMR8015, intitulée « Laboratoire de cristallographie et RMN biologiques », dont le directeur est Monsieur Nicolas LEULLIOT ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Nicolas LEULLIOT, directeur de l'UMR8015, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé



Délégation Paris-Villejuif
www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Nicolas LEULLIOT, délégation de signature est donnée à Madame Cathy BONAMOUR DU TARTRE, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision DEC170378DR01 du 1^{er} février 2017 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

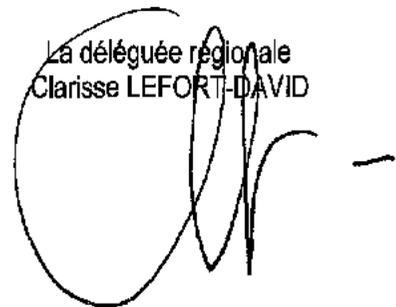
Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 1^{er} avril 2017

La déléguée régionale
Clarisse LEFORT-DAVID



¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC171112DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Cyril NICAUD, directeur de l'UMR8049 intitulée « Laboratoire d'informatique Gaspard Monge » (LIGM), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC162802DAJ du 17 janvier 2017 portant nomination de Madame Clarisse LEFORT-DAVID aux fonctions de déléguée régionale par intérim pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1^{er} avril jusqu'au 31 mai 2017 ;

Vu la décision DEC162803DAJ du 17 janvier 2017 portant nomination de Madame Clarisse LEFORT-DAVID aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1^{er} juin 2017 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'UMR8049 intitulée « Laboratoire d'informatique Gaspard Monge » (LIGM), dont le directeur est Monsieur Cyril NICAUD ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Cyril NICAUD, directeur de l'UMR8049, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Cyril NICAUD, délégation de signature est donnée à Monsieur Jamal NAJIM, directeur de recherche, et à Madame Corinne PALESCANDOLO, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision DEC170379DR01 du 1^{er} février 2017 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 1^{er} avril 2017

La déléguée régionale
Clarisse LEFORT-DAVID



¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC171114DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Stéphane SABOURAU, directeur de l'UMR8050 intitulée « Laboratoire d'analyse et de mathématiques appliquées » (LAMA), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC162802DAJ du 17 janvier 2017 portant nomination de Madame Clarisse LEFORT-DAVID aux fonctions de déléguée régionale par intérim pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1^{er} avril jusqu'au 31 mai 2017 ;

Vu la décision DEC162803DAJ du 17 janvier 2017 portant nomination de Madame Clarisse LEFORT-DAVID aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1^{er} juin 2017 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'UMR8050, intitulée « Laboratoire d'analyse et de mathématiques appliquées » (LAMA), dont le directeur est Monsieur Stéphane SABOURAU ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Stéphane SABOURAU, directeur de l'UMR8050, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Stéphane SABOURAU, délégation de signature est donnée à Monsieur Olivier GUEDON, professeur des universités 1^{ère} classe, Monsieur Raphaël DANCHIN, professeur des universités classe exceptionnelle, et à Monsieur Mathieu MEYER, professeur des universités classe exceptionnelle, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision DEC170381DR01 du 1^{er} février 2017 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 1^{er} avril 2017

La déléguée régionale
Clarisse LEFORT-DAVID



¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC171126DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Jean-Baptiste GOURINAT, directeur de l'UMR8061 intitulée « Centre Léon Robin de recherche sur la pensée antique », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC162802DAJ du 17 janvier 2017 portant nomination de Madame Clarisse LEFORT-DAVID aux fonctions de déléguée régionale par intérim pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1^{er} avril jusqu'au 31 mai 2017 ;

Vu la décision DEC162803DAJ du 17 janvier 2017 portant nomination de Madame Clarisse LEFORT-DAVID aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1^{er} juin 2017 ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant renouvellement de l'UMR8061, intitulée « Centre Léon Robin de recherche sur la pensée antique », dont le directeur est Monsieur Jean-Baptiste GOURINAT ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Jean-Baptiste GOURINAT, directeur de l'UMR8061, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Baptiste GOURINAT, délégation de signature est donnée à Monsieur Marwan RASHED, professeur des universités 2^{ème} classe, et à Madame Juliette LEMAIRE, assistante Ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision DEC170383DR01 du 1^{er} février 2017 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 1^{er} avril 2017

La déléguée régionale
Clarisse LEFORT-DAVID



¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC171142DR01

Décision portant délégation de signature à Madame Patricia-Laila KANNOUCHE, directrice de l'UMR8200 intitulée « Stabilité génétique et oncogénèse », par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC162802DAJ du 17 janvier 2017 portant nomination de Madame Clarisse LEFORT-DAVID aux fonctions de déléguée régionale par intérim pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1^{er} avril jusqu'au 31 mai 2017 ;

Vu la décision DEC162803DAJ du 17 janvier 2017 portant nomination de Madame Clarisse LEFORT-DAVID aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1^{er} juin 2017 ;

Vu la décision DEC162899DR01 du 20 décembre 2013 portant création de l'UMR8200, intitulée « Stabilité génétique et oncogénèse », dont la directrice est Madame Patricia-Laila KANNOUCHE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Patricia-Laila KANNOUCHE, directrice de l'UMR8200, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Patricia-Laila KANNOUCHE, délégation de signature est donnée à Monsieur Filippo ROSSELLI, directeur de recherche, Madame Françoise ROYER, assistante ingénieure, et à Madame Christelle BOUCHOT, technicienne de classe exceptionnelle, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision DEC170396DR01 du 1^{er} février 2017 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 1^{er} avril 2017

La déléguée régionale
Clarisse LEFORNI-DAVID



¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC171177DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Frédéric CHARBONNIER, directeur de la FR3567 intitulée Centre Interdisciplinaire Chimie Biologie – Paris (CICB-Paris), par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE PAR INTERIM,

- Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;
- Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
- Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;
- Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;
- Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;
- Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;
- Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;
- Vu** la décision DEC162802DAJ du 17 janvier 2017 nommant Madame Anne-Françoise DUVAL déléguée régionale par intérim pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1^{er} février jusqu'au 31 mars 2017 ;
- Vu** la décision DEC133023DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de la FR3567, intitulée Centre Interdisciplinaire Chimie Biologie – Paris (CICB-Paris), dont le directeur est Frédéric CHARBONNIER ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Frédéric CHARBONNIER, directeur de la FR3567, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale par intérim, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Frédéric CHARBONNIER, délégation de signature est donnée à Madame Christine GRAVIER-PELLETIER, directrice de recherche, et Madame Marie KÖRNER, directrice de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n°DEC140737DR01 du 21 février 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du de la déléguée régionale ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 1^{er} février 2017



La déléguée régionale par intérim
Anne-Françoise Duval

DEC171180DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Patrice COLL, directeur de l'unité UMR7583 intitulée Laboratoire inter-universitaire des systèmes atmosphériques (LISA), par la déléguée régionale par intérim en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE PAR INTERIM,

- Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;
- Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
- Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;
- Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;
- Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;
- Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;
- Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;
- Vu** la décision DEC162802DAJ du 17 janvier 2017 nommant Madame Anne-Françoise DUVAL déléguée régionale par intérim pour la circonscription Paris-Villejuif à compter du 1^{er} février jusqu'au 31 mars 2017 ;
- Vu** la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7583, intitulée Laboratoire inter-universitaire des systèmes atmosphériques (LISA), dont le directeur est Patrice COLL ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Patrice COLL, directeur de l'unité UMR7583, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale par intérim, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Patrice COLL, délégation de signature est donnée à Madame Karine DESBOEUFS, maître de conférences, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC150069DR03 du 5 janvier 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du de la déléguée régionale ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 1^{er} février 2017



La déléguée régionale par intérim
Anne-Françoise Duval

Décision portant délégation de signature à M. Alexandros Tsoukias, directeur de l'unité GDR3720, intitulée Aide à la décision dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} août 2016;

Vu la décision DEC142133DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité GDR3720, intitulée Aide à la décision dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques, dont le directeur est M. Alexandros Tsoukias ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Alexandros Tsoukias, directeur de l'unité GDR3720, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie
75006 PARIS
T. 01 42 34 94 00
F. 01 43 26 87 23

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alexandros Tsoukias délégation de signature est donnée à Mme Juliette Rouchier, Directeur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 26 avril 2017



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie
75005 PARIS
T. 01 42 34 94 00
F. 01 43 26 87 23

La déléguée régionale

Véronique Debisschop

Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7190 intitulée Institut Jean Le Rond d'Alembert

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7190, intitulée Institut Jean Le Rond d'Alembert, dont le directeur est M. Stéphane Zaleski ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. François Coulouvat, Directeur-adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. François Coulouvat, délégation est donnée à M. Régis-Alain Wumemberger, Professeur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Régis-Alain Wumemberger, délégation est donnée à M. Hugues Genevois, Ingénieur de Recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

¹ Soit 135 000 euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie
75005 PARIS
T 01 42 34 94 00
F 01 43 26 87 23

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Hugues Genevois, délégation est donnée à M. Guillaume Legros, Maître de Conférences, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 5

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 8 décembre 2016

Le directeur d'unité
Stéphane Zaleski



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie
75005 PARIS

T 01 42 34 94 00

F 01 43 26 87 23

DEC162732DR02

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7534 intitulée Centre de Recherches en Mathématique de Décision (CEREMADE)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision n° DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR 7534, intitulée Centre de recherches en mathématiques de la décision ;

Vu la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 rattachant l'unité UMR7534 intitulée Centre de recherches en mathématiques de la décision à la Délégation Paris B à compter du 1^{er} janvier 2015

Vu la décision DEC161245INSMI du 7 juillet 2016 portant nomination de M. Vincent Rivoirard, Professeur, directeur de l'unité UMR7534,

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Isabelle Bellier, Assistant Ingénieur, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle Bellier, délégation est donnée à M. Jean Dolbeault, Directeur de Recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 8 décembre 2016

Le directeur d'unité
Vincent Rivoirard

¹ Soit 135 000 euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie
75005 PARIS
T. 01 42 34 94 00
F. 01 43 26 87 23

Décision donnant délégation de signature à M. Pascal Buresi, directeur de l'unité UMS2000, intitulée Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman, par la Déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC160982DAJ du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop, Déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1er août 2016;

Vu la décision DEC162196INSHS du 19 septembre 2016 approuvant la création de l'unité UMS2000, intitulée Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman, dont le directeur est M. Pascal Buresi;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Pascal Buresi directeur de l'unité UMS2000, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie
75005 PARIS

T. 01 42 34 94 00
F. 01 43 26 87 23

seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;

2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pascal Buresi, délégation de signature est donnée à Mme Elise Voguet, Directrice adjointe, aux fins mentionnées à l'article 1er.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 26 avril 2017

La Déléguée régionale



Véronique Debisschop



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie
75005 PARIS

T. 01 42 34 94 00

F. 01 43 26 87 23

Décision donnant délégation de signature à Mme Edwards Aurélie, directeur de l'unité ERL8228 intitulée Métabolisme et Physiologie Rénale, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} aout 2016;

Vu la décision DEC133029DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité ERL8228, intitulée Métabolisme et Physiologie Rénale, dont le directeur est Mme Aurélie Edwards;

DECIDE :

Article 1er

Délégation est donnée à Mme Aurélie Edwards, directeur de l'unité ERL8228, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie
75005 PARIS

T. 01 42 34 94 00

F. 01 43 26 87 23

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Aurélie Edwards, délégation de signature est donnée à M. Gilles Crambert, Chargé de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1er.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 28 avril 2017



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie
75005 PARIS
T. 01 42 34 94 00
F. 01 43 26 87 23

La déléguée régionale

Véronique Debisschop

DEC162880DR02

Décision portant délégation de signature à M. Pascal Mamassian, directeur de l'unité UMR8248 intitulée Laboratoire des Systèmes Perceptifs (LSP), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC160982 du 17 juin 2016 nommant Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} aout 2016;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité UMR8248, intitulée Laboratoire des Systèmes Perceptifs (LSP), dont le directeur est M. Pascal Mamassian ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M Pascal Mamassian, directeur de l'unité UMR8248, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés et commandes, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié¹, à la date de signature de l'acte ;
2. les ordres de mission (*en respectant les règles du CNRS en ce qui concerne les pays à risque*) ainsi que les bons de transport afférents présentés aux agences agréées par la délégation.

¹ Soit 135 000 Euros HT au 01/01/2016



Délégation régionale Paris B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie

75005 PARIS

T. 01 42 34 94 00

F. 01 43 26 87 23

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pascal Mamassian, délégation de signature est donnée à M. Daniel Pressnitzer, Directeur de Recherche et M. Peter Neri, Chargé de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 26 avril 2017

La déléguée régionale



Véronique Debisschop



Délégation régionale Paris R

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie
75005 PARIS

T. 01 42 34 94 00

F. 01 43 26 87 23

DEC162860DR02

Décision donnant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité ERL8228 intitulée Métabolisme et Physiologie Rénale

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relative aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133029DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité ERL8228, intitulée Métabolisme et Physiologie Rénale, dont le directeur est Mme Aurélie Edwards;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Gilles Crambert, Chargé de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à _____, le _____

Le directeur d'unité
Aurélie Edwards

¹ Soit 135 000 euros HT au 01/01/2016

DEC171449DR02

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR 144 intitulée Compartimentation et Dynamique Cellulaire.

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR144, intitulée Compartimentation et Dynamique Cellulaire, dont le directeur est Bruno GOUD;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Graça Raposo, directrice adjointe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Graça Raposo, délégation est donnée à Mme Cécile Chaumier, Technicienne de la recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



Délégation PARIS B

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie
75005 PARIS

T. 01 42 34 94 00
F. 01 43 26 87 23

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le directeur d'unité
M. Bruno Goud

DEC171408DR02

Décision portant délégation de signature à M. Jean-Noël AQUA, directeur de l'unité 3576 intitulée GDR Processus ULtimes en épitaxie de SEMiconducteurs (PULSE), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC160982DAJ du 16 juin 2016 nommant Madame Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} août 2016 ;

Vu la décision DEC170903INP du 12 avril 2017 portant modification du rattachement du GDR3576 - Processus Ultimes en épitaxie de SEMiconducteurs (PULSE) à la délégation régionale du CNRS Paris B ;

Vu la décision DEC161232DGDS du 16 décembre 2016 approuvant le renouvellement de l'unité 3576, intitulée GDR Processus ULtimes en épitaxie de SEMiconducteurs (PULSE) dont le directeur est M. Jean-Noël Aqua ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Jean-Noël Aqua, directeur de l'unité 3576 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21 avril 2017



La déléguée régionale
Véronique Debisschop

DEC171307DR02

Décision portant délégation de signature à Mme Cécile Maréchal, directrice de l'unité 3558 intitulée UMS QUETELET-PROGEDO, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC160982DAJ du 16 juin 2016 nommant Madame Véronique Debisschop déléguée régionale pour la circonscription Paris B à compter du 1^{er} août 2016;

Vu la décision DEC151298DGDS du 18 décembre 2015 approuvant le renouvellement de l'unité 3558, intitulée UMS QUETELET-PROGEDO,

Vu la décision DEC170820INSHS, du 7 avril 2017 portant nomination de Madame Cécile Maréchal aux fonctions de directrice de l'UMS 3558, à compter du 15 avril 2017;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Cécile Maréchal, directrice de l'unité 3558 à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



Délégation **PARIS B**

www.dr2.cnrs.fr

16, Rue Pierre et Marie Curie
75005 PARIS

T. 01 42 34 94 00

F. 01 43 26 87 23

3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 12 avril 2017



La déléguée régionale
Véronique Debisschop

DEC171431DR04

Décision portant délégation de signature aux responsables de la délégation en cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Jacques GUILLEMINOT, délégué régional par intérim de la délégation Ile-de-France Sud

LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC171433DAJ du 22 avril 2017 nommant M. Jean-Jacques GUILLEMINOT, délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud ;

Vu la décision DEC171402DR04 du 21 avril 2017 nommant Mme Françoise BARRIÈRE aux fonctions de secrétaire générale ;

Vu la décision DEC08A028DR04 du 20 mars 2008 nommant M. Laurent BEAUCHET aux fonctions de responsable du service des ressources humaines ;

Vu la décision DEC160631DR04 du 10 mars 2016 nommant M. Denis BOLÉ aux fonctions de responsable du service technique et logistique ;

DÉCIDE :

Article 1 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Jacques GUILLEMINOT, délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud, délégation est donnée à Mme Françoise BARRIÈRE, secrétaire générale, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire de M. Jean-Jacques GUILLEMINOT.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Jacques GUILLEMINOT et de Mme Françoise BARRIÈRE, délégation est donnée à M. Laurent BEAUCHET, responsable du service des ressources humaines, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire de M. Jean-Jacques GUILLEMINOT.

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Jacques GUILLEMINOT et de Mme Françoise BARRIÈRE, délégation est donnée à M. Denis BOLÉ, responsable du service technique et logistique, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire de M. Jean-Jacques GUILLEMINOT.

Article 4 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Jacques GUILLEMINOT et de Mme Françoise BARRIÈRE, délégation est donnée à Mme Frédérique LENOIR, responsable du pôle ressources financières du secrétariat général, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire de M. Jean-Jacques GUILLEMINOT.

Article 5 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Jacques GUILLEMINOT, de Mme Françoise BARRIÈRE et de M. Laurent BEAUCHET, délégation est donnée à Mme Carole GALES, responsable du pôle aide au pilotage et suivi des ressources du service des ressources humaines, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire de M. Jean-Jacques GUILLEMINOT.

Article 6 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 22 avril 2017

Le délégué régional par intérim
Jean-Jacques GUILLEMINOT

DEC171432DR04

Décision portant délégation de signature aux responsables de la délégation pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PAR INTÉRIM,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC171433DAJ du 22 avril 2017 nommant M. Jean-Jacques GUILLEMINOT, aux fonctions de délégué régional par intérim pour la circonscription Ile-de-France Sud ;

DÉCIDE :

Article 1 : Délégation est donnée à Mme Françoise BARRIÈRE, ingénieure de recherche, secrétaire générale, à l'effet de signer au nom du délégué régional par intérim tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de la décision DEC153351DAJ susvisée.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Françoise BARRIÈRE, délégation est donnée à M. Laurent BEAUCHET, ingénieur de recherche, responsable du service des ressources humaines, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, les marchés à procédure adaptée.

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Françoise BARRIÈRE, délégation est donnée à M. Denis BOLE, ingénieur d'étude, responsable du service technique et logistique, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, les marchés à procédure adaptée.

Article 4 : En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Françoise BARRIÈRE, délégation est donnée à Mme Frédérique LENOIR, assistante ingénieure, responsable du pôle ressources financières du secrétariat général, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, les marchés à procédure adaptée.

Article 5 : En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Françoise BARRIÈRE et de M. Laurent BEAUCHET, délégation est donnée à Mme Carole GALES, ingénieure d'étude, responsable du pôle aide au pilotage et suivi des ressources du service des ressources humaines, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions, les marchés à procédure adaptée.

Article 6 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 22 avril 2017

Le délégué régional par intérim
Jean-Jacques GUILLEMINOT

DEC171317DR05

Décision portant délégation de signature à M. Franck Le Petit, M. Jean-Hugues Fillion, Mme Valérie Audon, Mme Viviane Bigot et Mme Dominique Lopes, pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8112 intitulée Laboratoire d'Etudes du Rayonnement et de la Matière en Astrophysique et Atmosphères.

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8112 Laboratoire d'Etudes du Rayonnement et de la Matière en Astrophysique et Atmosphères ;

Vu la décision no DEC1416441NSU du 4 juillet 2014 portant nomination de M. Darek Lis aux fonctions de directeur de l'unité UMR8112 intitulée Laboratoire d'Etudes du Rayonnement et de la Matière en Astrophysique et Atmosphères ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Franck Le Petit, AST2, M. Jean-Hugues Fillion, PU1 et Mme Valérie Audon, IE1C, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Franck Le Petit, M. Jean-Hugues Fillion, Mme Valérie Audon, délégation est donnée à Mme Dominique Lopes, TCE, et Mme Viviane Bigot, TCN aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision dans la limite de 20 000 € HT.

Article 3

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Cette délégation de signature prend effet à compter du 1^{er} avril 2017 et prend fin automatiquement en cas de changement de directeur(trice) (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La décision no DEC141862DR05 du 9 juillet 2014 est abrogée.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 13/04/2017

Le directeur d'unité
Darek LIS

Décision portant délégation de signature à Mme Isabelle Reynier et Mme Delphine Robuchon pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UPS2841 intitulée CNRS Images

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° DEC121456DAJ du 22 juin 2012 approuvant le renouvellement de l'unité UPS 2841, intitulée CNRS Images, dont la directrice est Mme Anne Brucy.

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Isabelle Reynier, IE1C et Mme Delphine Robuchon, TCS, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

La décision DEC162336DR05 en date du 27/09/2016 portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) est abrogée.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 3 mai 2017

La directrice d'unité
Anne Brucy

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC171314DR05

Décision portant délégation de signature à M. Darek Lis, directeur de l'unité UMR8112 intitulée Laboratoire d'Etudes du Rayonnement et de la Matière en Astrophysique et Atmosphères, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC132119DAJ du 2 septembre 2013 nommant Philippe Cavalier délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord, à compter du 2 septembre 2013 ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8112 Laboratoire d'Etudes du Rayonnement et de la Matière en Astrophysique et Atmosphères ;

Vu la décision DEC1416441NSU du 4 juillet 2014 portant nomination de M. Darek Lis aux fonctions de directeur de l'unité UMR8112 intitulée Laboratoire d'Etudes du Rayonnement et de la Matière en Astrophysique et Atmosphères ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Darek Lis, directeur de l'unité UMR8112, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Darek Lis, délégation de signature est donnée à M. Franck Le Petit, AST2, à M. Jean-Hugues Fillion, PU1, à et à Mme Valérie Audon, IE1C, aux fins mentionnées à l'article 1er.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Franck Le Petit, de M. Jean-Hugues Fillion, et de Mme Valérie Audon, délégation est donnée à Mme Dominique Lopes, TCE, et à Mme Viviane Bigot, TCN aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision, dans la limite de 20 000 € HT.

Article 4

La décision DEC141861DR05 du 9 juillet 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 5

Cette délégation de signature effet à compter du 1er avril 2017 et prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 13 avril 2017

Le délégué régional
Philippe Cavelier

DEC170187DR06

Décision portant délégation de signature à M. François Pierre Tourneux et à M. Jean-Philippe Antoni pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6049 intitulée Théoriser et Modéliser pour Aménager.

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC161216DGDS du 16 décembre 2016 approuvant le renouvellement de l'unité UMR6049, intitulée Théoriser et Modéliser pour Aménager, dont le directeur est M. Jean-Christophe Foltête ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à **M. François Pierre Tourneux**, maître de conférences à l'Université de Franche-Comté, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. François Pierre Tourneux, délégation est donnée à **M. Jean-Philippe Antoni**, professeur à l'Université de Bourgogne aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Besançon, le 02 janvier 2017

Le directeur d'unité
Jean-Christophe Foltête

DEC170186DR06

Décision portant délégation de signature à M. Jean-Christophe Foltete, directeur de l'unité UMR6049 intitulée Théoriser et Modéliser pour Aménager, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire.

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC152277DAJ du 09 novembre 2015 nommant Muriel Sinanidès aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Centre-Est à compter du 1^{er} janvier 2016 ;

Vu la décision DEC161216DGDS du 16 décembre 2016 approuvant le renouvellement de l'unité UMR6049, intitulée Théoriser et Modéliser pour Aménager, dont le directeur est M. Jean-Christophe Foltete;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à **M. Jean-Christophe Foltete** directeur de l'unité UMR6049, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris(e) en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Christophe Foltete, délégation de signature est donnée à **M. François Pierre Tourneux**, maître de conférences à l'université de Franche-Comté, et à M. Jean-Philippe Antoni, professeur à l'Université de Bourgogne aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n°152529DR06 du 1^{er} janvier 2016 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Vandoeuvre les Nancy, le 02 janvier 2017

La déléguée régionale
Muriel Sinanidès

DEC171258DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Frédéric Faure, délégué régional de la circonscription Rhône-Auvergne

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC123054DAJ du 21 décembre 2012 portant nomination de M. Frédéric Faure aux fonctions de délégué régional de la circonscription Rhône-Auvergne ;

Vu le projet d'avenant n°5 de la convention constitutive du GIS IXXI – « *Institut rhônalpin des systèmes complexes* » ;

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à M. Frédéric Faure, délégué régional de la circonscription Rhône - Auvergne du CNRS, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, le projet d'avenant n°5 de la convention constitutive du GIS IXXI – « *Institut rhônalpin des systèmes complexes* ».

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19 avril 2017

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mègier
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC171300DR07

Décision portant délégation de signature à M. Guy CHANFRAY, directeur de l'unité UMR5822 intitulée INSTITUT DE PHYSIQUE NUCLEAIRE DE LYON, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL



Délégation
Rhône Auvergne

www.dr7.cnrs.fr

2 avenue Albert Einstein
BP 61335
69609 Villeurbanne cedex
T. 04 72 44 56 00
F. 04 72 44 56 73

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC123054DAJ du 21 décembre 2012 nommant Frédéric Faure délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne à compter du 15 janvier 2013 ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015, approuvant le renouvellement de l'unité UMR5822, intitulée INSTITUT DE PHYSIQUE NUCLEAIRE DE LYON, dont le directeur est M. Guy CHANFRAY ;

Décide

Article 1er

Délégation est donnée à M. Guy CHANFRAY, directeur de l'unité UMR5822, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- 1- les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 ¹ susvisée et dans la limite des crédits de l'unité ;
- 2- les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
- 3- les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Guy CHANFRAY, délégation de signature est donnée à M. Raphaël TIEULENT, Directeur adjoint, à M. Christophe PEAUCELLE, Ingénieur de recherche, à Mme Martine Verdenelli, Ingénieure de recherche et à Mme Sandra GONCALVES, Ingénieure d'études, aux fins mentionnées à l'article 1er.

Article 3

Les décisions antérieures donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire sont abrogées.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS

Fait à Villeurbanne, le 1er avril 2017

Le délégué régional
Frédéric Faure
Pour le Délégué régional empêché
Aurélië De Sousa
Adjointe au Délégué Régional

¹ Soit jusqu'à 135 000 Euros HT, seuil en vigueur au 01/01/2016

DEC171348DR07

Décision portant délégation de signature à Mme Cécile Batigne-Vallet, directrice par interim de l'unité UMR5138 intitulée Archéologie et Archéométrie, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC123054DAJ du 21 décembre 2012 nommant Frédéric Faure délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne à compter du 15 janvier 2013 ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 approuvant le renouvellement de l'unité UMR5138, intitulée Archéologie et Archéométrie, dont la directrice par intérim est Mme Cécile Batigne-Vallet;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Cécile Batigne-Vallet, directrice par intérim de l'unité UMR5138, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Cécile Batigne-Vallet, délégation de signature est donnée à Mme Christine Oberlin, ingénieure de recherche, et à Mme Valérie Merle, ingénieure d'études, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC140156DR07 du 2 janvier 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision qui prend effet au 27 Janvier 2017 sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villeurbanne, le 18 avril 2017

Le délégué régional
Frédéric Faure

DEC171318DR07

Décision portant délégation de signature ponctuelle au sein de l'unité UMR6016 intitulée Laboratoire de météorologie physique (LAMP), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC123054DAJ du 21 décembre 2012 nommant Frédéric Faure délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne à compter du 15 janvier 2013 ;

Vu la décision DEC161216DGDS du 16 décembre 2016 approuvant le renouvellement de l'unité UMR6016, intitulée Laboratoire de météorologie physique (LAMP), dont le directeur est Joël Van Baelen ;

Vu la décision DEC141891DR07 du 1^{er} juillet 2014 portant délégation de signature à M. Joël Van Baelen, directeur de l'unité UMR6016 intitulée Laboratoire de météorologie physique, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

En l'absence de M. Joël Van Baelen, directeur de l'UMR6016 et de M. Alfons Schwarzenboeck, directeur adjoint, délégation de signature ponctuelle est donnée à M. Laurent Deguillaume, Physicien, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, l'ensemble des actes mentionnés à l'article 1^{er} de la décision DEC141891DR07 du 1^{er} juillet 2014 susvisée, pour la période du 14 au 28 avril 2017.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villeurbanne, le 14 avril 2017

Le délégué régional
Frédéric Faure

DEC171356DR07

Décision portant délégation de signature à Mme Catherine CHEVALLIER, directrice de l'unité UMR5270 intitulée INSTITUT DES NANOTECHNOLOGIES DE LYON, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC123054DAJ du 21 décembre 2012 nommant Frédéric Faure délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne à compter du 15 janvier 2013 ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015, approuvant le renouvellement de l'unité UMR5270, intitulée INSTITUT DES NANOTECHNOLOGIES DE LYON, dont la directrice est Mme Catherine CHEVALLIER ;

Décide

Article 1er

Délégation est donnée à Mme Catherine CHEVALLIER, directrice de l'unité UMR5270, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 ¹ susvisée et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Catherine CHEVALLIER, délégation de signature est donnée à Monsieur Christian SEASSAL, Directeur-adjoint, à Madame Rosaria FERRIGNO, Professeur, et à Madame Bénédicte ANDRE, Ingénieure de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1er.

Article 3

La décision n° DEC130974DR07 du 15 janvier 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS

Fait à Villeurbanne, le 1er avril 2017

Le délégué régional
Frédéric Faure

¹ Soit jusqu'à 135 000 Euros HT, seuil en vigueur au 01/01/2016

DEC171024DR12

Décision portant délégation de signature à M. Jean-Paul BORG, directeur de l'unité UMR7258 intitulée Centre de recherche en cancérologie de Marseille, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC090098DAJ du 30 juillet 2009 nommant M. Younis HERMES délégué régional pour la circonscription Provence et Corse à compter du 01/01/2010 ;

Vu la décision DEC122743DSI du 5 janvier 2012 portant création de l'unité UMR 7258, intitulée «Centre de recherche en cancérologie de Marseille », dont le directeur est Jean-Paul BORG ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7258, intitulée « Centre de recherche en cancérologie de Marseille », dont le directeur est Jean-Paul BORG ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Jean-Paul BORG, directeur de l'unité UMR7258, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Jean-Paul BORG**, délégation de signature est donnée à Vincent GELI, DR, Juan IOVANNA, DR, Claude ROUX, IE1, Marie-France TINLAND, IE1 et Sophie GALL, IE2, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC120268DR12 du 2 janvier 2012 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 17 mars 2017

Le délégué régional
Younis HERMES

DEC171253DR12

Décision portant délégation de signature à M. Alexis COPALLE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité GDR2864 intitulée *Feux de compartiments et végétation. Modélisation de la propagation et optimisation de la lutte (Feux)*

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC170843INSIS du 22 mars 2017 portant modification de la décision DEC161232DGDS du 16 décembre 2016 portant création et renouvellement des groupements de recherche (à composante exclusivement CNRS) en affectant à la délégation Provence et Corse la gestion de l'unité GDR2864, intitulée *Feux de compartiments et végétation. Modélisation de la propagation et optimisation de la lutte (Feux)*, dont le directeur est Paul Santoni ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Alexis COPPALE, directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Alexis COPPALE, délégation est donnée à M. Anthony COLLIN, directeur adjoint, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 3 avril 2017

Le directeur d'unité
Paul SANTONI

DEC171252DR12

Décision portant délégation de signature à M. Paul SANTONI, directeur de l'unité GDR2864 intitulée *Feux de compartiments et végétation. Modélisation de la propagation et optimisation de la lutte (Feux)*, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC090098DAJ du 30 juillet 2009 nommant M. Younis HERMES délégué régional pour la circonscription Provence et Corse à compter du 01/01/2010 ;

Vu la décision DEC170843INSIS du 22 mars 2017 portant modification de la décision DEC161232DGDS du 16 décembre 2016 portant création et renouvellement des groupements de recherche (à composante exclusivement CNRS) en affectant à la délégation Provence et Corse la gestion de l'unité GDR2864, intitulée *Feux de compartiments et végétation. Modélisation de la propagation et optimisation de la lutte (Feux)*, dont le directeur est Paul Santoni ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Paul SANTONI, directeur de l'unité GDR2864, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Paul SANTONI**, délégation de signature est donnée à M. Alexis COPPALLE, Professeur et M. Anthony COLLIN, Maître de conférences, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 3 avril 2017

Délégué régional
Younis HERMES

DEC171026DR12

Décision portant délégation de signature à **M. Vincent GELI** pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7258 intitulée Centre de recherche en cancérologie de Marseille

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC122743DSI du 5 janvier 2012 portant création de l'unité UMR 7258, intitulée «Centre de recherche en cancérologie de Marseille », dont le directeur est Jean-Paul BORG ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7258, intitulée « Centre de recherche en cancérologie de Marseille », dont le directeur est Jean-Paul BORG ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à **M. Vincent GELI, directeur adjoint, DR**, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Vincent GELI**, délégation est donnée à **M. Juan IOVANNA, DR**, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Vincent GELI** et de **M. Juan IOVANNA**, délégation est donnée à **Mme Claude ROUX, IE1**, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Vincent GELI, de M. Juan IOVANNA, et de Mme Claude ROUX** délégation est donnée à **Mme Marie-France TINLAND, IE1**, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 5

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Vincent GELI, de M. Juan IOVANNA, Mme Claude ROUX et Mme Marie-France TINLAND, secrétaire générale**, délégation est donnée à **Mme Sophie GALL, IE2**, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 6

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 7

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 17 mars 2017

Le directeur d'unité
Jean - Paul BORG

DEC170855DR12

Décision portant délégation de signature à Mme Sandrine MAGNETTO pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7330 intitulée *Centre européen de recherche et d'enseignement des géosciences de l'environnement*

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC122743DSI du 5 janvier 2012 portant création de l'unité UMR7330, intitulée « Centre européen de recherche et d'enseignement des géosciences de l'environnement », dont le directeur est Nicolas THOUVENY ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7330, intitulée « Centre européen de recherche et d'enseignement des géosciences de l'environnement », dont le directeur est Nicolas THOUVENY ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Sandrine MAGNETTO, secrétaire générale, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sandrine MAGNETTO, délégation est donnée à Mme Florence SYLVESTRE, directrice adjointe, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sandrine MAGNETTO et de Mme Florence SYLVESTRE, délégation est donnée à M. Edouard BARD, directeur adjoint, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sandrine MAGNETTO, de Mme Florence SYLVESTRE, et de M. Edouard BARD, délégation est donnée à M. Olivier BELLIER, directeur adjoint, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 5

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 1^{er} mars 2017

Le directeur d'unité
Nicolas THOUVENY

DEC170854DR12

Décision portant délégation de signature à M. Nicolas THOUVENY, directeur de l'unité UMR7330 intitulée *Centre européen de recherche et d'enseignement des géosciences de l'environnement*, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC090098DAJ du 30 juillet 2009 nommant M. Younis HERMES délégué régional pour la circonscription Provence et Corse à compter du 01/01/2010 ;

Vu la décision DEC122743DSI du 5 janvier 2012 portant création de l'unité UMR7330, intitulée « Centre européen de recherche et d'enseignement des géosciences de l'environnement », dont le directeur est Nicolas THOUVENY ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR7330, intitulée « Centre européen de recherche et d'enseignement des géosciences de l'environnement », dont le directeur est Nicolas THOUVENY ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Nicolas THOUVENY, directeur de l'unité UMR7330, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Nicolas THOUVENY**, délégation de signature est donnée à Mme Sandrine MAGNETTO, IR1, Mme Florence SYLVESTRE, DR, M. Edouard BARD, professeur et M. Olivier BELLIER, professeur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC142303DR12 du 23 septembre 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 1^{er} mars 2017

Le délégué régional
Younis HERMES

DEC170590DR13

Décision portant délégation de signature à M. Pierre LEFEBVRE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR5221, intitulée Laboratoire Charles Coulomb ;

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014, approuvant le renouvellement de l'unité UMR5221 intitulée *Laboratoire Charles Coulomb* dont le directeur est M. Pierre LEFEBVRE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Christian LIGOURE, Directeur Adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christian LIGOURE, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à Mme Corine ZICLER, Administratrice d'Unité ;

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} mars 2017

Le directeur d'unité

Pierre LEFEBVRE

DEC170804DR13

Décision portant délégation de signature à M. Jacques ROY pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UPS3248, intitulée Ecotron européen de Montpellier ;

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142131DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement de l'unité UPS3248, intitulée , *Ecotron européen de Montpellier* dont le directeur est M. Jacques ROY ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Olivier RAVEL, Directeur Technique, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Olivier RAVEL, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à Mme Hélène LEMOINE, Administrateur gestionnaire ;

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 1^{er} mars 2017

Le directeur d'unité

Jacques ROY



DEC171117DR14

Décision portant délégation de signature à M. Vincent Guedj, directeur de l'unité mixte de recherche n°5219 intitulée Institut de Mathématiques de Toulouse, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142558DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Christophe Giraud délégué régional pour la circonscription Midi-Pyrénées à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5219 intitulée Institut de Mathématiques de Toulouse ;

Vu la décision DEC170191INSMI du 10 mars 2017 portant nomination de M. Vincent Guedj directeur par intérim de l'unité susvisée ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Vincent Guedj, directeur de l'unité mixte de recherche n°5219, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Vincent Guedj, délégation de signature est donnée à M. Jean-Marc Bouclet, PU, à M. Bertrand Toën, DR, et à Mme Céline Rozier, IR, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le 30 mars 2017

Le délégué régional

M. Christophe Giraud

DEC171118DR14

Décision portant délégation de signature à **M. Jean-Marc Bouclet**, à **M. Bertrand Toën** et à **Mme Céline Rozier** pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité mixte de recherche n°5219 intitulée Institut de Mathématiques de Toulouse

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 approuvant le renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5219 intitulée Institut de Mathématiques de Toulouse ;

Vu la décision DEC170191INSMI du 10 mars 2017 portant nomination de M. Vincent Guedj directeur par intérim de l'unité susvisée ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à **M. Jean-Marc Bouclet**, PU, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Jean-Marc Bouclet**, délégation est donnée à **M. Bertrand Toën**, DR, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Jean-Marc Bouclet** et de **M. Bertrand Toën**, délégation est donnée à **Mme Céline Rozier**, IR, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à _____, le _____

Le directeur d'unité

M. Vincent Guedj

DEC171110DR15

Décision portant délégation de signature à M. Gaëtan Jacob pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'UMS2567 intitulée Pluridisciplinarité au service de l'observation et de la recherche en environnement et astronomie (POREA)

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151298DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'UMS2567 intitulée Pluridisciplinarité au service de l'observation et de la recherche en environnement et astronomie (POREA) ;

Vu la décision DEC170125INSU du 1^{er} février 2017 portant nomination de Mme Marie-Lise Dubernet aux fonctions de directrice de l'UMS2567 intitulée Pluridisciplinarité au service de l'observation et de la recherche en environnement et astronomie (POREA) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Gaëtan Jacob, responsable administratif et financier, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision prend effet à compter du 1^{er} avril 2017.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 28 mars 2017

La directrice d'unité
Marie-Lise Dubernet

DEC171244DR15

Décision portant délégation de signature à M. Ricardo Etxepare, directeur de l'UMR5478 intitulée Centre de recherches sur la langue et les textes basques (IKER), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142560DAJ du 14 novembre 2014 portant nomination de Mme Gaëlle Bujan aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Aquitaine à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'UMR5478 intitulée Centre de recherches sur la langue et les textes basques (IKER) et nommant M. Ricardo Etxepare directeur de cette unité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Ricardo Etxepare, directeur de l'UMR5478, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Ricardo Etxepare, directeur, délégation de signature est donnée à M. Urtzi Etxeberria, directeur adjoint et Mme Anne-Marie Bénarab, administratrice, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC143325DR15 du 20 décembre 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision prend effet à compter du 1^{er} avril 2017.

Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 3 avril 2017

La déléguée régionale
Gaëlle Bujan

DEC171249DR15

Décision portant délégation de signature à M. Urtzi Etxeberria pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'UMR5478 intitulée Centre de recherches sur la langue et les textes basques (IKER)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'UMR5478 intitulée Centre de recherches sur la langue et les textes basques (IKER) et nommant M. Ricardo Etxepare directeur de cette unité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Urtzi Etxeberria, directeur adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Urtzi Etxeberria, délégation est donnée à Mme Anne-Marie Bénarab, administratrice, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision prend effet à compter du 1^{er} avril 2017.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Bayonne, le 3 avril 2017

Le directeur d'unité
Ricardo Etxepare

DEC171274DR15

Décision portant délégation de signature à Mme Sandrine Guit pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'UMR5234 intitulée Laboratoire de Microbiologie Fondamentale et Pathogénicité (MFP)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'UMR5234 intitulée Laboratoire de Microbiologie Fondamentale et Pathogénicité (MFP) et nommant M. Michael KANN, directeur de cette unité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Sandrine Guit, responsable administratif et financier, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision prend effet à compter du 1^{er} avril 2017.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Bordeaux, le 7 avril 2017

Le directeur d'unité
Michael Kann

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC171273DR15

Décision portant délégation de signature à M. Michael Kann, directeur de l'UMR5234 intitulée Laboratoire de Microbiologie Fondamentale et Pathogénicité (MFP), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142560DAJ du 14 novembre 2014 portant nomination de Mme Gaëlle Bujan aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Aquitaine à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC151290DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'UMR5234 intitulée Laboratoire de Microbiologie Fondamentale et Pathogénicité (MFP) et nommant M. Michael KANN, directeur de cette unité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Michael KANN, directeur de l'UMR5234, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michael KANN, directeur, délégation de signature est donnée à Mme Sandrine Guit, responsable administratif et financier, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC143325DR15 du 20 décembre 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision prend effet à compter du 1^{er} avril 2017.

Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 7 avril 2017

La déléguée régionale
Gaëlle Bujan

DEC171085DR15

Décision portant délégation de signature à Mme Marie-Lise Dubernet, directrice de l'UMS2567 intitulée Pluridisciplinarité au service de l'observation et de la recherche en environnement et astronomie (POREA), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142560DAJ du 14 novembre 2014 portant nomination de Mme Gaëlle Bujan aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Aquitaine à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC151298DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'UMS2567 intitulée Pluridisciplinarité au service de l'observation et de la recherche en environnement et astronomie (POREA) ;

Vu la décision DEC170125INSU du 1^{er} février 2017 portant nomination de Mme Marie-Lise Dubernet aux fonctions de directrice de l'UMS2567 intitulée Pluridisciplinarité au service de l'observation et de la recherche en environnement et astronomie (POREA) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Marie-Lise Dubernet, directrice de l'UMS2567, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Marie-Lise Dubernet, directrice, délégation de signature est donnée à M. Gaëtan Jacob, responsable administratif et financier, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC170698DR15 du 21 février 2017 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision prend effet à compter du 1^{er} avril 2017.

Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 28 mars 2017

La déléguée régionale
Gaëlle Bujan

DEC171148DR17

Décision portant délégation de signature à M. Pascal Jaouen, directeur de l'unité UMR6144 intitulée Laboratoire de génie des procédés - environnement - agroalimentaire, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC131272DAJ du 19 avril 2013 nommant Clarisse David, déléguée régionale pour la circonscription Bretagne- Pays de la Loire à compter du 1^{er} mai 2013 ;

Vu la décision DEC161216DGDS du 16 décembre 2016 approuvant le renouvellement de l'unité UMR6144, intitulée Laboratoire de génie des procédés - environnement - agroalimentaire, dont le directeur est Pascal Jaouen ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Pascal Jaouen, directeur de l'unité UMR6144, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pascal Jaouen, délégation de signature est donnée à M. Jérémie Pruvost, professeur des universités et M. Jack Legrand, professeur des universités, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 31 mars 2017

La déléguée régionale

Clarisse DAVID

DEC171150DR17

Décision portant délégation de signature à M. Pascal Jaouen pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6144 intitulée Laboratoire de génie des procédés - environnement - agroalimentaire

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC161216DGDS du 16 décembre 2016 approuvant le renouvellement de l'unité UMR6144, intitulée Laboratoire de génie des procédés - environnement - agroalimentaire, dont le directeur est Pascal Jaouen ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Jérémy Pruvost, professeur des universités et M. Jack Legrand, professeur des universités, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Saint-Nazaire, le 4 avril 2017

Le directeur d'unité

Pascal JAOUEN

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC171311DR17

Décision portant délégation de signature à M. Gilles Carron pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR6629 intitulée Laboratoire de mathématiques Jean Leray

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC161216DGDS du 16 décembre 2016 approuvant le renouvellement de l'unité UMR6629, intitulée Laboratoire de mathématiques Jean Leray, dont le directeur est Gilles Carron ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Vincent Colin, professeur des universités de classe exceptionnelle et Mme Stéphanie Benoit, assistante ingénieure, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nantes, le 13 avril 2017

Le directeur d'unité

Gilles CARRON

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC171310DR17

Décision portant délégation de signature à M. Gilles Carron, directeur de l'unité UMR6629 intitulée Laboratoire de mathématiques Jean Leray, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC131272DAJ du 19 avril 2013 nommant Clarisse David, déléguée régionale pour la circonscription Bretagne- Pays de la Loire à compter du 1^{er} mai 2013 ;

Vu la décision DEC161216DGDS du 16 décembre 2016 approuvant le renouvellement de l'unité UMR6629, intitulée Laboratoire de mathématiques Jean Leray, dont le directeur est Gilles Carron ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Gilles Carron, directeur de l'unité UMR6629, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gilles Carron, délégation de signature est donnée à M. Vincent Colin, professeur des universités de classe exceptionnelle et Mme Stéphanie Benoit, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Rennes, le 12 avril 2017

La déléguée régionale

Clarisse LEFORT-DAVID

DEC171478DR20

Décision portant délégation de signature à M. Michel BERLINGUER, responsable du service technique et logistique, en cas d'absence ou d'empêchement de Benoît DEBOSQUE, délégué régional de la délégation Côte d'Azur

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC160147DAJ du 20/04/16 nommant M. Benoît Debosque délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1er juillet 2016 ;

Vu la décision DEC171476DR20 du 03/05/2017 nommant M. Michel Berlinguer, responsable du service technique et logistique ;

DECIDE :

Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Benoît Debosque, délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur, délégation est donnée à M. Michel Berlinguer, responsable du service technique et logistique, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire dans la limite des crédits **uniquement sur les centres financiers 2083 et 2099** ;

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Sophia Antipolis, le 03/05/2017

Le délégué régional
Benoît Debosque

DEC171354DR20

Décision portant délégation de signature à Mme Caroline DAIRE pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR7320 intitulée Bases, Corpus et Langage (BCL)

LA DIRECTRICE D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision n° 151309DGDS du 18/12/2015 portant prolongation de l'unité UMR7320, intitulée Bases, Corpus et Langage (BCL) ;

Vu la décision n° 170980INSHS du 07/04/2017 nommant Mme Lucile Chanquoy aux fonctions de directrice par intérim de l'unité UMR7320, intitulée Bases, Corpus et Langage (BCL) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Caroline Daire, assistant-ingénieur, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nice, le 20/04/17

La directrice d'unité
Lucile CHANQUOY

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC171353DR20

Décision donnant délégation de signature à Mme Lucile CHANQUOY, directrice par intérim de l'unité UMR7320 intitulée Bases, Corpus et Langage, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE(LA) DELEGUE(E) REGIONAL(E),

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC160147DAJ du 20/04/16 nommant M. Benoît Debosque délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1^{er} juillet 2016 ;

Vu la décision n° 170980INSHS du 07/04/2017 nommant Mme Lucile Chanquoy aux fonctions de directrice par intérim de l'unité UMR7320, intitulée Bases, Corpus et Langage (BCL) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Lucile Chanquoy, directrice par intérim de l'unité UMR7320, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Lucile Chanquoy, délégation de signature est donnée à Mme Caroline Daire, assistant-ingénieur aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° 161849DR20 du 04/07/2016 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 20/04/17

Le délégué régional
Benoît Debosque

DEC170977DR20

Décision portant délégation de signature à M. Marc DE MICHELI pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de la fédération de recherche intitulée Institut Wolfgang Döblin (IWD)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC122740DSI du 05/01/2012 portant notamment renouvellement de la fédération de recherche FR2800, Institut Wolfgang Döblin (IWD) ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18/12/15 portant prorogation des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC162798INP du 10/03/2017 portant nomination de M. Thomas FRISCH, directeur par intérim de la fédération de recherche FR2800, Institut Wolfgang Döblin (IWD) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Marc DE MICHELI, directeur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Nice, le 17/03/2017

Le directeur d'unité

Thomas FRISCH

DEC171479DR20

Décision portant délégation de signature à M. Michel BERLINGUER pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC160147DAJ du 20/04/16 nommant M. Benoît Debosque délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1er juillet 2016 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Michel Berlinguer, responsable du service technique et logistique, à l'effet de signer au nom du délégué régional tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de la décision DEC153351DAJ susvisée mais uniquement sur les centres financiers 2083 et 2099.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel Berlinguer, aucune autre délégation est donnée.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Sophia Antipolis, le 03/05/2017

Le délégué régional
Benoît Debosque

DEC170976DR20

Décision donnant délégation de signature à M. Thomas FRISCH directeur par intérim de la fédération de recherche FR2800 intitulée Institut Wolfgang Döblin (IWD), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC160147DAJ du 20/04/16 nommant M. Benoît DEBOSQUE délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1^{er} juillet 2016 ;

Vu la décision DEC122740DSI du 05/01/2012 portant notamment renouvellement de la fédération de recherche FR2800, Institut Wolfgang Döblin (IWD) ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18/12/15 portant prorogation des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC162798INP du 10/03/2017 portant nomination de M. Thomas FRISCH, directeur par intérim de la fédération de recherche FR2800, Institut Wolfgang Döblin (IWD) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Thomas FRISCH, directeur par intérim de la fédération de recherche FR2800, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Thomas FRISCH, délégation de signature est donnée à M. Marc DE MICHELI, directeur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision DEC133185DR20 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Valbonne, le 17 Mars 2017

Le délégué régional
Benoît Debosque

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC171306DAJ

Décision portant modification de la décision DEC151189DAJ du 20 mai 2015 portant délégation de signature à M. Jean-Marc Oléron, directeur de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion (DSFIM)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC100172DAJ du 1^{er} octobre 2010 portant organisation de la direction de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion ;

Vu la décision DEC132448DAJ du 1^{er} septembre 2013 portant nomination de Mme Sylvie Périnal aux fonctions d'adjointe à la directrice ;

Vu la décision DEC151188DAJ du 20 mai 2015 portant nomination de M. Jean-Marc Oléron aux fonctions de directeur de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion ;

Vu la décision DEC171305DAJ portant nomination de Mme Ophélie Robin aux fonctions de directrice adjointe au directeur de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion ;

DECIDE :

Art. 1^{er} – A l'article 2 de la décision DEC151189DAJ du 20 mai 2015 susvisée, les termes « Mme Ophélie Robin, adjointe au directeur » sont remplacés par les termes « Mme Ophélie Robin, directrice adjointe ».

Art. 2. - La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS

Fait à Paris, le 19 avril 2017

Alain Fuchs

DEC171231DAJ

Décision modifiant la décision DEC152294DAJ du 21 octobre 2015 modifiée portant délégation de signature (direction des affaires juridiques)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100168DAJ du 1^{er} octobre 2010 modifiée portant organisation de la direction des affaires juridiques ;

Vu la décision DEC152294DAJ du 21 octobre 2015 portant délégation de signature (direction des affaires juridiques) ;

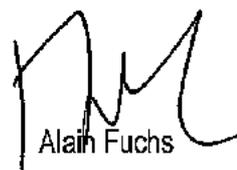
Vu la décision DEC171230DAJ portant nomination de Mme Virginie Charpentier aux fonctions de responsable du Pôle Responsabilité pénale et Maîtrise des Risques (RMR) ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – A l'article 3 de la décision DEC152294DAJ susvisée, les termes « Mme Julie Zeler » sont remplacés par les termes « Mme Virginie Charpentier ».

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **13 AVR. 2017**


Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mège
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 60
F 01 44 96 53 80

DEC171034DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Jean-Noël Verpeaux, Directeur de la direction d'appui à la structuration territoriale de la recherche (DASTR)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC100164DAJ du 8 juillet 2010 portant nomination de M. Jean-Noël Verpeaux aux fonctions de directeur de l'appui à la structuration territoriale de la recherche ;

Vu les projets de contrat de site de la vague contractuelle B « Université Bourgogne Franche-Comté », « Université Clermont Auvergne », « Normandie Université », « Université de Guyane », « Université de la Nouvelle-Calédonie » et « Université de la Polynésie française » ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Délégation de signature ponctuelle est donnée à M. Jean-Noël Verpeaux, directeur de l'appui à la structuration territoriale de la recherche, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, les contrats de site de la vague contractuelle B susvisés.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 18 avril 2017

Alain Fuchs

DEC171320DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à M. Christoph Sorger, Directeur de l'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de Président du CNRS ;

Vu la décision DEC132449DAJ du 3 septembre 2013 portant nomination de M. Christoph Sorger aux fonctions de directeur de l'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions ;

Vu le projet de convention portant création de l'unité mixte internationale « *Laboratoire Solomon Lefschetz* » (UMI LaSol) conclu entre le CNRS, l'Université Nationale Autonome du Mexique (UNAM) et le *Consejo Nacional de Ciencia y Tecnología de México* (CONACYT) ;

DECIDE :

Art.1^{er}. – Délégation est donnée à M. Christoph Sorger, Directeur de l'INSMI, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la convention susvisée portant création de l'UMI LaSol conclue entre le CNRS, l'UNAM et le CONACYT.

Art.2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 24 avril 2017

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mègier
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC171313DAJ

Décision donnant délégation de signature ponctuelle à M. Michel Bidoit, Directeur de l'Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de Président du CNRS ;

Vu la décision DEC131431DAJ du 18 avril 2013 portant fin de fonctions et nomination de M. Michel Bidoit aux fonctions de directeur de l'Institut des Sciences de l'Information et de leurs Interactions ;

Vu le projet de convention portant renouvellement de l'unité mixte internationale « *Laboratoire Franco-Mexicain d'Informatique et d'Automatique Appliquée* » (UMI LAFMIA) conclu entre le CNRS, l'Université Technologique de Compiègne (UTC), l'Université Grenoble Alpes (UGA), l'Institut Polytechnique Grenoble (Grenoble INP), le *Consejo Nacional de Ciencia y Tecnología de México* (CONACYT), *Centro de Investigación y de Estudios Avanzados del IPN* (CINVESTAV) ;

DECIDE :

Art.1^{er}. – Délégation est donnée à M. Michel Bidoit, Directeur de l'INS2I, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la convention susvisée portant renouvellement de l'UMI LAFMIA conclue entre le CNRS, l'UTC, l'UGA, Grenoble INP, le CONACYT et le CINVESTAV.

Art.2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 24 avril 2017

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC171379INS2I

Portant modification de la décision DEC151295DGDS du 18 décembre 2015 portant création et renouvellement des unités mixtes internationales – UMI3175

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC151295DGDS en date du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'unité mixte internationale UMI3175 intitulée Laboratoire Franco-Mexicain d'Informatique et d'Automatique ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A l'article 2 de la décision DEC151295DGDS en date du 18 décembre 2015 susvisée, les dispositions relatives à l'UMI3175 intitulée Laboratoire Franco-Mexicain d'Informatique et d'Automatique sont modifiées, rétroactivement à compter du 1^{er} janvier 2016, comme suit :

Remplacer :

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE COMPIEGNE, INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE, CONSEJO NACIONAL DE CIENCIA Y TECNOLOGIA, CENTRO DE INVESTIGACION Y DE ESTUDIOS AVANZADOS DEL INSTITUTO POLITECNICO NACIONAL, UNIVERSITE GRENOBLE ALPES, UNIVERSIDAD DE LAS AMERICAS PUEBLA

Par :

Etablissements co-tutelles avec le CNRS : UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE COMPIEGNE, INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE, CONSEJO NACIONAL DE CIENCIA Y TECNOLOGIA, CENTRO DE INVESTIGACION Y DE ESTUDIOS AVANZADOS DEL INSTITUTO POLITECNICO NACIONAL, UNIVERSITE GRENOBLE ALPES

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 4 mai 2017

Le Président
Alain Fuchs

DEC170692DAJ

Décision portant renouvellement de l'unité propre de service n° 2841 intitulée
« CNRS Images »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 159/87 du 2 décembre 1987 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision DEC040002DIST du 30 avril 2004 portant création de l'UPS n°2841 « CNRS Images » ;

Vu la décision DEC121456DAJ du 22 juin 2012 portant renouvellement de l'UPS n°2841 « CNRS Images » ;

Vu la décision DEC162200DAJ du 19 septembre 2016 portant nomination de Mme Anne Brucy aux fonctions de directrice de l'unité propre de service n°2841 « CNRS Images » ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Art. 1^{er} – Renouvellement

L'unité propre de service n° 2841 intitulée « CNRS Images », est renouvelée à compter du 1^{er} mai 2017. Cette unité est rattachée à la Direction de la communication.

Art. 2 – Direction

Mme Anne Brucy est renouvelée dans ses fonctions de directrice de l'unité à compter du 1^{er} mai 2017.

Art. 3 – Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **28 AVR. 2017**


Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Méglie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

01 44 96 40 00
01 44 96 53 90

DEC170903INP

Décision portant modification du rattachement du GDR3576 – Processus ULtimes en épitaxie de SEMiconducteurs (PULSE) à la délégation régionale du CNRS Paris B

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC998353DCAJ du 10 mars 1999 modifiée portant rattachement des structures opérationnelles du CNRS aux délégations en fonction de leur localisation géographique ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC161232DGDS du 16 décembre 2016 portant création et renouvellement des groupements de recherche (à composante exclusivement CNRS)

DECIDE :

Article 1

A compter du 1^{er} avril 2017, le GDR3576 intitulé Processus ULtimes en épitaxie de SEMiconducteurs (PULSE) est rattaché à la délégation Paris B.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 12 avril 2017

Pour le président et par délégation
la directrice générale déléguée à la science
Anne PEYROCHE

DEC171414DR02

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8548 intitulée Département d'Informatique de l'Ecole Normale Supérieure (DI ENS)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC161039DAJ du 17 Juin 2016 donnant délégation de signature à Mme Véronique Debisschop, déléguée régionale pour la circonscription Paris B ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 Décembre 2013 portant renouvellement de l'unité UMR8548,

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR8548.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 15 membres :

- le directeur de l'unité ;
- le directeur adjoint ;
- 8 membres élus :
 - 5 chercheurs et enseignants chercheurs
 - 1 ITA
 - 2 non permanents ;
- 5 membres nommés :
 - le secrétaire général
 - le responsable du service prestations informatique
 - 3 chercheurs et enseignants-chercheurs



Délégation Paris B

www.cnrs.fr

16, rue Pierre et Marie Curie
75005 Paris

T 01 42 34 94 00
F 01 43 26 87 23

Article 3 : Compétences

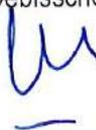
Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21 Avril 2017

Pour le président et par délégation,
La déléguée régionale
Véronique Debisschop



Délégation Paris B

www.cnrs.fr

16, rue Pierre et Marie Curie
75005 Paris

T 01 42 34 94 00
F 01 43 26 87 23

DEC171402DR04

Décision portant création du secrétariat général de la délégation Ile-de-France Sud et nomination de la secrétaire générale

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC161060DAJ du 17 juin 2016 modifiée donnant délégation de signature à M. Bertrand MINAULT, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Sud notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

D É C I D E

Article 1 : Il est créé un secrétariat général au sein de la délégation Ile-de-France Sud.

Article 2 : Les missions du secrétariat général de la délégation Ile-de-France Sud sont les suivantes :

- Pilotage et gestion des ressources de la délégation : gestion administrative et financière des budgets, gestion des effectifs et des emplois de l'unité, contrôle de gestion.
- Affaires générales : suivi des structures opérationnelles, actes juridiques, conventions particulières, communication administrative.
- Secrétariat : secrétariat de direction, secrétariat communication, missions d'intérêt commun.

Article 3 : Madame Françoise BARRIÈRE, ingénieure de recherche, est nommée secrétaire générale.

Article 4 : La décision DEC02A149DR04 du 1^{er} octobre 2002 est abrogée.

Article 5 : La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 21 avril 2017

Bertrand MINAULT
Délégué régional Ile-de-France Sud

DEC171418DR04

Décision portant création du service de prévention et de sécurité de la délégation Ile-de-France Sud et nomination de son responsable

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC161060DAJ du 17 juin 2016 modifiée donnant délégation de signature à M. Bertrand MINAULT, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Sud notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu la décision DEC04A185DR04 du 11 mai 2004 portant nomination de Madame Béatrice LECÊTRE-ROLAND ingénieure régionale de prévention et de sécurité de la délégation Ile-de-France Sud ;

D É C I D E

Article 1 : Il est créé un service de prévention et de sécurité au sein de la délégation Ile-de-France Sud.

Article 2 : Madame Béatrice LECÊTRE-ROLAND, ingénieure régionale de prévention et de sécurité de la délégation Ile-de-France Sud, est nommée responsable du service de prévention et de sécurité de la délégation Ile-de-France Sud.

Article 3 : La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 21 avril 2017

Bertrand MINAULT
Délégué régional Ile-de-France Sud

DEC170961INP

Décision portant modification du rattachement de la FR2004 – « Fédération Française de Diffusion Neutronique (2FDN) » à la délégation régionale du CNRS Ile-de-France Sud

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC998353DCAJ du 10 mars 1999 modifiée portant rattachement des structures opérationnelles du CNRS aux délégations en fonction de leur localisation géographique ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC161222DGDS du 16 décembre 2016 portant création et renouvellement des fédérations de recherche.

Vu la décision DEC170446INP du 23 février 2017 portant modification du rattachement de la FR2004 – « Fédération Française de Diffusion Neutronique (2FDN) » à la délégation régionale du CNRS Ile-de-France Sud ;

DECIDE :

Article 1

La décision DEC170446INP du 23 février 2017 est annulée.

Article 2

A l'article 1 de la décision DEC161222DGDS du 16 décembre 2016 susvisée, les dispositions relatives à la FR2004 sont modifiées comme suit :

Les termes « Délégation Alpes » sont remplacés par les termes « Délégation Ile-de-France Sud ».

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 12 avril 2017

Pour le président et par délégation
la directrice générale déléguée à la science
Anne PEYROCHE

DEC171417DR04

Décision portant création du service de médecine de prévention de la délégation Ile-de-France Sud et nomination de son responsable

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC161060DAJ du 17 juin 2016 modifiée donnant délégation de signature à M. Bertrand MINAULT, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Sud notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

D É C I D E

Article 1 : Il est créé un service de médecine de prévention au sein de la délégation Ile-de-France Sud.

Article 2 : Madame Elisabeth DE LESCURE, médecin de prévention et animateur régional, est nommée responsable du service de médecine de prévention de la délégation Ile-de-France Sud.

Article 3 : La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 21 avril 2017

Bertrand MINAULT
Délégué régional Ile-de-France Sud

DEC171336DR06

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité USR3516 intitulée Maison des Sciences de l'Homme de Dijon.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC152286DAJ du 9 novembre 2015 donnant délégation de signature à Mme Muriel Sinanidès déléguée régionale pour la circonscription Centre-Est;

Vu la décision DEC161226DGDS du 26 décembre 2016 portant création de l'unité MSH DIJON

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité USR3516.

Article 2 : Composition

Dans la mesure où les effectifs de l'Unité de services et de recherche sont inférieurs à trente électeurs, au sens de l'article 4 de la décision n°920368SOSI du 28 octobre 1992 susvisée, l'assemblée générale, composée de l'ensemble des électeurs, constitue le conseil de laboratoire.

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Vandoeuvre les Nancy le 18/04/2017

Pour le président et par délégation,
la déléguée régionale
Muriel Sinanidès

DEC171316DR06

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR6298 intitulée ARCHELOGIE, TERRE, HISTOIRE, SOCIETES (ARTEHIS)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC152286DAJ du 9 novembre 2015 donnant délégation de signature à Mme Muriel Sinanidès déléguée régionale pour la circonscription Centre-Est;

Vu la décision DEC161216DGDS du 16 décembre 2016 portant création de l'unité ARTEHIS

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de ARTEHIS.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 20 membres :

- le directeur de l'unité ;
- les 3 directeurs adjoints ;
- 13 membres élus;
- 3 membres nommés.

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Vandoeuvre les Nancy, le 14/04/2014

Pour le président et par délégation,
la déléguée régionale
Muriel Sinanidès

DEC171260DR07

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR6158 intitulée Laboratoire d'Informatique, de Modélisation et d'Optimisation des Systèmes (LIMOS)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC140811DAJ du 28 février 2014 modifiée donnant délégation de signature à M. Frédéric Faure, délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne ;

Vu la décision DEC161216DGDS du 16 décembre 2016 approuvant le renouvellement de l'unité UMR6158,

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR6158.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 19 membres :

- le directeur de l'unité ;
- 11 membres élus :
 - Collège Chercheurs/Enseignants-chercheurs : 10 élus
 - Sous collège PR, DR et assimilés : 3
 - Sous collège MCF, CR et assimilés : 3
 - Sous collège HDR et assimilés : 2
 - Sous collège Doctorants et post-doctorants : 2
 - Collège ITA : 1 élu ;
- 7 membres nommés.

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision, qui prend effet à compter du 1^{er} mars 2017, sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villeurbanne, le 3 avril 2017

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Frédéric Faure

DEC171017INP

Décision portant modification de la décision DEC161217DGDS portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la DEC161217DGDS du 16 décembre 2017 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées.

DECIDE :

Article 1

A l'article 2 de la décision DEC161217DGDS du 16 décembre 2016 susvisée, les dispositions relatives à l'UMR5819 (SyMMES) sont modifiées comme suit :

Les termes « Délégation Rhône-Auvergne » sont remplacés par les termes « Délégation Alpes ».

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 12 avril 2017

Pour le président et par délégation
la directrice générale déléguée à la science

Anne PEYROCHE

DEC170688INSB

Décision portant ajout de partenaire de l'unité mixte de recherche n°7288 intitulée « Institut de Biologie du Développement de Marseille »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité mixte de recherche n°7288 intitulée « Institut de Biologie du Développement de Marseille » ;

Vu l'accord du partenaire ;

Vu l'accord de la directrice de l'Institut des sciences biologiques ;

DECIDE :

Article 1^{er} :

A compter du 1^{er} décembre 2016, le Collège de France devient partenaire de l'unité mixte de recherche susvisée.

Article 2 :

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 18 avril 2017

Pour le président et par délégation,
la directrice générale déléguée à la science
Anne Peyroche





DEC171263DRH

Décision relative à la création d'un jury d'admission commun aux concours de recrutement des chargés de recherche du CNRS ouverts au titre des commissions interdisciplinaires, organisés au titre de l'année 2017.

Le Président du CNRS

Vu, le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique,

Vu, le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques et notamment son article 44,

Vu, le décret n° 84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires du Centre national de la recherche scientifique et notamment son article 13,

Vu, le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique,

Vu, l'arrêté du 14 novembre 2016 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de chargés de recherche de 1ère classe du Centre national de la recherche scientifique,

Vu, l'arrêté du 14 novembre 2016 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de chargés de recherche de 2ème classe du Centre national de la recherche scientifique,

Vu, l'avis des conseils scientifiques d'instituts des 10, 11, 16 janvier, 02,03, 06, 08, 14, 16, 27 février et 02 mars 2017,

DECIDE

Article 1^{er} - Il est créé un jury d'admission commun aux concours de recrutement des chargés de recherche du CNRS ouverts dans les commissions interdisciplinaires organisés au titre de l'année 2017.

Article 2 - Ce jury est présidé par M. FUCHS Alain, Président, ou Mme PEYROCHE Anne, Directrice générale déléguée à la science, sa représentante.

Article 3 - Il comprend 10 membres de droit

- M. BIDOIT Michel, Directeur de l'Institut des sciences de l'information et de leurs interactions, ou M. MAIRESSE Jean, Directeur adjoint de l'Institut des sciences de l'information et de leurs interactions, son représentant.-
M. BOURDELAIS Patrice, Directeur de l'Institut des sciences humaines et sociales, ou M. RUGGIU François-Joseph, Directeur adjoint scientifique, son représentant.-
Mme DELECLUSE Pascale, Directrice de l'Institut national des sciences de l'univers, ou M. ARNAUD Nicolas, Directeur adjoint scientifique, son représentant.-
et 10 personnalités scientifiques

Mme JESSUS

Membres titulaires :

- Mme AUJARD Fabienne, Directrice de recherche du CNRS, à l'UMR7179 - Mécanismes Adaptatifs et Evolution à Paris.-

M. BARTHE Y

Membres suppléants :

- Mme DULONG DE ROSNAY Mélanie, Chargée de recherche du CNRS à l'Institut des sciences de la communication à Paris, membre nommée de la commission interdisciplinaire 53 du comité national.- Mme GRISON Claude, Professeure des universités - Chimie bio-inspirée et innovations écologiques à Clapiers.- M. LAVENIER Dominique, Directeur de recherche du CNRS à l'Institut de recherche en informatique et systèmes aléatoires à Rennes, membre élu de la section 6 du comité national et membre élu de la commission interdisciplinaire 51 du comité national.- Mme LECOMTE Sophie, Directrice de recherche du CNRS à l'Institut de chimie et de biologie des membranes et des nanoobjets à Pessac, membre élue de la section 13 du comité national et membre nommée de la commission interdisciplinaire 54 du comité national.- Mme NARDIN Elise, Chargée de recherche du CNRS, membre élue de la section 18 du Comité national.-M. PEREZ Thierry, Directeur de recherche du CNRS, Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie marine et continentale à Marseille, membre nommé de la section 29 du comité national et membre élu de la commission interdisciplinaire 54 du comité national.- Mme PHILIPPE Anne, Professeure des universités, Laboratoire de mathématiques Jean Leray à Nantes, membre nommée de la section 41 du comité national.- Mme SERRANO Justine, Chargée de recherche du CNRS au Centre de physique des particules de Marseille à Marseille, membre élue de la section 1 du comité national.- M. VAIENTI Sandro, Professeur des universités au Centre de physique théorique à Marseille, membre élu de la commission interdisciplinaire 51 du comité national.- M. VIEU Christophe, Professeur des universités - Laboratoire d'analyse et d'architecture des systèmes du CNRS à Toulouse.

Article 4 - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 31 mars 2017

Alain FUCHS



DEC171262DRH

Décision de constitution auprès de chacun des instituts du CNRS d'un jury d'admission pour les concours de recrutement des chargés de recherche ouverts au titre de l'année 2017.

Le président du CNRS

Vu, le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique,

Vu, le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques et notamment son article 22,

Vu, le décret n° 84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires du Centre national de la recherche scientifique et notamment son article 8,

Vu, le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique,

Vu, l'arrêté du 14 novembre 2016 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de chargés de recherche de 1ère classe du Centre national de la recherche scientifique,

Vu, l'arrêté du 14 novembre 2016 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de chargés de recherche de 2ème classe du Centre national de la recherche scientifique,

Vu, l'avis des conseils scientifiques d'instituts des 10, 11, 16 janvier, 02,03, 06, 08, 14, 16, 27 février et 02 mars 2017,

DECIDE

Article 1er - Pour les concours de recrutement des chargés de recherche ouverts au titre de l'année 2017, il est constitué auprès de chacun des instituts du CNRS un jury d'admission dont la composition est la suivante.

Article 2 - Pour les concours de chargés de recherche n° 01/03, 01/04 relevant de la section concernée par les activités de l'institut :

Institut national de physique nucléaire et de physique des particules

Président :

- M. PAIN Reynald, Directeur de l'Institut National de Physique Nucléaire et Physique des Particules, ou Mme BASSLER Ursula, Directrice de recherche du CNRS, sa représentante.

Membres titulaires :

- Mme PEYROCHE Anne, Chercheuse du CEA, Directrice générale déléguée à la science.
- Mme. FARGET Fanny, Chargée de recherche du CNRS
- Mme GHIA Piera Luisa, Directrice de recherche du CNRS, membre nommée de la section 1 du comité national.
- M. GIEBELS Berrie, Directeur de recherche du CNRS.
- Mme HOUQUE Jaime, Chargée de recherche du CNRS, membre nommée de la section 1 du comité national.
- M. KHAN Elias, Professeur des universités, membre élu de la section 1 du comité national.
- Mme MERLE Elsa, Professeure des universités, membre élue de la section 1 du comité national.
- M. NUSS Eric, Maître de conférences, membre élu de la section 1 du comité national.
- M. PIGNOL Guillaume, Maître de conférences, membre élu de la section 1 du comité national.
- M. PIQUEMAL Fabrice, Directeur de recherche, membre nommé de la section 1 du comité national.

Membres suppléants :

- Mme LE BIHAN Anne Catherine, Chargée de recherche du CNRS, membre élue de la section 1 du comité national.
- Mme MATEA MACOVEI Iolanda, Maître de conférences, membre nommée de la section 1 du comité national.
- M. QUEMENER Gilles, Chargé de recherche du CNRS, membre élu de la section 1 du comité national.
- Mme SERRANO Justine, Chargée de recherche du CNRS, membre élue de la section 1 du comité national.
- M. SORLIN Olivier, Directeur de recherche du CNRS, membre nommé de la section 1 du comité national.
- M. VERDIER Patrice, Directeur de recherche du CNRS.

Article 3 - Pour les concours de chargés de recherche n° 02/03, 02/04, 03/02, 03/03, 04/02, 04/03, 05/02, 05/03 relevant de la section concernée par les activités de l'institut :

Institut de physique

Président :

- M. SCHUHL Alain, Directeur de l'Institut de Physique, ou M. VAN TIGGELEN Barend, Directeur de recherche du CNRS, son représentant.

Membres titulaires :

- Mme PEYROCHE Anne, Chercheuse du CEA, Directrice générale déléguée à la science.
- Mme BERBEZIER Isabelle, Directrice de recherche du CNRS, membre élue de la section 3 du comité national.
- M. CLAUDIN Philippe, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 5 du comité national.
- M. HOLDSWORTH Peter, Professeur des universités, membre élu de la section 2 du comité national.
- M. KELLER Niels, Directeur de recherche du CNRS.
- Mme LACAZE Emmanuelle, Directrice de recherche du CNRS.
- Mme LAMBRECHT Astrid, Directrice de recherche du CNRS.
- Mme PRUVOST Laurence, Directrice de recherche du CNRS, membre élue de la section 4 du comité national.
- Mme SCHMITT Véronique, Directrice de recherche du CNRS, membre élue de la section 11 du comité national.
- M. VAN TIGGELEN Barend, Directeur de recherche du CNRS.

Membres suppléants :

- Mme DE FORNEL Frédérique, Directrice de recherche du CNRS.
- M. GANDIT Philippe, Directeur de recherche du CNRS.
- M. GUELLATI-KHELIFA Saïda, Professeur des universités, membre nommé de la section 4 du comité national.
- M. LEMAITRE Aristide, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 3 du comité national.
- M. PETROFF Frédéric, Directeur de recherche du CNRS.
- M. RAGOUCY AUBEZON Eric, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 2 du comité national.

Article 4 - Pour les concours de chargés de recherche n° 06/02, 06/03, 07/02, 07/03, 37/04, 41/05 relevant de la section concernée par les activités de l'institut :

Institut des sciences de l'information et de leurs interactions

Président :

- M. BIDOIT Michel, Directeur de l'institut des sciences de l'information et de leurs interactions, ou M. BOUZEGHOUB Mokrane, Professeur des universités, son représentant.

Membres titulaires :

- Mme PEYROCHE Anne, Chercheuse du CEA, Directrice générale déléguée à la science.
- M. AMBLARD Pierre Olivier, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 7 du comité national.
- Mme BAUDOUIN Lucie, Chargée de recherche du CNRS, membre élue de la section 7 du comité national.
- Mme BLANC FERAUD Laure, Directrice de recherche du CNRS.
- M. COMON-LUNDH Hubert, Professeur des universités, membre élu de la section 6 du comité national.
- Mme DUCHIEN Laurence, Professeure des universités, membre élue de la section 6 du comité national.
- Mme FORT Gersende, Directrice de recherche du CNRS, membre nommée de la section 7 du comité national.
- M. MAIRESSE Jean, Directeur de recherche du CNRS.
- M. SERICOLA Bruno, Directeur de recherche INRIA.
- M. VILLARD Gilles, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 6 du comité national.

Membres suppléants :

- M. ANDREFF Nicolas, Professeur des universités, membre élu de la section 7 du comité national.
- Mme APPERT Caroline, Chargée de recherche du CNRS.
- M. DIAS DE AMORIM Marcelo, Directeur de recherche du CNRS.
- M. PERDRIX Simon, Chargé de recherche du CNRS, membre élu de la section 6 du comité national.
- Mme PETRUCCI Laure, Professeure des universités.

Article 5 - Pour les concours de chargés de recherche n° 06/04, 41/02, 41/03, 41/04 relevant de la section concernée par les activités de l'institut :

Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions

Président :

- M. SORGER Christoph, Directeur de l'Institut du national des sciences mathématiques et de leurs interactions ou Mme FERMANIAN-KAMMERER Clotilde, Directrice adjointe scientifique, sa représentante.

Membres titulaires :

- Mme PEYROCHE Anne, Chercheuse du CEA, Directrice générale déléguée à la science.
- Mme AUBERT Anne Marie, Directrice de recherche du CNRS, membre nommée de la section 41 du comité national.
- M. COURTOIS Gilles, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 41 du comité national.
- M. DE LA SALLE Mikael, Chargé de recherche, membre élu de la section 41 du comité national.
- M. DUQUESNE Sylvain, Professeur des universités.
- Mme GRIVAUX Sophie, Directrice de recherche du CNRS.
- Mme IVANOVICI Danela Oana, Chargée de recherche du CNRS, membre élue de la section 41 du comité national.
- M. MAURY Bertrand, Professeur des universités.
- Mme MOSER-JAUSLIN Lucy, Professeure des universités.
- Mme PECHE Sandrine, Professeure des universités, membre élue de la section 41 du comité national.

Membres suppléants :

- Mme BOUSQUET-MELOU Mireille, Directrice de recherche du CNRS, membre nommée de la section 41 du comité national.
- M. CLAUDON Benoît, Chargé de recherche, membre élu de la section 41 du comité national.
- M. FRECON Olivier, Maître de conférence, membre élu de la section 41 du comité national.
- Mme PASQUALE Angela, Professeure des universités.
- Mme RIGOT Séverine, Professeure des universités.
- M. SZEFTTEL Jérémie, Directeur de recherche du CNRS.

Article 6 - Pour les concours de chargés de recherche n° 07/04, 20/02, 20/03, 21/02, 21/03, 22/02, 22/03, 23/02, 23/03, 24/02, 24/03, 25/02, 25/03, 26/03, 26/05, 27/02, 27/03, 28/02, 28/03 relevant de la section concernée par les activités de l'institut :

Institut des sciences biologiques

Président :

- Mme JESSUS Catherine, Directrice de l'Institut des sciences biologiques, ou M. BOCCARD Frédéric, Directeur adjoint scientifique du CNRS, son représentant.

Membres titulaires :

- Mme PEYROCHE Anne, Chercheuse du CEA, Directrice générale déléguée à la science.
- M. BARONE Pascal, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 26 du comité national.
- Mme BERNARD Monique, Directrice de recherche du CNRS, membre nommée de la section 28 du comité national.
- M. BLANK Ulrich, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 27 du comité national.
- M. FAURE Philippe, Directeur de recherche, membre nommé de la section 25 du comité national.
- M. GAUDIN Yves, Directeur de recherche, membre élu de la section 20 du comité national.
- Mme GAVARD Julie, Directrice de recherche du CNRS, membre élue de la section 24 du comité national.
- M. KODJABACHIAN Laurent, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 22 du comité national.
- Mme RECHENMANN Catherine, Directrice adjointe scientifique du CNRS.
- M. ROEST CROLLIUS Hugues, Directeur de recherche, membre nommé de la section 21 du comité national.

Membres suppléants :

- Mme DUHARCOURT Sandra, Directrice de recherche du CNRS, membre nommée de la section 21 du comité national.
- Mme HUILLARD Emmanuelle, Chargée de recherche, membre nommée de la section 24 du comité national.
- M. MARECHAL Eric, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 23 du comité national.
- Mme PERRON Muriel, Directrice de recherche du CNRS, membre nommée de la section 22 du comité national.
- Mme POTIER Marie-Claude, Directrice de recherche, membre nommée de la section 25 du comité national.
- Mme TISNE Carine, Directrice de recherche du CNRS, membre nommée de la section 20 du comité national.

Article 7 - Pour les concours de chargés de recherche n° 08/02, 08/03, 09/02, 10/02, 10/03 relevant de la section concernée par les activités de l'institut :

Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes

Président :

- M. MARZIN Jean Yves, Directeur de l'institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes, ou M. NICOLAS Laurent, Directeur de recherche, son représentant.

Membres titulaires :

- Mme PEYROCHE Anne, Chercheuse du CEA, Directrice générale déléguée à la science.

- Mme BACROIX Brigitte, Directrice de recherche du CNRS, membre élue de la section 9 du comité national.
- Mme BERNARD Monique, Directrice de recherche du CNRS, membre élue de la section 28 du comité national.
- Mme DAGENS Beatrice, Directrice de recherche du CNRS, membre élue de la section 8 du comité national.
- M. DAMBRINE Gilles, Professeur des universités.
- Mme DOMINGO Pascale, Directrice de recherche du CNRS, membre nommée de la section 10 du comité national.
- M. NICOLAS Laurent, Directeur de recherche du CNRS.
- Mme PERRIN Marie Yvonne, Directrice de recherche du CNRS.
- Mme PRUVOST Laurence, Directrice de recherche du CNRS, membre élue de la section 4 du comité national.
- M. REMOND Yves, Professeur des universités.

Membres suppléants :

- M. GODEFERD Fabien, Directeur de recherche du CNRS.
- Mme LOUBIERE Karine, Chargée de recherche du CNRS, membre élue de la section 10 du comité national.
- Mme MALBERT Nathalie, Professeure des universités, membre élue de la section 8 du comité national.
- Mme SAGNES Isabelle, Directrice de recherche du CNRS.
- M. SOMMER Pascal, Directeur de recherche du CNRS.
- M. TRIANTAFYLIDIS Nicolas, Directeur de recherche du CNRS, membre nommé de la section 9 du comité national.

Article 8 - Pour les concours de chargés de recherche n° 10/04, 11/02, 11/03, 12/02, 12/03, 13/02, 13/03, 14/03, 14/04, 15/02, 15/03, 16/02, 16/03 relevant de la section concernée par les activités de l'institut :

Institut de chimie

Président :

- M. MASSIOT Dominique, Directeur de l'Institut de Chimie, ou M. TASSIN Jean François, Directeur adjoint scientifique, son représentant.

Membres titulaires :

- Mme PEYROCHE Anne, Chercheuse du CEA, Directrice générale déléguée à la science.
- Mme ANXOLABEHERE MALLART Elodie, Directrice de recherche du CNRS.
- Mme BELLOSTA Véronique, Professeure des universités.
- Mme CHANEAC Corinne, Professeure des universités.
- M. HAPIOT Philippe, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 13 du comité national.
- M. KELLER Niels, Directeur de recherche du CNRS.
- M. MAGNIER Emmanuel, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 12 du comité national.
- M. MAIGNAN Antoine, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 15 du comité national.
- M. OZANAM Francois, Directeur de recherche du CNRS, membre nommé de la section 14 du comité national.
- M. VAUZEILLES Boris, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 16 du comité national.

Membres suppléants :

- Mme DOUBLET Marie Liesse, Directrice de recherche du CNRS.
- Mme DUCA Maria, Chargée de recherche du CNRS, membre élue de la section 16 du comité national.
- Mme EPRON Florence, Directrice de recherche du CNRS, membre élue de la section 14 du Comité national.
- Mme IN Corine, Directrice de recherche du CNRS, membre nommée de la section 15 du comité national.
- M. LUTZ Jean François, Directeur de recherche du CNRS.
- M. MEYER Christophe, Directeur de recherche du CNRS.

Article 9 - Pour les concours de chargés de recherche n° 17/02, 17/03, 18/02, 18/03, 19/02, 19/03 relevant de la section concernée par les activités de l'institut :

Institut national des sciences de l'univers

Président :

- Mme DELECLUSE Pascale, Directrice de l'Institut National des Sciences de l'Univers, ou Mme HAUSER Danièle, Directrice de recherche, sa représentante.

Membres titulaires :

- Mme PEYROCHE Anne, Chercheuse du CEA, Directrice générale déléguée à la science.
- Mme BOUNIOL Dominique, Chargée de recherche du CNRS, membre nommée de la section 19 du comité national.
- M. CARDIN Philippe, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 18 du comité national.
- Mme GERIN Maryvonne, Directrice de recherche du CNRS.
- M. GUILLOCHEAU François, Professeur des universités, membre élu de la section 18 du comité national.
- M. JEANNEAU Laurent, Chargé de recherche du CNRS, membre élu de la section 30 du comité national.
- M. LOTT François, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 19 du comité national.
- M. MOSSER Benoit, Professeur des universités, membre élu de la section 17 du comité national.
- Mme SARTHOU Geraldine, Directrice de recherche du CNRS, membre élue de la section 19 du comité national.
- Mme SAUTTER Violaine, Directrice de recherche du CNRS, membre nommée de la section 18 du comité national.

Membres suppléants :

- M. BEZARD Bruno, Directeur de recherche du CNRS.
- Mme CARRASCO Nathalie, Professeure des universités, membre nommée de la section 17 du comité national.
- M. DELOULE Etienne, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 18 du comité national et membre élu de la commission interdisciplinaire 52 du comité national.
- Mme MARTEL Caroline, Directrice de recherche du CNRS, membre nommée de la section 18 du comité national.
- M. SCHMIDER François, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 17 du comité national.
- M. SCHMITT François, Directeur de recherche du CNRS.

Article 10 - Pour les concours de chargés de recherche n° 26/04, 26/06, 32/03, 32/04, 33/02, 33/03, 34/02, 34/03, 35/02, 35/03, 36/02, 36/03, 36/04, 37/02, 37/03, 38/02, 38/03, 39/02, 39/03, 40/02, 40/03 relevant de la section concernée par les activités de l'institut :

Institut des sciences humaines et sociales

Président :

- M. BOURDELAIS Patrice, Directeur de l'Institut des sciences humaines et sociales, ou M. RUGGIU François-Joseph, Professeur des Universités, son représentant.

Membres titulaires :

- Mme. PEYROCHE Anne, Chercheuse du CEA, Directrice générale déléguée à la science.
- Mme ARIEL DE VIDAS Anath, Directrice de recherche du CNRS, membre élue de la section 38 du comité national.
- Mme BARBEROUSSE Anouk, Professeure des universités.
- Mme BOBTCHEFF Catherine, Chargée de recherche du CNRS, membre nommée de la section 37 du comité national.
- Mme CHITORAN Ioana, Professeure des universités.
- M. HURET Romain, Directeur d'études de l'EHESS, membre nommé de la section 33 du comité national et membre élu de la commission interdisciplinaire 53 du comité national.
- Mme LONG Nathalie, Chargée de recherche du CNRS, membre nommée de la section 39 du comité national.

- M. PONTILLE David, Directeur de recherche du CNRS.
- Mme POUZADOUX Claude, Chargée de recherche du CNRS.
- Mme TROMPETTE Pascale, Directrice de recherche du CNRS, membre élue de la section 40 du comité national.

Membres suppléants :

- M. BRUN Cédric, Maître de conférence.
- Mme CENTEMERI Laura, Chargée de recherche du CNRS, membre nommée de la section 36 du comité national.
- M. DIMITRIJEVIC Dejean, Professeur des universités.
- M. ETXEPARE Ricardo, Directeur de recherche du CNRS.
- M. GUERMEUR Ivan, Chargé de recherche du CNRS, membre élu de la section 32 du comité national et membre élu de la commission interdisciplinaire 50 du comité national.
- Mme RAUX Sophie, Professeure des universités, membre nommée de la section 33 du comité national.

Article 11 - Pour les concours de chargés de recherche n° 29/02, 29/03, 30/02, 30/03, 31/02, 31/03 relevant de la section concernée par les activités de l'institut :

Institut écologie et environnement

Président :

- Mme THIEBAULT Stéphanie, Directrice de l'Institut écologie et environnement, ou Mme HOSSAERT-MCKEY Martine, Directrice de recherche, sa représentante.

Membres titulaires :

- Mme PEYROCHE Anne, Chercheuse du CEA, Directrice générale déléguée à la science.
- M. ARNAUD Nicolas, Directeur de recherche du CNRS.
- Mme BORNETTE Gudrun, Directrice de recherche du CNRS, membre élue de la section 30 du comité national.
- M. CHOLER Philippe, Directeur de recherche du CNRS.
- M. COSSART Etienne, Professeur des universités, membre élu de la section 31 du comité national et membre élu de la commission interdisciplinaire 52 du comité national.
- Mme DUPONT Catherine, Chargée de recherche, membre nommée de la section 31 du comité national.
- Mme HERRSCHER Estelle, Chargée de recherche du CNRS.
- Mme THERY-PARISOT Isabelle, Directrice de recherche, membre élue de la section 31 du comité national.
- M. VAVRE Fabrice, Directeur de recherche du CNRS, membre élu de la section 29 du comité national.
- M. VEKEMANS Xavier, Professeur des universités, membre élu de la section 29 du comité national.

Membres suppléants :

- Mme BAUDA Pascale, Professeure des universités.
- Mme CHARPENTIER Marie, Directrice de recherche, membre nommée de la section 29 du comité national.
- Mme GOUTAS Nejma, Chargée de recherche, membre élue de la section 31 du comité national.
- M. LABADIE Pierre, Chargé de recherche, membre élu de la section 30 du comité national.
- M. TEYSSANDIER Nicolas, Chargé de recherche du CNRS.
- Mme WEILL Mylene, Directrice de recherche, membre nommée de la section 29 du comité national.

Article 12 - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 20 avril 2017

Alain FUCHS

DEC171027DAJ

Décision portant nomination de Mme Francesca Grassia aux fonctions de chargée de mission (CPEI)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

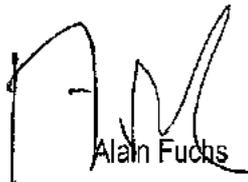
Vu la décision DEC070022DAJ du 10 avril 2007 modifiée portant création du Conseil de politique européenne et internationale (CPEI) ;

DECIDE :

Art. 1^{er} – Mme Francesca Grassia, ingénieure de recherche, est nommée chargée de mission en charge du secrétariat général du Conseil pour la Politique Européenne et Internationale (CPEI), auprès de la directrice de cabinet du Président, à compter du 1^{er} mars 2017.

Art. 2 – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **02 MAI 2017**


Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mèghe
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 95 53 80



DEC171264DRH

Décision relative à la création d'un jury d'admission commun aux concours de recrutement des directeurs de recherche du CNRS organisés au titre de l'année 2017.

Le Président du CNRS

Vu, le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique,

Vu, le décret n° 83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques et notamment son article 44,

Vu, le décret n° 84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires du Centre national de la recherche scientifique et notamment son article 13,

Vu, le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique,

Vu, l'arrêté du 14 novembre 2016 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de directeurs de recherche de 1ère classe du Centre national de la recherche scientifique,

Vu, l'arrêté du 14 novembre 2016 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture de concours sur titres et travaux pour le recrutement de directeurs de recherche de 2ème classe du Centre national de la recherche scientifique,

Vu, l'avis du conseil scientifique du 23 janvier 2017,

DECIDE

Article 1^{er} - Il est créé un jury d'admission commun aux concours de recrutement des directeurs de recherche du CNRS organisés au titre de l'année 2017.

Article 2 - Ce jury est présidé par M. FUCHS Alain, Président, ou Mme PEYROCHE Anne, Directrice générale déléguée à la science, sa représentante.

Article 3 - Il comprend 11 membres de droit

- M. COUDROY Christophe, Directeur général délégué aux ressources, ou M. COURAL Pierre, Directeur des ressources humaines, son représentant.
- M. BIDOIT Michel, Directeur de l'Institut des sciences de l'information et de leurs interactions, ou M. MAIRESSE Jean, Directeur adjoint de l'Institut des sciences de l'information et de leurs interactions, son représentant.
- M. BOURDELAIS Patrice, Directeur de l'Institut des sciences humaines et sociales, ou M. RUGGIU François-Joseph, Directeur adjoint scientifique, son représentant.
- Mme DELECLUSE Pascale, Directrice de l'Institut national des sciences de l'univers, ou Mme HAUSER Danièle, Directrice de recherche, sa représentante.

- Mme JESSUS Catherine, Directrice de l'Institut des sciences biologiques, ou Mme NOBLE Florence, Directrice adjointe scientifique, sa représentante.
- M. MARZIN Jean Yves, Directeur de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes, ou M. NICOLAS Laurent, Directeur adjoint scientifique, son représentant.
- M. MASSIOT Dominique, Directeur de l'Institut de chimie, ou Mme PRADIER Claire-Marie, Directrice adjointe scientifique, sa représentante.
- M. PAIN Reynald, Directeur de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules, ou Mme BASSLER Ursula, Directrice de recherche, sa représentante.
- M. SCHUHL Alain, Directeur de l'Institut de physique, ou M. VAN TIGGELEN Barend, Directeur adjoint scientifique, son représentant.
- M. SORGER Christoph, Directeur de l'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions ou Mme FERMANIAN KAMMERER Clotilde, Directrice adjointe scientifique, sa représentante.
- Mme THIEBAULT Stéphanie, Directrice de l'Institut écologie et environnement, ou M. LAMARE Sylvain, Professeur des Universités, son représentant.

et 11 personnalités scientifiques

Membres titulaires :

- M. ANSARI Reza, Professeur des Universités - Laboratoire de l'accélérateur linéaire, membre élu de la section 1 du comité national.
- Mme ANGONIN Marie-Christine, Professeure des Universités, à l'Observatoire de Paris (Systèmes de référence temps-espace), membre nommée de la section 17 du comité national.- Mme AUBERT Anne-Marie, Directrice de recherche du CNRS, à l'Institut de mathématiques de Jussieu - Paris Rive Gauche, membre nommée de la section 41 du comité national.- M. BARILLOT Christian, Directeur de recherche du CNRS, Institut de recherche en informatique et systèmes aléatoires à Rennes, membre élu et Président du Conseil scientifique de l'Institut INS2I.- Mme BERBEZIER Isabelle, Directrice de recherche à l'Institut des Matériaux, de Microélectronique et des Nanosciences de Provence à Marseille, membre élue de la section 3 du comité national.
- Mme BISCANS Beatrice, Directrice de recherche du CNRS - Laboratoire de génie chimique à Toulouse, membre élue de la section 10 du comité national.- Mme BORNE
- M. ABRY Patrice, Directeur de recherche du CNRS - Laboratoire de physique de l'ENS de Lyon à Lyon, membre élu de la section 7 du comité national.- Mme BERNARD Monique, Directrice de recherche du CNRS - Centre de résonance magnétique biologique et médicale à Marseille, membre nommée de la section 28 du comité national.- M. DESFRANCOIS Charles, Directeur de recherche du CNRS - Laboratoire de physique des lasers à Villeneuve, membre élu de la section 4 du comité national.- M. DUJARDIN Gilles, Directeur de recherche du CNRS - Institut des Molécules et Matériaux du Mans à Le Mans, membre élu de la section 12 du comité national.- M. KHAN Elias, Professeur des universités - Institut de Physique Nucléaire d'Orsay, membre élu de la section 1 du comité national.- M. LEBEY Thierry, Directeur de recherche du CNRS - Laboratoire plasma et conversion d'énergie à Toulouse, membre élu du comité national.- M. MARECHAL Eric, Directeur de recherche du CNRS - laboratoire de physiologie cellulaire végétale à Grenoble, membre élu de la section 23 du comité national.- M. MOSSER Benoit, Professeur des Universités - Laboratoire d'études spatiales et d'instrumentation en astrophysique à Meudon, membre élu de la section 17 du comité national.- Mme PECHE Sandrine, Professeure des universités - Laboratoire de probabilités et modèles aléatoires à Paris, membre élue de la section 41 du comité national.- Mme SANDERS Lena, Directrice de recherche du CNRS - Géographie-cités à Paris, membre nommée de la section 39 du comité national.- M. SIME-NGANDO Téléphore, Directeur de recherche du CNRS- Microorganismes : génome et environnement à Aubière, membre élu de la section 30 du comité national et membre élu de la commission interdisciplinaire 52 du comité national.

Article 4 - La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 20 avril 2017

Alain FUCHS

DEC170484INSB

Décision fixant les situations d'emplois et/ou activités pouvant ouvrir droit à l'indemnisation et/ou à la compensation des sujétions et astreintes au titre de l'année 2017 dans les unités de l'institut des sciences biologiques (INSB)



LA DIRECTRICE,

Vu la circulaire n° CIR030001DRH du 13 février 2003 relative à l'indemnisation et à la compensation des sujétions et astreintes ;

Vu la décision n° DEC152383DRH du 17 novembre 2015 déterminant les situations d'emplois pouvant ouvrir droit à l'indemnisation et à la compensation des sujétions et astreintes ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Au titre de l'année 2017, les situations d'emplois et/ou activités ouvrant droit à indemnisation financière et/ou compensation en temps de repos au titre des sujétions ou astreintes qui sont susceptibles de se présenter dans les unités relevant de l'institut des sciences biologiques sont définies dans l'annexe 1.

Les unités relevant de l'institut des sciences biologiques susceptibles d'être concernées par ces situations d'emplois et/ou activités au titre de l'année 2017 sont listées dans l'annexe 2.

Article 2

Sont susceptibles d'émarguer au bénéfice des indemnités et/ou à la compensation en temps des sujétions et astreintes les agents placés dans les situations d'emplois et/ou activités définies dans l'annexe 1 et affectés aux unités de recherches listées dans l'annexe 2.

Article 3

La présente décision abroge et remplace, à compter du 1^{er} janvier 2017, la décision n° DEC161340INSB du 15 juin 2016 fixant les situations d'emplois et/ou activités pouvant ouvrir droit à l'indemnisation et/ou à la compensation des sujétions et astreintes au titre de l'année 2016 dans les unités de l'institut des sciences biologiques.

Article 4

La présente décision et ses annexes seront publiées au *Bulletin officiel* du CNRS. Elles seront diffusées à l'ensemble des unités relevant de l'institut des sciences biologiques listées dans l'annexe 2.

Fait à Paris, le 7 février 2017

La Directrice de l'institut des sciences biologiques
Catherine Jessus

Année 2017 – Définition des situations d'emplois et/ou activités ouvrant droit à indemnisation financière et/ou compensation en temps de repos au titre des sujétions ou astreintes qui sont susceptibles de se présenter dans les unités relevant de l'INSB

| Situations d'emplois / Activités | Définitions |
|---|---|
| Interventions spécifiques sur animaux | <p><u>Au titre de sujétions particulières</u> Agents susceptibles d'intervenir pour assurer le suivi des animaux en élevage : alimentation, biberonage, change et contrôle des paramètres physiques des animaleries (température, humidité, ventilation...) ; et pour effectuer des accouplements et/ou tri des géniteurs.</p> |
| | <p><u>Au titre de sujétions particulières</u> Agents susceptibles d'effectuer des plongées (entretien et/ou collecte d'animaux marins).</p> |
| Interventions spécifiques sur cultures de cellule | <p><u>Au titre d'astreintes et/ou sujétions particulières</u> Agents susceptibles d'effectuer une surveillance et une maintenance (repiquage) des cultures cellulaires.</p> |
| Missions embarquées de moyenne et longue durées sur navires côtiers ou hauturiers ne faisant pas l'objet d'une indemnisation au titre de l'indemnité pour service à la mer | <p><u>Au titre de sujétions particulières</u> Agents susceptibles d'apporter une aide technique pour les expérimentations scientifiques à bord de navires hauturiers ou côtiers.</p> |
| Gardiennage et sécurité d'unité, d'installations, de sites et de biens | <p><u>Au titre d'astreintes et/ou sujétions particulières</u> Agents susceptibles d'intervenir pour le dépannage des installations techniques (congélateurs à -80°, réseaux de fluides alimentés par des pompes).</p> |
| | <p><u>Au titre de sujétions particulières</u> Agents susceptibles d'intervenir pour le fonctionnement des autoclaves.</p> |
| Equipements scientifiques collectifs nécessitant un fonctionnement continu | <p><u>Au titre de sujétions particulières</u> Agents susceptibles d'intervenir dans le cadre de leurs fonctions en dehors des heures normales de service ou en horaires décalés. Agents susceptibles d'intervenir de façon ponctuelle pour le fonctionnement et la sécurité d'installations.</p> |

Unités relevant de l'Institut des Sciences Biologiques susceptibles d'être concernées par les situations d'emplois et/ou activités ouvrant droit à indemnisation financière et/ou compensation en temps de repos au titre des sujétions ou astreintes de l'année 2017

| Situations d'emplois et/ou | DR | Unités | Intitulé | Directeur |
|---------------------------------------|----|---------|---|----------------------------|
| Interventions spécifiques sur animaux | 1 | FR3636 | Fédération de Recherche en Neurosciences des Saints-Pères | ZYTNICKI Daniel |
| | 1 | UMR7592 | Institut Jacques Monod (IJM) | BALDACCI Giuseppe |
| | 1 | UMR8119 | Centre de neurophysique, physiologie, pathologie | MEUNIER Claude |
| | 1 | UMS3655 | Analyse moléculaire, modélisation et imagerie de la maladie cancéreuse | SCOAZEC Jean-Yves |
| | 2 | UMR3347 | Signalisation normale et pathologique de l'embryon aux thérapies innovantes des cancers | SAULE Simon |
| | 2 | UMR7221 | Evolution des régulations endocriniennes | LEVI Giovanni |
| | 4 | UMR9197 | Institut des Neurosciences Paris Saclay (Neuro-PSI) | VERNIER Philippe |
| | 4 | UMS3504 | AMAGEN (AMAGEN) | SOHM Frédéric |
| | 6 | UMR7369 | Matrice extracellulaire et dynamique cellulaire (MEDyC) | MAQUART François-Xavier |
| | 7 | UMR5229 | Institut des sciences cognitives Marc Jeannerod | SIRIGU Angela |
| | 7 | UMR5242 | Institut de génomique fonctionnelle de Lyon (IGFL) | RUGGIERO ALLARD Florence |
| | 7 | UMR5292 | Centre de recherche en neurosciences de Lyon (CRNL) | BERTRAND Olivier |
| | 7 | UMR5305 | Biologie Tissulaire et Ingénierie Thérapeutique | VERRIER Bernard |
| | 8 | UMR7247 | Physiologie de la reproduction et des comportements (PRC) | GUILLOU Florian |
| | 8 | UPS44 | Transgénèse et archivage d'Animaux modèles (TAAM) | FREMOND Cécile |
| | 10 | FRC1589 | Institut de Biologie Moléculaire et Cellulaire (IBMC) | MULLER Sylviane |
| | 10 | UMR7104 | Institut de génétique et biologie moléculaire et cellulaire (IGBMC) | SERAPHIN Bertrand |
| | 10 | UMR7213 | Laboratoire de Biophotonique et Pharmacologie | MELY Yves |
| | 10 | UMR7242 | Biotechnologie et signalisation cellulaire | GALZI Jean-Luc |
| | 10 | UMR7364 | Laboratoire de Neurosciences Cognitives et Adaptatives (LNCA) | CASSEL Jean-Christophe |
| | 10 | UMS3415 | Chronobiotron | REIBEL Sophie |
| | 10 | UPR3572 | Immunopathologie et Chimie Thérapeutique (ICT) | MULLER Sylviane |
| | 10 | UPR9002 | Architecture et Réactivité de l'ARN | ROMBY Pascale |
| | 12 | FR3512 | Fédération de Recherche Comportement, Cerveau, Cognition - Fédération 3C | HASBROUCQ Thierry |
| | 12 | UMR7278 | Unité de recherche sur les maladies infectieuses et tropicales émergentes (URMITE) | RAOULT Didier |
| | 12 | UMR7280 | Centre d'immunologie de Marseille-Luminy (CIML) | VIVIER Eric |
| | 12 | UMR7286 | Centre de recherche en neurobiologie - neurophysiologie de Marseille (CRN2M) | ENJALBERT Alain |
| | 12 | UMR7288 | Institut de Biologie du Développement de Marseille (IBDM) | LE BIVIC André |
| | 12 | UMR7289 | Institut des neurosciences de la Timone (INT) | MASSON Guillaume |
| | 12 | UMS3367 | Centre d'immunophénomique (CIPHE) | MALISSEN Bernard |
| | 12 | UMS3537 | Centre d'Exploration Fonctionnelle et de Formation (CE2F-PRIM) | MASSON Guillaume |
| | 12 | UPS846 | Station de primatologie | LACOSTE Romain |
| | 13 | UMR5235 | Dynamique des interactions membranaires normales et pathologiques (DIMNP) | LUTFALLA Georges |
| | 13 | UMR7232 | Biologie intégrative des organismes marins (BIOM) | MOREAU Hervé |
| | 13 | UMS3426 | BioCampus Montpellier | JOURNOT Laurent |
| | 14 | ERL5311 | Cellules Stromales, Homeostasie, Plasticité et Réparation Tissulaire (STROMALab) | CASTELLA Louis |
| | 14 | UMR5089 | Institut de Pharmacologie et de Biologie structurale (IPBS) | GIRARD Jean-Philippe |
| | 14 | UMR5169 | Centre de recherches sur la cognition animale (CRCA) | GIURFA Martin |
| | 14 | UMR5547 | Centre de Biologie du Développement (CBD) | PITUELLO-BERNIERE Fabienne |
| | 14 | UMR5549 | Centre de recherche cerveau et cognition (CerCo) | THORPE Simon |

Unités relevant de l'Institut des Sciences Biologiques susceptibles d'être concernées par les situations d'emplois et/ou activités ouvrant droit à indemnisation financière et/ou compensation en temps de repos au titre des sujétions ou astreintes de l'année 2017

| Situations d'emplois | DR | Unités | Intitulé | Directeur |
|---|---------|----------------------------------|---|--------------------------|
| Interventions spécifiques sur animaux | 15 | UMR5287 | Institut de Neurosciences Cognitives et Intégratives d'Aquitaine (INCA) | CAZALET Jean-René |
| | 15 | UMR5293 | Institut des Maladies Neurodégénératives (IMN) | BEZARD Erwan |
| | 15 | UMR5297 | Institut Interdisciplinaire de Neurosciences (IINS) | CHOQUET Daniel |
| | 15 | UMR5536 | Centre de Résonance Magnétique des Systèmes Biologiques (CRMSB) | FRANCONI Jean-Michel |
| | 17 | UMR6214 | Biologie Neurovasculaire et Mitochondriale Intégrée (BNMI) | HENRION Daniel |
| | 17 | UMR6291 | Institut du thorax | REDON Richard |
| | 17 | UMR6552 | Ethologie animale et humaine (EthoS) | LEMASSON Alban |
| | 17 | UMS3387 | Centre de ressources biologiques Xénopes | HELIGON Christophe |
| | 17 | UMS3556 | Santé François Bonamy | LEMARCHAND Patricia |
| | 18 | UMR8161 | Mécanismes de la tumorigenèse et thérapies ciblées | DE LAUNOIT Yvan |
| | 19 | FRE2001 | Imagerie et stratégies thérapeutiques des pathologies cérébrales et tumorales | BERNAUDIN Myriam |
| | 19 | UMS3408 | Unité Support Cyceron | HAELWYN Benoît |
| | 20 | UMR7009 | Laboratoire de Biologie du développement de Villefranche-sur-Mer/ | HOULISTON Evelyn |
| | 20 | UMR7275 | Institut de Pharmacologie Moléculaire et Cellulaire (IPMC) | BARBRY Pascal |
| | 20 | UMR7277 | Institut de Biologie de Valrose (IBV) | NOSELLI Stéphane |
| 20 | UMR7284 | Centre Cancer et vieillissement/ | GILSON Eric | |
| Interventions spécifiques sur cultures de cellules | 1 | UMR8030 | Génomique métabolique | SALANOUBAT Marcel |
| | 1 | UMR8104 | Insitut Cochin | COURAUD Pierre-Olivier |
| | 2 | UMR8261 | Expression génétique microbienne | PUTZER Harald |
| | 4 | UMR9198 | Institut de Biologie Intégrative de la Cellule (I2BC) | MEINNEL Thierry |
| | 7 | UMR5086 | Microbiologie Moléculaire et Biochimie Structurale (MMSB) | JAULT Jean-Michel |
| | 7 | UMR5242 | Institut de Génomique Fonctionnelle de Lyon (IGFL) | RUGGIERO ALLARD Florence |
| | 7 | UMR5305 | Biologie Tissulaire et Ingénierie Thérapeutique | VERRIER Bernard |
| | 7 | UMR5667 | Reproduction et développement des plantes (RDP) | VERNOUX Teva |
| | 10 | FRC1589 | Institut de Biologie Moléculaire et Cellulaire (IBMC) | MULLER Sylviane |
| | 10 | UMR7104 | Institut de Génétique et Biologie Moléculaire et Cellulaire (IGBMC) | SERAPHIN Bertrand |
| | 10 | UMR7242 | Biotechnologie et signalisation cellulaire | GALZI Jean-Luc |
| | 10 | UPR2357 | Institut de biologie moléculaire des plantes (IBMP) | DROUARD Laurence |
| | 10 | UPR9002 | Architecture et Réactivité de l'ARN | ROMBY Pascale |
| | 11 | UMR5075 | Institut de Biologie Structurale (IBS) | WEISSENHORN Winfried |
| | 12 | FR3479 | Institut de Microbiologie de la Méditerranée (IMM) | CLAVERIE Jean-Michel |
| | 12 | UMR7258 | Centre de Recherche en Cancérologie de Marseille (CRCM) | BORG Jean-Paul |
| | 17 | UMS3556 | Santé François Bonamy | LEMARCHAND Patricia |
| Missions embarquées de moyenne et longue durées sur navires côtiers ou hauturiers ne faisant pas l'objet d'une indemnisation au titre de l'indemnité | 13 | FR3724 | Observatoire Océanologique de Banyuls sur Mer | LAUDET Vincent |
| | 20 | UMR7009 | Laboratoire de Biologie du développement de Villefranche-sur-Mer/ | HOULISTON Evelyn |

Unités relevant de l'Institut des Sciences Biologiques susceptibles d'être concernées par les situations d'emplois et/ou activités ouvrant droit à indemnisation financière et/ou compensation en temps de repos au titre des sujétions ou astreintes de l'année 2017

| Situations d'emplois | DR | Unités | Intitulé | Directeur |
|---|----------------|--|--|-------------------------|
| Gardiennage et sécurité d'unité, d'installations, de sites et de biens | 4 | UMR9198 | Institut de Biologie Intégrative de la Cellule (I2BC) | MEINNEL Thierry |
| | 7 | UMR5229 | Institut des sciences cognitives Marc Jeannerod | SIRIGU Angela |
| | 7 | UMR5305 | Biologie Tissulaire et Ingénierie Thérapeutique | VERRIER Bernard |
| | 7 | UMS3760 | Institut de Biologie et Chimie des Protéines (IBCP) | GEOURJON Christophe |
| | 8 | UPS44 | Transgénèse et archivage d'Animaux modèles (TAAM) | FREMOND Cécile |
| | 10 | FRC1589 | Institut de Biologie Moléculaire et Cellulaire (IBMC) | MULLER Sylviane |
| | 10 | UPR3572 | Immunopathologie et Chimie Thérapeutique (ICT) | MULLER Sylviane |
| | 10 | UPR9002 | Architecture et Réactivité de l'ARN | ROMBY Pascale |
| | 10 | UPS3156 | Centre de neurochimie | BADER Marie-France |
| | 12 | FR3479 | Institut de Microbiologie de la Méditerranée (IMM) | CLAVERIE Jean-Michel |
| | 12 | UMR7257 | Architecture et Fonction des Macromolécules Biologiques (AFMB) | BOURNE Yves |
| | 12 | UMR7288 | Institut de Biologie du Développement de Marseille (IBDM) | LE BIVIC André |
| | 12 | UPS846 | Station de primatologie | LACOSTE Romain |
| | 13 | FR3724 | Observatoire Océanologique de Banyuls sur Mer | LAUDET Vincent |
| | 14 | UMR5099 | Laboratoire de Biologie Moléculaire Euraryote (LBME) | GLEIZES Pierre-Emmanuel |
| | 14 | UMR5100 | Laboratoire de Microbiologie et Génétique Moléculaires (LMGM) | POLARD Patrice |
| | 18 | UMR8576 | Unité de glycobiologie structurale et fonctionnelle | D'HULST Christophe |
| | 18 | UMS3702 | Institut de Biologie de Lille (IBL) | BOUTIN Philippe |
| 20 | UMR7275 | Institut de pharmacologie moléculaire et cellulaire (IPMC) | BARBRY Pascal | |
| Equipements scientifiques collectifs nécessitant un fonctionnement continu | 2 | UMR3215 | Génétique et biologie du développement | HEARD Edith |
| | 4 | UMR9198 | Institut de Biologie Intégrative de la Cellule (I2BC) | MEINNEL Thierry |
| | 7 | UMR6293 | Génétique, Reproduction et Développement (GRdD) | VAURY ZWILLER Chantal |
| | 11 | UMR5075 | Institut de Biologie Structurale (IBS) | WEISSENHORN Winfried |
| | 12 | FR3512 | Fédération de Recherche Comportement, Cerveau, Cognition - Fédération 3C | HASBROUCQ Thierry |
| | 13 | FR3724 | Observatoire Océanologique de Banyuls sur Mer | LAUDET Vincent |

